



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

BANQUE DES MEMOIRES

Master de Sciences Politiques
Dirigé par Monsieur le Professeur Olivier Gohin
2017

LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU
CANADA DEPUIS 2001

Sous le prisme de la relation Ottawa-Washington

Arthur SILHOL

Sous la direction de Monsieur le Professeur Xavier Latour

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS-PARIS II
Droit – Économie - Sciences sociales

Année universitaire 2016-2017

Master 2 Professionnel Sécurité et Défense

LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU
CANADA DEPUIS 2001
Sous le prisme de la relation Ottawa-Washington

Mémoire préparé sous la direction
de Monsieur le Professeur Xavier LATOUR

Présenté et soutenu publiquement
pour l'obtention du Master 2 professionnel Sécurité et Défense

par
Arthur SILHOL

JURY :

Président : M. le Professeur Xavier LATOUR

Assesseur : Mme. Pascale MARTIN-BIDOU

**LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU
CANADA DEPUIS 2001**
Sous le prisme de la relation Ottawa-Washington

Je souhaite remercier le Professeur Xavier Latour pour sa disponibilité, son soutien et son encadrement lors de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens également à remercier mes professeurs canadiens Alex McDougall et Norman Hillmer qui ont su, lors de mon année d'études à Ottawa, me transmettre leur passion pour la politique canadienne en matière de défense et de diplomatie.

Je désire enfin remercier Monsieur le diplomate Tristan Landry, chef de la section politique à l'ambassade du Canada à Paris, qui a accepté de me recevoir et de m'apporter son éclairage extrêmement utile sur le sujet.

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

TABLE DES ABBRÉVIATIONS

AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique
 ABM : Missile antimissile balistique
 AECG : Accord économique et commercial global
 ALENA : Accord de libre-échange nord-américain
 AMD (WMD) : Arme de destruction massive
 ANA : Armée nationale afghane
 ARC : Aviation royale du Canada
 BMD : Défense antimissile balistique
 CIA : Central Intelligence Agency
 CDS : Chef d'Etat-major des Armées
 COCOVINU : Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations-unies
 COIC : Commandement des opérations interarmées du Canada
 CPMD (JPBD) : Commission permanente mixte de défense Etats-Unis-Canada
 CSNU : Conseil de sécurité des Nations-Unies
 DEW : Distant Early Warning
 DHS : Department of Homeland Security
 EEI : Engin explosif improvisé
 E (N) DAN : Etat (non) doté de l'arme nucléaire
 EIPF (IBETS) : Equipe intégrée de la police des frontières
 ELTO : Equipes de liaison et de tutorat opérationnel
 EPR : Equipe provinciale de reconstruction
 FIAS (ISAF) : Force internationale de sécurité et d'assistance
 FOI2 (JTF-2) : Deuxième force opérationnelle interarmée
 FBI : Federal Bureau of Investigation
 FC : Forces armées canadiennes
 FLQ : Front de libération du Québec
 GBMD : Global ballistic missile defence
 GCIA : Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique
 GPALS : Global protection against limited strikes
 GRC : Gendarmerie royale du Canada
 ICBM : Missile balistique inter-continental
 IDS : Initiative de défense stratégique
 ITW/AA : Tactique intégrée de surveillance et d'évaluation de l'attaque
 MARV : Maneuvrable Re-entry vehicle
 MDN : Ministre de la défense nationale
 NAMSI : North American Maritime Security Initiative
 NMD : National Missile Defence
 NORAD : Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
 NPd : Nouveau parti démocratique
 NPC : Nouveau parti conservateur
 NPEA : Navire de patrouille extracôtier de l'Arctique
 OMI : Organisation maritime internationale
 OMP : Opération de maintien de la paix
 OEI : Organisation Etat islamique
 ONU : Organisation des Nations-Unies
 OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord
 PAC : Plan d'assistance civile
 PDI (CDP) : Plan de défense interallié
 SAN (NWS) : Système d'alerte du Nord
 SCRS (CSIS) : Service canadien du renseignement de sécurité
 SFT : Secteur de la force terrestre
 SLBM : Sea-launched ballistic missile
 UNCLOS : Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer
 URSS : Union des Républiques socialistes soviétiques
 OUDO (WUDO) : Organisation de l'Union de défense de l'Ouest

SOMMAIRE

Introduction générale

TITRE I- LA CONVERGENCE DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES CANADIENS ET AMÉRICAINS

CHAPITRE 1 – Vers une défense commune de l’Amérique du Nord

CHAPITRE 2 – La coopération Canada- États-Unis en opérations
extérieures

TITRE II- LA RECHERCHE D’UNE POLITIQUE DE DÉFENSE INDÉPENDANTE

CHAPITRE 1 – Le Canada d’abord, l’Amérique ensuite

CHAPITRE 2 – Une approche des crises internationales contrastée

Conclusion générale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« *This is not a battle between different faiths, different sects, or different civilizations. This is a battle between barbaric criminals who seek to obliterate human life, and decent people of all religions who seek to protect it. This is a battle between Good and Evil*¹ ». Ces mots, prononcés par Donald Trump lors de sa visite diplomatique en Arabie Saoudite le 21 mai dernier, incitent à dresser un parallèle significatif avec la posture de Georges Bush après les attentats du 11 septembre 2001. En effet, chaque président, à sa façon, a fait de la lutte contre le terrorisme une priorité nationale. Si le spectre de la menace terroriste a évolué depuis 9/11, il ne s'est pas dissipé. Au contraire, le contexte sécuritaire actuel tend à prouver que le terrorisme a gagné du terrain à l'échelle mondiale et continue de prospérer. Les politiques de sécurité et de défense établies depuis 2001 aux Etats-Unis et au Canada, mais aussi dans de nombreux autres pays, tendent à valider le postulat selon lequel la principale menace à la stabilité aujourd'hui demeure le terrorisme fondamentaliste religieux. Face à cette menace commune, certains experts de la défense canadiens comme E. Sloan et C. David se sont demandé comment s'est articulée et a évolué la coopération militaire entre le Canada et les Etats-Unis dans un nouveau contexte international. Il faut dire à cet égard que l'année 2001 fut une période charnière pour les relations Canada-États-Unis en matière de défense. Ce fut l'année de l'engagement des Forces armées Canadiennes (FC) au côté des Américains et des partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans une guerre en Afghanistan contre le régime des Talibans. L'année 2001 fut également marquée par des attentats d'une ampleur sans précédent aux États-Unis. Le crash de quatre avions détournés par une mouvance terroriste nommée Al-Qaeda avait causé la mort de près de 3 000 personnes et frappé l'Amérique au cœur. La destruction d'une partie du Pentagone, haut lieu du commandement militaire américain et l'effondrement du *World Trade Center*, symbole du libéralisme économique tant haï par les responsables des attentats, dissipèrent l'aura d'invincibilité et d'invulnérabilité des Etats-Unis, vainqueurs de la Guerre Froide. Le choc d'une telle agression, au cœur du prétendu sanctuaire nord-américain, entraînerait une réponse idéologique sous la forme

¹ Jennifer Calfas, « *President Trump speaks out against Terror in Saudi Arabia* », Time Magazine, New York, 21 mai 2017

d'une « guerre contre le terrorisme² » initiée par le président républicain George W. Bush. Aujourd'hui, cette dynamique d'une guerre du Bien contre le Mal semble cimenter à nouveau la stratégie anti-terroriste du 45^e président américain et affecte inévitablement les relations Canada - Etats-Unis. En 2001, le monde entier fut témoin des attaques mais aucun Etat plus que le Canada ne ressentit aussi profondément les conséquences politiques et économiques des attentats sur leur allié historique. Les attaques entraînent rapidement une fermeture de l'espace aérien américain ainsi que le verrouillage pur et simple de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada. Ce *shutdown* engendra une coûteuse paralysie des échanges entre les deux pays et favorisa un climat de paranoïa nuisible aux bonnes relations de voisinage. À plus long terme, la politique anti-terroriste interventionniste inaugurée par Bush allait conduire le Canada à accroître sa coopération militaire avec Washington pour sécuriser l'Amérique du Nord et ainsi rassurer son principal partenaire économique. Cette volonté commune d'une sécurisation du continent se traduirait par des initiatives bilatérales, notamment via le *North American Aerospace Defence Command* (NORAD) ou multilatérales dans le cadre de l'OTAN ou de l'Organisation des Nations unies (ONU). Pour le Canada, la promesse de participer à la sécurisation de l'Amérique du Nord se cristalliserait par l'utilisation accrue des forces armées aussi bien sur le territoire national qu'en opérations extérieures, au côté des Etats-Unis. Les différents gouvernements canadiens qui se sont succédé depuis 2001 ont établi des politiques de défense distinctes avec des priorités différentes mais dont la substance est restée essentiellement la même: la protection des Canadiens, la coopération Canada-Etats-Unis en matière de défense et enfin la contribution à la paix et à la sécurité internationales³. Entre 2001 et 2017, le Canada a mené des centaines d'opérations militaires domestiques et internationales en partenariat avec les Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme mais aussi face à des menaces plus conventionnelles ou encore sous le prisme des Nations-Unies ou d'alliances et de coalitions *ad hoc*. S'il est notable que le Canada a tenu et continue d'assister militairement les Etats-Unis au nom de la défense de leurs intérêts mutuels, il semble cependant difficile de parler d'un

² Georges Bush, « *State of the Union address* », Presse de la Maison-Blanche, Washington, 21 Septembre 2001

³ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* » Public Consultation Document, Ottawa, MDN, 2016, p.5.

alignement pur et dur de la politique de défense d'Ottawa sur celle de Washington. Ainsi, les gouvernements canadiens de Jean Chrétien, Paul Martin, Stephen Harper et Justin Trudeau n'ont pas hésité à affirmer des désaccords avec leurs homologues américains lorsque ces premiers jugeaient la politique de Washington contraire aux intérêts canadiens. Le contexte actuel, l'investiture aux Etats-Unis d'un président républicain qui souhaite se démarquer de son prédécesseur au travers d'une politique étrangère plus agressive, plus imprévisible, tend à donner un rôle nouveau aux armées et il est évident que la coopération militaire canado-américaine sera transformée par la nouvelle vision de Donald Trump. Pour Justin Trudeau, l'actuel Premier ministre canadien, il est nécessaire de trouver un équilibre dans la relation avec son homologue américain car, si les deux pays partagent des vulnérabilités et des intérêts communs dans le champ économique ou dans la sphère de la défense, il existe des différends profonds d'ordre géopolitique et stratégique entre les deux pays. L'expression « relation spéciale⁴ », qui illustre bien cette oscillation entre convergence et divergence d'Ottawa vis-à-vis de Washington est polymorphe dans la mesure où toutes les activités communes des deux pays sont concernées, et plus particulièrement la défense. Il s'agira ici de se concentrer essentiellement sur les champs militaire et diplomatique de la relation spéciale liant les Etats-Unis et le Canada. À cette fin, une analyse synthétique de la coopération militaire Etats-Unis-Canada antérieure à 2001 semble pertinente pour contextualiser le développement principal qui suivra.

§1. Une alliance continentale historique

« Le Canada et les États-Unis ont atteint le point où nous ne pouvons plus nous considérer mutuellement comme des pays «étrangers⁵» ». Cette phrase, prononcée par le président américain Harry Truman en 1947, est révélatrice de la coopération croissante qui s'est établie entre les deux voisins Nord américains depuis le début du XXe siècle. Entretenant des liens économiques et culturels forts, antérieurs à la Confédération

⁴ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », éditions les Amériques, Presses universitaires de Rennes, 2016, p.321.

⁵ Traduit de l'anglais : « *Canada and the United States have reached the point where we can no longer think of each other as «foreign» countries.* » Harry S. Truman, « *Address Before the Canadian Parliament in Ottawa* », The American Presidency Project, 11 Juin 1947

canadienne, les deux nations ont progressivement forgé une relation spéciale qui continue d'être mise en avant aujourd'hui par les chefs d'État canadiens et américains. Cette relation, dont les racines remontent à l'ère de la colonisation britannique, dépasse largement les seules sphères économiques, culturelles ou linguistiques. En effet, la géographie particulière du continent nord-américain, caractérisée par une relative isolation du reste du monde et le partage de la plus grande frontière au monde, rend la dimension sécuritaire particulièrement importante pour les deux États⁶. Bien qu'ayant été ennemis en 1812, lorsque les jeunes États-Unis indépendants échouèrent dans leur tentative d'annexion du Canada, les deux pays ont combattu côte à côte au cours de la grande majorité des conflits du XXe et du XXIe siècles. Si la première guerre mondiale avait permis au Canada de s'imposer comme une puissance militaire majeure et de se détacher progressivement de la tutelle anglaise en matière de politique étrangère, la seconde guerre mondiale fut l'événement catalyseur du rapprochement entre Ottawa et Washington en matière de sécurité et de défense. Entré en guerre contre l'Allemagne dans le cadre de son alliance à la Grande-Bretagne, l'isolation croissante de cette dernière et l'apparition des sous-marins allemands dans l'Atlantique Nord incitèrent le Canada à chercher soutien et assistance en dehors de l'Empire britannique⁷. Les États-Unis, sous l'égide de leur président, Franklin D. Roosevelt, comprirent dès 1940 que la neutralité ne serait pas une ligne politique tenable face à une Allemagne nazie en pleine expansion à l'Ouest et couverte à l'Est par le pacte de non-agression entre Staline et Hitler. Conscient de la vulnérabilité croissante du continent nord américain en cas de destruction de la Marine royale britannique, Roosevelt invita en août 1940 son homologue canadien, William McKenzie King, à une réunion informelle à Ogdensburg, en périphérie de New York. Cette rencontre aboutit à la mise en place d'un traité officieux mettant en place un *Permanent Joint Board on Defense* (JPDB)⁸, un organe bilatéral de défense continentale où des responsables militaires et civils des deux pays se réuniraient tous les six mois pour aviser les gouvernements associés sur les questions de défense relative à l'Amérique du

⁶ Gouvernement du Canada, «Relation de défense entre le Canada et les États-Unis », Défense nationale et les Forces armées canadiennes, Ottawa, 4 décembre 2014

⁷ Voir à ce propos l'excellent livre de Norman Hillmer et Jack Granatstein, « *Empire to Umpire* », Nelson College Indigenou, 2^e édition, Ottawa, 2007

⁸ Douglas L. Bland, « *Canada Without Armed Forces ?* », Montréal, McGill-Queens University Press, 2004, p.163.

Nord. Cette rencontre et ses conséquences provoquèrent la colère du Premier ministre britannique William Churchill, tout comme des hommes politiques canadiens loyaux à la couronne d'Angleterre. Ils estimaient que l'acceptation de King sans consultation du parlement achèverait la dégradation des liens entre le Canada et Londres au profit d'un pays aux ambitions impériales de plus en plus marquées et aux atouts industriels, économiques et militaires bientôt inégalés. Les détracteurs de King ne se trompaient pas vraiment, le premier ministre avait intentionnellement fait passer la Grande-Bretagne au second rang pour placer la relation de défense Canada-États-Unis au plus haut niveau. Selon Elinor Sloan, docteur du Collège militaire royal du Canada, c'est paradoxalement cet engagement et l'issue favorable de la seconde guerre mondiale pour les Alliés qui permirent au Canada de devenir une nation à part entière, véritablement indépendante dans sa politique de défense⁹.

Dès l'issue de la guerre, King sut placer le Canada dans une position militaire avantageuse. Le pays faisait partie des vainqueurs, était doté de la quatrième flotte au monde et possédait une armée aguerrie et nombreuse, en dépit des troubles au Québec lors de la conscription. Le Premier ministre, fort de sa nouvelle alliance avec les États-Unis, pérennisa la participation du Canada au JPBD pour renforcer la coopération militaire entre les deux États. Même si selon l'historien militaire Desmond Morton, King n'avait que peu d'estime pour l'idée du président Woodrow Wilson d'établir une société des nations et un principe de sécurité collective, le Premier ministre du Canada soutint activement la création de l'Organisation des Nations unies. La participation du Canada aux Nations unies permettrait à King de multiplier les partenariats et les missions pour les forces canadiennes tout en limitant l'influence des Américains sur la politique de défense canadienne. Le rejet par King de l'accord de défense hémisphérique proposé par Truman fin 1945 à Chapultepec montre bien que, très tôt, les hommes politiques canadiens étaient conscients que la coopération militaire avec Washington pourrait mettre en péril leur souveraineté et leur autonomie stratégique¹⁰. La défense fut rapidement axée sur la participation aux missions onusiennes et la menace soviétique, dans le contexte de guerre froide grandissant, fut mise au second plan. Tout au plus, Ottawa craignait une attaque de

⁹ Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », 2^e édition, Montréal-Kingston Ontario, McGill-Queens University Press, 2010, p.6.

¹⁰ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Editions Athéna, Montréal, 2007, p.244.

diversion dans l'Arctique tandis que la véritable bataille aurait lieu en Europe¹¹. Malgré cela, King finit par confirmer son attachement à l'alliance canado-américaine en signant le 12 Février 1947, un accord bilatéral engageant le Canada à employer armes, matériels et services de transmissions américains. Pour les opposants de King, 1947, bien plus qu'Ogdensburg, constituait « l'intégration militaire du Canada à son ennemi historique¹² ».

§2. *Entre atlantisme et politique onusienne*

Le successeur de King, le québécois Louis Saint Laurent, inaugura la stratégie de l'ancien premier ministre en entretenant des relations bilatérales avec les vainqueurs et en acceptant des responsabilités internationales à l'ONU. C'est notamment lui qui développa la perspective internationaliste consistant à garantir la sécurité des Canadiens aussi loin que possible des côtes du Canada. Mais paradoxalement, son ministre de la Défense nationale (MDN) Brooke Claxton plaçait comme priorité stratégique la défense du continent¹³. Dès 1948, la question d'une défense domestique ou d'une défense de l'avant commençait déjà à diviser les parlementaires et les ministres canadiens. Jusqu'en 1952 toutefois, le continent était considéré comme hors de portée des soviétiques et la décennie 1950-1960 fut marquée par la participation croissante des forces armées canadiennes aux opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU. Saint Laurent détacha ainsi un contingent de troupes canadiennes au Cachemire en 1948 pour faire vivre une trêve vacillante entre l'Inde et le Pakistan. La perception canadienne des OMP était alors très défensive, il fallait empêcher une guerre entre les deux grands et essayer de montrer que malgré un penchant pour le camp américain, le Canada tentait de mener une politique internationale autonome. Mais la participation du Canada à la *Western Union Defence Organization* (WUDO) en 1948, remplacée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1949, puis le déclenchement de la Guerre de Corée, confirmèrent la tendance du Canada à soutenir ses alliés d'Europe de l'Ouest et son voisin Nord américain. Pour autant, les puissances coloniales européennes étant engagées dans des guerres de

¹¹ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », op. cit. p.245.

¹²Ibid., p.246.

¹³Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », op. cit. p.7.

décolonisation en Afrique et en Asie tandis que les Etats-Unis et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) ne pouvaient soutenir l'ONU par manque d'impartialité, ce fut le Canada qui devint le principal fournisseur de casques bleus à la communauté internationale. Cet effort était particulièrement délicat dans un contexte de démilitarisation croissant mais il confirmait l'ascendant de la politique de défense *ultra mare* sur le courant isolationniste¹⁴. En parallèle de la participation aux OMP, le Canada intensifia son engagement à l'OTAN. Si Saint-Laurent avait adhéré au traité pour éviter une association continentale, la plupart des canadiens estimant « qu'à 12 dans le même lit, aucun risque de viol¹⁵ », la politique et la technologie changèrent cela. Le test réussi de l'arme atomique soviétique en 1949 et la construction de bombardiers à long rayon d'action firent comprendre à Ottawa et Washington que l'Amérique du Nord ne serait bientôt plus à l'abri de la menace soviétique, qui plus est nucléaire. Eisenhower, l'un des architectes de l'armistice en Corée du 27 Juillet 1953, entraîna son pays vers une augmentation quantitative et qualitative de ses armements stratégiques. Face à un déséquilibre des forces conventionnelles en Europe, Washington compensa son infériorité numérique par la présence de bombardiers atomiques en Europe dans l'hypothèse d'une invasion de l'Armée rouge. Conscient de la course aux armements qui s'emballait entre deux ensembles de forces, le Canada soutint son allié américain et entreprit la création d'un avion de chasse à réaction, le CF 100 et d'un réseau radar *Pinetree* sur le 49^e parallèle, c'est à dire sur la frontière entre les deux nations nord américaines. En compensation de cette contribution canadienne, les Etats-Unis financèrent la construction d'une ligne *Distant Early Warning* (DEW) sur le 55^e parallèle, dans la partie Arctique du Grand Nord canadien. Ceci amènerait d'ailleurs les États-Unis à ne reconnaître que tardivement les prétentions du Canada sur l'Arctique. Le CF 100 étant jugé trop lent, Ottawa opta pour un avion symbole de l'autonomie canadienne en matière de défense, l'Avro Arrow CF-105. Pensé et fabriqué au Canada, cet appareil serait le joyau de l'Armée de l'air canadienne et contribuerait à la sécurisation de l'espace aérien Nord américain. Toutefois, très rapidement, des inquiétudes sur le coût d'un tel avion, entre 2,5 millions et 6 millions voire 12,5 en considérant les programmes avortés, divisèrent la

¹⁴ Ibid., p.9.

¹⁵ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », op. cit., p.246.

société et les politiques canadiens. Sans le savoir, le projet des MDN Claxton puis Howe engendrerait un différend majeur avec le gouvernement américain dans le champ de la défense. L'année de la création du *North American Aerospace Defense Command* Washington demanda à ses alliés à l'OTAN un accord de défense antiaérienne rejeté par les Français. Les Américains exigèrent alors en février un commandement aérien distinct pour l'Amérique du Nord. Le gouvernement libéral canadien était divisé et préféra repousser la décision après les élections générales de Juin 1957¹⁶. La même année, le Canada était honoré par le prix Nobel de la paix décerné au ministre des Affaires étrangères de Saint-Laurent Lester B. Pearson pour sa gestion de la crise de Suez. Ce dernier pensé favori aux élections de Juin fut largement battu par le conservateur John Diefenbaker.

§3. *Un pivot polémique vers l'allié américain*

Le retour historique des conservateurs au pouvoir se traduit dès la prise de fonction de Diefenbaker par un alignement plus fort avec la politique de Washington. Dès 1957, son MDN, Pearkes, signa le traité NORAD qui devint le principal organe de surveillance et de défense antiaérienne mutualisé au monde. Recommandé par le JPBD, créée à la suite de la rencontre d'Ogdensburg entre Roosevelt et King, le NORAD diviserait la défense aérienne, et *a posteriori* aérospatiale et maritime, de l'Amérique du Nord en régions stratégiques soit aujourd'hui l'Alaska, le Canada et les États-Unis. Des militaires issus des trois Armées travailleraient en permanence à la surveillance et au contrôle de l'espace aérien Nord-américain dans un premier temps, contre les bombardiers stratégiques russes, puis contre les missiles balistiques qui remplacèrent progressivement les aéronefs classiques après la mise sur orbite du satellite soviétique Spoutnik. La condition du Canada pour sa participation à cet accord novateur était le partage du commandement des forces affectées au NORAD. Il fut ainsi convenu que le commandant en chef de l'organisation serait toujours un américain assisté d'un commandant en second canadien. L'opposition canadienne à cette intégration militaire Nord-américaine critiquait un système extrêmement centralisé qui pourrait envoyer des

¹⁶ Ibid., p.261.

forces canadiennes comme américaines faire la guerre au bon vouloir de Washington. Pour les détracteurs de Diefenbaker, si Robert Borden et King avaient lutté pour que le Canada obtienne le droit de diriger son propre destin, Diefenbaker avait, sans le vouloir, abdiqué pour son propre pays le droit de déclarer la guerre ou non¹⁷. La deuxième phase de cette polémique sur la perte d'autonomie stratégique du Canada fut entérinée par la décision du gouvernement conservateur d'annuler le programme Arrow lancé par les libéraux. Lorsque le premier prototype du chasseur sortit de l'usine Avro, entreprise canadienne spécialisée dans l'aéronautique, le satellite Spoutnik décollait en URSS et inaugurait l'ère des objets balistiques. Dès lors, un appareil conçu pour la chasse aux bombardiers risquait fort de devenir impuissant face à des missiles sans pilote. Diefenbaker donna à son gouvernement un délai de six mois pour prendre une décision. Le 20 février 1959, le projet du CF 105 fut enterré et la compagnie Avro congédia 14 000 personnes. Le gouvernement se retrouvait vulnérable, doté seulement d'une poignée d'appareils dont bon nombre de prototypes. Si la ligne officielle des conservateurs pour l'annulation de contrat historique était le déclassement de l'appareil face au progrès technologique des soviétiques, la réalité était beaucoup plus simple et peu glorieuse. Le Canada n'avait pas les moyens de s'acheter des avions à 8 millions de dollars l'unité et même 100 appareils ne suffiraient pas à défendre l'espace aérien canadien en cas d'attaque. Les conservateurs prirent alors la décision d'équiper l'Armée canadienne avec des missiles Bomarc, de fabrication américaine. Il s'avérait que ce missile était lui aussi spécialisé dans la défense contre bombardiers pilotés et n'apportait aucune plus value, si ce n'est son prix, par rapport au CF-105 de conception canadienne. Alors que les industries canadiennes de défense montaient dans la décennie 1960-1970, les Etats-Unis surent habilement imposer plusieurs de leurs matériels au MDN canadien tout en utilisant les industries de défense développées par Howe comme une succursale de la technologie d'avant garde américaine après la ratification d'un accord de partage sur la production de défense. Pour compenser l'annulation du programme titanesque Arrow et l'absence de flotte de chasse au Canada en partie palliée par l'achat du Bomarc de Boeing, Washington offrit à son allié 66 McDonnell F-101 Voodoo. Ce don fut indirectement payé par le Canada qui accepta de fournir l'intégralité du personnel en charge du réseau

¹⁷ Ibid., p.263.

radar de surveillance Pinetree, sur le 49^e parallèle. Le legs de ces chasseurs Voodoo fut perçu comme une véritable humiliation car les officiers de l'Armée de l'air canadienne connaissaient l'état de vétusté avancé des appareils, que même la garde nationale américaine avait rechigné à utiliser¹⁸. L'entorse à la souveraineté canadienne en matière de défense ne s'arrêta pas là. Dès l'acquisition des Bomarc, le Congrès américain demanda à ce que le *Strategic Air Command* (SAC) soit en charge du processus de lancement du missile. En effet, pour être efficace comme contre missile stratégique, l'arme produite par Boeing devait être équipée d'une charge nucléaire, ce que Diefenbaker nia continuellement pendant son mandat. Il s'avérait que le missile était bel et bien doté d'une ogive nucléaire et que sans autorisation explicite du Congrès américain, le Canada ne pourrait faire usage de sa propre défense anti missile. Ainsi pendant plusieurs années, la défense aérienne du Canada reposa presque exclusivement sur une hypothétique autorisation d'engagement par Washington. La crise de Cuba envenima la situation lorsque, le 25 octobre 1962, le NORAD passa en alerte Defcon 3, niveau qui précède la guerre effective. Le commandant de l'organisation avait lancé l'alerte après que des appareils de reconnaissance américains aient repéré des fusées sur l'île de Cuba passée sous le contrôle des castristes, proches de Moscou. Le Canada fut gêné car, s'il n'entretenait aucune velléité à l'égard des Cubains, les Voodoo et Bomarc étant également affectés à la protection de la côte Nord-Est des Etats-Unis dans le cadre du NORAD, Ottawa contribuait *de facto* à la préparation de la guerre nucléaire en cas de confrontation. Par ailleurs, la Marine canadienne joua un rôle important en se déployant à la périphérie des eaux américaines, laissant l'*US Navy* disposer de bâtiments supplémentaires pour faire le blocus de Cuba. Cette prise en otage du Canada dans le bras de fer entre Washington et Moscou-La Havane acheva de dégrader les relations entre le *golden boy* américain Joseph Kennedy et « le fils austère d'une famille modeste de la Saskatchewan¹⁹ » John Diefenbaker. Si les différends entre les deux chefs d'état étaient antérieurs à la crise, l'humiliation causée par l'alerte Defcon 3 fit passer la relation entre

¹⁸ Ibid., p.264.

¹⁹Jean Dion , « Les hauts et les bas de l'amitié canado-américaine... au sommet », Le Devoir, Montréal, 13 Février 2017, consulté le 15 Février 2017

les deux hommes de entente forcée à détestation mutuelle²⁰. La tension catalysée par le débat sur l'utilisation d'armes nucléaires, sous la forme de missiles Bomarc, au Canada, irrita fortement les responsables du Pentagone. Ils percevaient une sorte d'hésitation du gouvernement Diefenbaker à tenir leurs engagements en matière de défense continentale. Lors d'une visite à Ottawa, le commandant en chef de l'OTAN, le général américain Lauris Norstad déclara publiquement et fort peu diplomatiquement, que le Canada avait un engagement nucléaire dans le cadre de son appartenance à l'Alliance atlantique. Diefenbaker, surpris par cette intervention très polémique alors que la société canadienne manifestait de plus en plus d'hostilité à une prolifération nucléaire du Canada, s'efforça de nier la présence d'ogives B nucléaires dans les missiles Bomarc sol-air. Washington, quelques semaines avant les élections générales de 1973, embarrassa Diefenbaker en publiant un rapport sur la défense antiaérienne continentale²¹. D'abord, le Pentagone reconnaissait avoir livré à Ottawa des missiles Bomarc dotés d'ogives nucléaires. La seconde révélation était que, sans missiles nucléaires, les avions de chasse Voodoo seraient incapables d'intercepter un missile balistique ennemi. Dès lors, le rapport concluait que les systèmes d'armes choisis par le gouvernement Diefenbaker indiquaient une volonté implicite de ce dernier d'avoir un rôle nucléaire au sein de l'OTAN. Ces informations en provenance d'un pays allié mirent en porte à faux le Premier ministre conservateur devant le peuple canadien en période électorale.

§4. *L'épopée mythique d'un Canada gardien de la paix*

Les Libéraux gagnèrent les élections de 1963 de justesse, ce qui permit à Lester B. Pearson, le malheureux perdant de 1957, de devenir premier ministre et chef d'un gouvernement minoritaire. La campagne électorale de Pearson avait été particulièrement bien menée en jouant sur à la fois sur le plan économique, le Canada étant entré en récession entre 1957 et 1960, mais aussi sur le plan de la souveraineté et de la représentation des Canadiens, floués par la controverse du Bomarc. Mais la tâche de Pearson serait rude dans le domaine de la défense. L'engagement à baisser les dépenses

²⁰Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » op. cit., p. 10.

²¹Desmond Morton, « *Histoire militaire du Canada* », op. cit., p.263.

militaires et l'augmentation peu contrôlée des soldes de militaires sous Diefenbaker avaient laissé le bras armé du Canada avec peu de ressources. Le MDN de Pearson, Paul Hellyer, fut chargé d'enclencher l'interarmisation des trois corps²²: Marine royale canadienne, Aviation royale canadienne et Armée canadienne, afin de réaliser des économies d'échelle et limiter les coûts administratifs. Sa deuxième mission était de recentrer la politique de défense sur les OMP au détriment du NORAD, de l'OTAN et du partenariat avec les Etats-Unis pour la défense continentale. L'objectif secondaire était de créer une identité militaire canadienne en unifiant les trois armées sous l'appellation de forces armées canadiennes (FC) et en imposant un uniforme unique. Malgré les prédictions pessimistes de la commission Glassco, chargée par Hellyer de mesurer la faisabilité d'une telle uniformisation des armées, et les démissions en masse entre 1964 et 1967, Hellyer réussit son pari. Le 25 Avril 1967, année du centenaire de la Confédération canadienne, les trois Armées royales furent unifiées sous l'appellation actuelle de FC. La disparition du terme royal fut également perçue comme une habile tactique politique de rappeler à Londres la souveraineté du Canada, tout comme le nouveau drapeau officiel à la feuille d'érable. Tout en renouvelant l'outil de défense militaire en acceptant les ogives nucléaires tant niées par Diefenbaker et en signant plusieurs contrats d'acquisition de matériels, Pearson n'hésita pas à rappeler à son homologue américain l'indépendance du Canada en matière de politique étrangère, mise en avant dans le premier livre blanc de la défense en 1964. Ainsi, Pearson n'hésita pas à s'opposer ouvertement à l'intervention américaine au Vietnam. Lors d'un discours à l'Université Temple aux Etats-Unis où il était invité pour une remise de prix honorifique, le premier ministre rejeta ouvertement la demande présidentielle à Ottawa de déployer troupes et matériels au Vietnam pour soutenir l'effort de guerre américain. Il poursuivit en conseillant aux Etats-Unis de se retirer de ce pays dans les plus brefs délais. Il fut convoqué à Camp David où le président Johnson lui adressa dans un excès de colère la célèbre formule « Ne viens pas dans mon salon pisser sur mon tapis²³ ». Il est toutefois important de nuancer cet événement dans la mesure où, pour le Vietnam comme pour l'Irak en 2003, le Canada soutint les Etats-Unis

²² Elinor C. Sloan « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » op. cit. , pp 14-15.

²³ Jean Dion, « *Les hauts et les bas de l'amitié canado-américaine... au sommet* », Le Devoir ,Montréal, 13 Février 2017, consulté le 15 Février 2017

par des chemins parallèles. Pour le cas du Vietnam, Johnson put compter sur les matières premières canadiennes et la coopération des industries civiles et de défense. Même si le livre blanc de 1964 ne mentionnait curieusement pas les Etats-Unis, Pearson souhaitait sensiblement améliorer les relations canado-américaines mais cela devrait se passer davantage par la coopération multilatérale que par une relation bilatérale asymétrique²⁴. L'ONU et l'OTAN seraient les principaux organes de coopération entre les deux pays tandis que la défense domestique serait perpétuée par le NORAD mais aussi par des initiatives nationales.

§5. Trudeau père, et la troisième voie

Le successeur de Pearson et père de l'actuel Premier ministre, Pierre-Elliott Trudeau renversa les priorités en matière de défense avancées par Hellyer. Le 3 avril 1969, moins d'un an après la victoire des libéraux, le MDN Léo Cadieux publia un nouveau document qui plaçait la surveillance du territoire et des côtes et la protection de la souveraineté au plus haut niveau des responsabilités des FC. Venaient ensuite dans l'ordre, la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les Etats-Unis et le soutien aux opérations de maintien de la paix en dernier lieu. Sous Trudeau père, l'OTAN passa au second plan lorsque Cadieux annonça le retrait de 7 200 des 10 000 militaires canadiens basés en Allemagne et le maintien d'uniquement 3 escadrons d'avions Star Fighter dépassés. Le commandement canadien en Europe quittait la sphère d'influence britannique et s'harmonisait avec les forces américaines. La Marine fut saignée avec la mise à la casse du porte-avion Bonaventure tandis que cinq régiments de l'Armée de Terre disparaissaient et que les effectifs de la réserve passaient de 23 000 à 19 000 hommes. Mais le franchissement d'un tanker pétrolier américain dans le passage du Nord Ouest sans autorisation canadienne en 1969 encouragea Trudeau à se distancer du partenariat bilatéral avec Washington. Il considérait qu'être le voisin des Etats-Unis revenait à « dormir avec un éléphant. Qu'importe le degré d'amitié et de calme de la bête, si on peut l'appeler ainsi, l'autre » (le Canada) « serait toujours affecté par ses

²⁴ Elinor C. Sloan « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » op. cit., pp 15-16.

convulsions et ses grognements²⁵ ». Les relations difficiles entre Trudeau et Washington seraient de nouveau mises en évidence en 1971 lorsque ce dernier, à une conférence de presse, dénonça une présence américaine écrasante, posant « un danger à notre identité nationale d'un point de vue culturel, économique et peut-être même militaire²⁶ ». La déclaration de Nixon au Parlement Canadien en 1972 allait confirmer la réciprocité de l'attitude de Trudeau. Le président américain constatait la mort clinique de « la relation spéciale » entre le Canada et les Etats-Unis, reconnaissant l'existence d' « entités très distinctes » (...) « de différences significatives ; et qu'aucun intérêt n'est favorisé lorsque ces réalités sont dissimulées²⁷ ». Bien que non hostile à l'ONU, Trudeau voulait faire primer la sécurité domestique sur la sécurité internationale dans un contexte de montée en puissance de la menace terroriste. Les événements de 1970 vinrent confirmer ses craintes et il nomma un nouveau MDN, MacDonald pour affirmer le pivot stratégique canadien vers la sécurité intérieure. En outre, Trudeau n'hésita pas en octobre 1970 à déployer l'armée et à faire appliquer les lois sur les mesures de guerre, sorte d'état de siège dans la conception française, à Montréal. L'enlèvement et l'assassinat du ministre du travail québécois Pierre Laporte par le Front de Libération du Québec (FLQ) entraînèrent des perquisitions et arrestations arbitraires par des militaires employés pour des missions de police²⁸. L'état de siège briserait le FLQ et Trudeau ressortirait renforcé de la crise d'Octobre 1970. Pour autant, cette période marquerait les consciences des Canadiens qui constataient pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation des FC pour des missions de sécurité intérieure. Selon l'historien Desmond Morton, à partir de cette date, le Canada cessa d'être un « *Helpful fixer*²⁹ » et pensa d'abord à lui. Trudeau, conscient d'avoir délaissé un peu trop l'allié américain au risque d'être isolé, accepta d'envoyer 250 militaires au Vietnam en 1973 pour procéder au retrait du contingent américain du pays. Si cet acte eut surtout une signification

²⁵ Jack L. Granatstein et Robert Bothwell, « *Pirouette : Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy* », Toronto, University of Toronto Press, 1990, p.51. « *being America's neighbour "is like sleeping with an elephant. No matter how friendly and even-tempered the beast, if one can call it that, one is affected by every twitch and grunt."* »

²⁶ Ibid., p.51. « *a danger to our national identity from a cultural, economic and perhaps even military point of view* »

²⁷ Ibid. p. 71, « *That we have very separate identities; that we have significant differences; and that nobody's interests are furthered when these realities are obscured* »

²⁸ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », op. cit., p.277.

²⁹ Ibid. p. 279.

symbolique, les programmes de modernisation des forces armées dans une stratégie nationale et nationaliste sont aujourd'hui beaucoup plus concrets sous Trudeau. Ces programmes visent à assurer les missions définies par le livre blanc et à autonomiser la défense du Canada en construisant 6 frégates de patrouille côtière, 18 avions de surveillance Aurora à long rayon d'action pensés pour les missions Arctique et potentiellement 137 chasseurs F-18D Hornet de McDonnell Douglas américains. De leur côté les Etats-Unis ne se sont pas privés de faire payer le prix fort à Ottawa dans ses investissements d'équipement. Ainsi, le MDN a dû commander 23 avions patrouilleurs de la marque Lockheed pour 300 millions d'euros en 1972 et 18 autres en 1978 pour 900 millions. Le prix a vraisemblablement triplé, pour cinq avions de moins. Les Etats-Unis tiraient ainsi profit de la valse des MDN sous Pearson et Trudeau, de la contradiction de leurs livres blancs respectifs et du processus de civilianisation de la défense entérinée par Trudeau père. Enfin, la décennie 1970 a mis à mal les capacités opérationnelles des FC dans la mesure où très peu de troupes furent envoyées en opérations extérieures, via l'ONU ou l'OTAN et que le phénomène de fonctionnarisation de l'armée commença à se mettre en place, parasitant progressivement la réactivité et le moral des militaires. Les relations entre Canada et Etats-Unis s'améliorèrent progressivement à la fin des années 1970 lorsque le NORAD se tourna officiellement vers la lutte anti-missile et laissa le Canada surveiller seul son espace aérien. Ronald Reagan, le successeur de Carter à la Maison-Blanche, bien qu'il ne trouvait pas Trudeau suffisamment anticommuniste à son goût³⁰, fut satisfait de l'effort canadien de réarmement alors qu'il lançait son initiative de défense stratégique (IDS) visant à asphyxier économiquement l'URSS dans une guerre des étoiles coûteuse et technologiquement inatteignable. Poursuivant sa campagne de séduction auprès de Washington, Trudeau trouva un moyen de plaire aux Américains sans trop drainer les forces canadiennes. Alors qu'il promettait de renforcer la souveraineté canadienne à ses frontières en augmentant de 4 700 hommes les effectifs réguliers des FC dans la campagne électorale de 1979, Trudeau accorda à Reagan l'autorisation de procéder à des tests nucléaires militaires dans le Grand Nord canadien. Cette complicité tacite d'Ottawa à la remilitarisation de l'Amérique du Nord fut largement contestée par des manifestations civiles anti-nucléaire, voire anti américaines.

³⁰ Jean Dion, « Les hauts et les bas de l'amitié canado-américaine... au sommet », Op. Cit.

Trudeau n'en tint pas compte, laissa le Pentagone procéder aux essais, mais tenta d'apaiser les tensions en nommant Geoffrey Pearson, fils du prix Nobel de la paix et premier ministre Lester B. Pearson, à la tête de l'institut canadien pour la paix et la sécurité. Internationales. Alors que Trudeau avait prôné « une troisième voie³¹ » dans la guerre froide qui redémarrait entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, certains spécialistes considèrent qu'à contre courant du discours, c'est peut être sous Trudeau que le Canada embrassa le camp américain et s'inspira de son modèle militaire pour la modernisation doctrinale et opérationnelle de l'outil de défense canadien³².

§6. *L'ambition d'un partenariat unique*

Le raz de marée du parti conservateur qui remporta les élections générales de 1984 porta au pouvoir un premier ministre anti communiste très favorable à Washington. Brian Mulroney, le nouveau chef de l'exécutif canadien, arriva dans un contexte de retour de la Guerre froide. Reagan, au pouvoir depuis 1981, poursuivit sa guerre des étoiles tandis que les gouvernements marxistes ou socialistes d'Amérique du Sud ou des Caraïbes, comme l'île de Grenade en 1983, étaient renversés par les forces américaines et leurs alliés autoritaires. Les forces du pacte de Varsovie et celles de l'OTAN intensifiaient leurs exercices militaires avec un effort particulier sur la dissuasion. Ce fut notamment le cas lors de l'opération *Able Archer* de l'OTAN lancée en novembre 1983. Après quelques hésitations, Mulroney traduisit sa vision stratégique par un nouveau livre blanc de la Défense en 1987, *Challenge and Commitment, a Defence Policy for Canada*. Constatant l'échec de la multipolarité, un regain de tension entre les deux superpuissances qu'étaient alors l'URSS et les États-Unis, le gouvernement Mulroney identifia clairement dans le livre blanc l'outil militaire soviétique comme la principale menace et entrevit la coopération militaire multilatérale via l'OTAN et bilatérale via le NORAD comme des priorités stratégiques. Le document mettait également l'accent sur la souveraineté canadienne dans l'Arctique et la nécessité de poursuivre le règlement

³¹ Peter, McKenna « *Should Canada revisit the third option ?* », The Guardian, Londres, 13 décembre 2011, consulté le 28 Mars 2017. URL : <http://www.theguardian.pe.ca/opinion/letter-to-the-editor/2011/12/12/should-canada-revisit-the-third-option-2832438.html>

³² Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America,* » *op. cit.* p.19.

pacifique des disputes internationales à travers le *peacekeeping* et le contrôle des armements³³. Bien que la coopération avec les Etats-Unis ait été mise en avant, il semble que la prudence du MDN Perrin Beatty ait encouragé l'élaboration d'une politique mixte, balancée entre continentalisme et internationalisme ainsi qu'entre multilatéralisme, bilatéralisme et unilatéralisme. Cependant, si Mulroney souhaitait relancer le nationalisme canadien en réconciliant la Confédération avec sa partie francophone et restaurer de bons rapports avec le Royaume Uni via l'OTAN et le Commonwealth, il consacra une part importante de sa politique étrangère à courtiser les Etats-Unis pour « cimenter le *business*³⁴ ». Cette politique courtisane aboutira à la signature et la ratification de l'Accord de Libre-Échange (ALE) en 1987-1988, qui évoluerait sous le premier ministre Jean Chrétien en Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA), incorporant le Mexique. Cet accord deviendrait à terme la dimension la plus importante de l'intégration économique des deux voisins du Nord et servirait à plusieurs reprises de levier diplomatique important en politique étrangère, notamment sur le versant militaire. La mise en application du Livre Blanc se traduit en outre par le renforcement de la brigade des forces armées canadiennes à l'OTAN de 1500 hommes, amorçant un réinvestissement canadien dans l'Alliance encouragé par Washington. Au niveau bilatéral également, Mulroney fit montre de bonne volonté en modernisant les radars NORAD sur le 49^e et le 55^e parallèles. Les détracteurs du premier ministre l'accusèrent de rendre complice le Canada de l'IDS initiée par Reagan et de remettre en cause l'autonomie politique durement acquise au milieu du XX^e siècle. Ce dernier rétorqua que la modernisation des moyens de surveillance dans le Grand Nord faisait partie d'une stratégie de souveraineté dans l'Arctique et était nécessaire à la défense continentale. Dans l'application précise de sa politique mixte, Mulroney entreprit plusieurs programmes d'équipement des forces après qu'un brise-glace américain, le Polar Sea, eut traversé le passage du Nord-Ouest sans autorisation d'Ottawa en 1985. Promettant l'amélioration du système de prévention DEW, Mulroney promettait la modernisation et l'élargissement d'une Marine canadienne capable de faire respecter la souveraineté

³³ Gouvernement du Canada, Livre Blanc de la défense, « *Challenge and Commitment, a Defence Policy for Canada* », Juin 1987, p.24. http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/dn-nd/D2-73-1987-eng.pdf

³⁴ Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » *op. cit.* p.19.

canadienne à l'Est, à l'Ouest et surtout au Nord. Mais ce projet suscita quelques controverses lorsque Ottawa accepta de confier un contrat pour six frégates de classe Halifax aux industries navales du Nouveau Brunswick, une fois seulement après que le premier ministre du Nouveau-Brunswick eut accepté de ratifier l'ALE. Le chantage, si le mot est qualifié, montrait l'importance d'une coopération économique et politique approfondie avec les Etats-Unis pour le leader canadien. Le projet de créer une flotte sous marine capable d'aller sous la calotte polaire fut déçu par un avertissement américain qui ne voyait pas d'un bon œil le développement d'une capacité sous-marine canadienne en Arctique. Washington conseillait plutôt à son allié d'investir dans d'autres composantes majeures des FC. À l'échelle domestique, l'ambition du gouvernement Mulroney de construire entre 10 et 12 Sous Marins Nucléaires d'Attaque fut très critiquée par la presse et la population. On accusait le premier ministre de souhaiter un prolongement de la Guerre Froide au risque de creuser la dette d'un pays déjà affaibli par les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Mulroney fit alors machine arrière sur les sous-marins ainsi que sur plusieurs projets d'acquisitions d'avions, de chars et de matériels blindés pour les FC. L'effondrement du bloc soviétique et la dissolution du pacte de Varsovie allaient complètement bouleverser la doctrine d'emploi des forces d'Ottawa et faire émerger un nouveau spectre de menaces qui rendaient obsolètes les politiques et les stratégies de défense dominantes pendant la Guerre froide. Lorsque le gouvernement de Mulroney décida de déployer l'armée afin de réprimer la révolte des indiens Mohawks lors de la crise d'Oka en 1990, les Canadiens prirent alors conscience que la perception du Canada comme « havre à l'épreuve du feu³⁵ », expression popularisée en 1924 par le sénateur Raoul Dandurand. Appartenait désormais à un passé révolu.

§7. Un changement de contexte international

Les années 1990 ont préfiguré les grands changements stratégiques de la défense canadienne opérés après 2001. Outre le retrait progressif et définitif des Forces armées canadiennes stationnées en Europe, le Canada a peu à peu cessé de fournir des troupes

³⁵ Claude Beauregard "Les Canadiens français et le maintien de la paix." Cap-aux-Diamants 43, Montréal, 1995, pp.58-61

aux opérations de maintien de la paix après l'affaire de la Somalie en 1993. Durant cette opération humanitaire pour lutter contre la famine en Somalie, des soldats du régiment aéroporté du Canada, des troupes d'élite, torturèrent et tuèrent un adolescent somalien accusé de vol. Ce scandale jeta l'opprobre sur les forces canadiennes et força le gouvernement à remettre en question la politique historique de *peacekeeping*³⁶. Le traumatisme de l'affaire somalienne avait en outre montré les limites d'une utilisation en flux tendu de l'appareil militaire, victime de restrictions budgétaires croissantes. Le moral était bas car les troupes étaient épuisées par les multiples déploiements et des rotations très longues. L'obsolescence croissante de certains matériels, notamment pour les forces terrestres, achevait de démontrer la traversée du désert pour les FAC dans les années 1990. La question se posait alors d'une restructuration de la politique de défense et des forces armées canadiennes. Fallait-il réinvestir massivement dans la défense de l'avant ou au contraire, avoir une politique davantage continentale et utiliser les FC comme des supplétifs des forces de sécurité intérieure ? Le Canada devait-il faire le deuil des OMP et appuyer le nouvel ordre mondial prôné par les Américains ? La réponse à cette question fut en partie apportée par l'avènement de la menace terroriste et le durcissement des crises internationales. La menace terroriste, transnationale, déterritorialisée et polymorphe, allait en 2001 mettre un terme à l'invulnérabilité géographique d'une Amérique-forteresse obsédée par sa défense périphérique, au détriment de sa sécurité intérieure. L'émergence du terrorisme venait ainsi mettre un terme à la brève période unipolaire qui avait succédé à la Guerre froide. En outre, le génocide au Rwanda en 1994 et les frappes de l'OTAN contre la Serbie en 1995 avaient montré les limites du pouvoir coercitif de l'ONU. Le Canada s'était alors rangé aux côtés de son allié américain pour tenter de palier cette faiblesse du CSNU tout en se détournant des OMP traditionnelles.

En conclusion, le partenariat militaire entre le Canada les Etats-Unis s'est progressivement renforcé depuis 1940 et a contribué à forger une relation spéciale mais déséquilibrée entre les deux pays. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il

³⁶ Sherene Razack, « *Dark Threats & White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism* », Toronto: University of Toronto Press, 2004, pp.87-114.

semblerait en outre que les gouvernements canadiens qui se sont succédé ont toujours cherché un équilibre plus ou moins subtil entre convergence avec les États-Unis et démarquage sur le plan de la défense. Il est légitime de se demander si la guerre contre le terrorisme, justifiée par l'avènement de nouvelles menaces asymétriques, n'a pas perturbé cet équilibre et si le Canada n'a pas renoncé à sa indépendance stratégique en consentant à une alliance militaire hiérarchisée avec les États-Unis ? En d'autres termes, est-il encore pertinent de parler d'un « pendule stratégique³⁷ », oscillant entre convergence et distanciation de Ottawa vis-à-vis de Washington en matière de défense depuis 2001?

Dans une première partie, il s'agira de montrer que le contexte de guerre contre le terrorisme a favorisé la coopération militaire entre les États-Unis et Washington (**I**), aussi bien à travers la mutualisation de la défense continentale (**1**), que dans le cadre des opérations extérieures (**2**). Une deuxième partie aura pour objectif de signifier qu'en dépit d'un renforcement des liens militaires unissant les deux États, le Canada s'attache à maintenir une politique de défense distincte de celle des États-Unis (**II**), révélatrice de différends aussi bien à l'échelle domestique (**1**) qu'à l'échelle internationale (**2**).

³⁷ Pendule stratégique : expression d'Elinor Sloan, docteur et professeur en relations internationales au département de Sciences Politiques de l'université Carleton à Ottawa. C'est une ancienne consultante en défense pour le gouvernement canadien et elle est diplômée du Collège Militaire Royal du Canada.

**TITRE I - LA CONVERGENCE DES
INTÉRÊTS STRATÉGIQUES
CANADIENS ET AMÉRICAINS**

En avril 2004, le gouvernement libéral de Paul Martin publiait *Securing an Open society: Canada's National Security Policy*, dont l'objectif était de réorganiser la politique de défense et de sécurité du Canada trois ans après les attaques terroristes aux Etats-Unis. Ce document avait une double ambition, améliorer la sécurité des Canadiens en orientant l'utilisation des forces armées vers davantage de sécurité intérieure, et, rassurer les Etats-Unis en garantissant la contribution du Canada à la sécurisation de l'Amérique du Nord. La réforme du ministère de la santé, la modernisation des services de renseignement ou encore la formation de *Public Safety Canada* pour la gestion des catastrophes et des désastres ont constitué des avancées en ce sens³⁸. L'une des pierres angulaires de ce document était le rôle croissant des forces armées dans la prévention des menaces domestiques. Pour Martin, il y avait un choix crucial à faire pour la sécurisation du continent : être dans le déni ou être prêt³⁹. Ottawa, par des mesures civiles et militaires, s'engageait ainsi à ce que, jamais, une menace provenant du Canada ou transitant par celui-ci, ne puisse frapper les Etats-Unis par des voies terrestres, aériennes ou maritimes.

Constatant un changement de contexte stratégique à la fin de la guerre froide, mais réellement pris en compte après le 11 septembre 2001, Canada et Etats-Unis, du fait de leur voisinage et de leurs liens étroits à la fois politiques, culturels et économiques, ont dû nécessairement coopérer sur le plan continental mais aussi à l'échelle internationale pour entraver les menaces à la sécurité et à la prospérité des Nord-américains. Ce vœu pieux de coopération, militaire entre autres, s'explique notamment par une perception commune des menaces. Ainsi, les deux nations considèrent les groupuscules terroristes étrangers, les « loups solitaires » s'ils existent, les armes de destruction massive, les Etats faillis et les Etats voyous ainsi que les cyber attaques comme les menaces principales à la souveraineté⁴⁰, c'est-à-dire, à l'intégrité territoriale, l'autonomie politique et à la vie de la population. Si la perception de la menace terroriste est plus nuancée au Canada, ce dernier a cependant vécu ces dernières années une recrudescence des actes terroristes. De

³⁸ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, «*Securing an Open society: Canada's national security policy*», Ottawa, Avril 2004 p.26.

³⁹ Ibid. p.5.

⁴⁰ Richard Falkenrath: "Confronting Nuclear Biological and Chemical terrorism: NRBC threats are likely to become one of the most serious national security challenges" Survival, Global Politics and Strategy, Vol. 40, New York, 1998, pp.44-45.

plus, la concentration des activités humaines sur le 49^e parallèle et l'intégration économique, industrielle ou dans le secteur énergétique avec les Etats-Unis, renforcent le risque pour le Canada d'être une victime collatérale d'un attentat chez son voisin⁴¹. Pire encore, pour de nombreux américains, le Canada semblerait être un « *Safe Haven*⁴² » pour terroristes. L'arrestation d'un demandeur d'asile algérien à la frontière américaine en 1999 contribua largement à propager ce mythe d'un Canada perméable et sans défense, complice tacite d'une agression contre les Etats-Unis. En effet, Ahmed Ressam, l'homme arrêté, qui voulait faire sauter l'aéroport de Los Angeles le soir du nouvel an, vivait à Montréal et avait pu se rendre jusqu'en Colombie Britannique alors même que son statut de résident avait été abrogé par un juge canadien⁴³. Enfin, après l'annonce de la participation du Canada à la coalition en Afghanistan contre le régime taliban, le leader d'Al Qaeda, Oussama Ben Laden, avait nommé 6 pays, dont la France et le Canada, comme cibles à atteindre par des actions terroristes⁴⁴. Toutes ces raisons ont conduit le Canada à réduire sa contribution aux opérations de maintien de la paix, déjà remises en question dans les années 1990 et à favoriser l'utilisation de ses forces armées, limitées par des années de réduction budgétaire, dans un cadre bilatéral avec les Etats-Unis ou en partenariat multilatéral via l'OTAN⁴⁵. Dans cette partie, il s'agira de comprendre les tenants et les aboutissants d'une politique de défense canadienne convergente avec Washington. Dans un premier chapitre, il faudra appréhender la façon dont le Canada et les Etats-Unis coopèrent dans le cadre de la défense continentale. Un deuxième chapitre sera dédié à la façon dont se concrétise cette convergence entre Ottawa et Washington à travers les opérations militaires extérieures.

⁴¹ Canadian Security Intelligence Service (CSIS) public report, « *An Operational Audit of the Canadian Security Intelligence Service* », Gouvernement du Canada, Ottawa, 2001

⁴² Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » op. cit. p.36.

⁴³ Walid Phares « *Future Terrorism: Mutants Jihads* » Journal of International Security Studies, 2 novembre 2006, p.101.

⁴⁴ Rapport public du parlement en 2009:2007-2008: « le prénomène Al Qaeda pose la menace principale au Canada et à ses interest » CSIS 2007-2008 Public Report II, 2009.

⁴⁵ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », Éditions les Amériques, Presses universitaires de Rennes, 2016, p.147.

CHAPITRE 1 – VERS UNE DÉFENSE COMMUNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Pour Washington, la sécurité des Etats-Unis passe par une sécurisation du continent Nord-américain et intègre inévitablement le Canada dans sa stratégie de sécurité nationale. Cette vision d'une défense indivisible est historique et remonte à la Seconde Guerre Mondiale. Par la suite, au cours de la guerre froide, Canadiens et Américains ont coopéré militairement pour la défense continentale, notamment à travers le NORAD. La période post 11 septembre n'a pas marqué de rupture avec cette tradition de mutualisation des moyens. Bien au contraire, le spectre de la menace terroriste a renforcé la demande commune d'harmoniser les cadres politiques, juridiques et les visions stratégiques du Canada et des Etats-Unis pour lutter contre cette menace asymétrique et transnationale⁴⁶.

Le partage de la plus longue frontière du monde entre ces deux Etats est l'une des causes de cette réorganisation de l'outil militaire vers la défense continentale. En effet, le verrouillage de la frontière le jour des attentats sur le Pentagone et New York et la fermeture de l'espace aérien américain paralysèrent complètement les échanges commerciaux entre les deux pays et suscitérent de larges inquiétudes au Canada. Les Etats-Unis n'avaient pas hésité à agir unilatéralement au nom de la sécurité et l'économie canadienne, largement dépendante de ses exportations vers son voisin, 90% du total des biens et services exportés, allait considérablement souffrir de cet épisode. Dans une première section, nous reviendrons donc sur les enjeux de cette frontière partagée et les politiques mises en place pour sa sécurisation, de part et d'autre de celle-ci.

En parallèle du renforcement de la frontière, il est nécessaire de mettre en lumière l'évolution du rôle des militaires dans la sécurité nationale à l'échelle continentale et de montrer comment la convergence des intérêts et le partage de vulnérabilité ont conduit à une réorganisation de la défense continentale et indirectement à un alignement défensif d'Ottawa avec Washington dans le cadre du NORAD et des structures US NORTHCOM,

⁴⁶ US Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, *“Terrorism in the United-States, 30 years of terrorism, a special retrospective edition”* Counterterrorism Threat Assessment and Warning Unit Counterterrorism Division, 1999, p.23.

le commandement militaire américain pour l'Amérique du Nord et le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), son pendant canadien à une échelle nationale créée en octobre 2012. Cette convergence des deux pays pour une défense continentale unifiée sera l'objet de la deuxième section de ce chapitre.

Section I - Les enjeux d'une frontière

La frontière entre les Etats-Unis et le Canada est la plus grande interface d'échanges au monde. La mise en place de l'ALENA, qui a progressivement supprimé la grande majorité des taxes douanières entre les deux pays, a favorisé le renforcement d'interdépendances économiques extrêmement fortes. Au Canada, il est intéressant d'observer que la majorité de la population habite à proximité de la frontière et que des millions de personnes travaillent de part et d'autres de celle-ci. En outre, le 49^e parallèle, du fait de son dynamisme économique, est une ligne de transit majeure de biens, de services mais aussi de personnes. Plateforme économique et commerciale vitale pour le Canada, la frontière fait l'objet d'une surveillance toute particulière dans la mesure où des centaines de milliers de personnes transitent quotidiennement par celle-ci. Qui plus est, le risque d'une fermeture de cette frontière pourrait être extrêmement dommageable pour la prospérité économique des deux Etats, en particulier pour le Canada. L'émergence de menaces non conventionnelles post Guerre Froide a ainsi rendu prioritaire la question de la sécurité de la frontière. Il s'agira dans cette section de comprendre quels sont les enjeux englobés par la sécurité du 49^e parallèle et de voir comment les deux Etats partenaires coopèrent, ou non, dans l'objectif de protéger cet axe stratégique sans freiner les échanges commerciaux.

§1. Une interface d'échanges

Justin Massie, chercheur en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, et Desmond Morton, historien militaire, ont mis en évidence le rôle de la frontière et du voisinage pour expliquer la relation spéciale entre le Canada et les Etats-Unis. Pour ces auteurs, le Canada est paradoxalement un pays invulnérable et

indéfendable⁴⁷. Il serait indéfendable car, en comparaison avec sa taille immense, plus de 10 000 000 kilomètres carrés, le Canada ne possède qu'une petite armée, environ 70 000 militaires d'active et 50 000 réservistes de première et deuxième catégories ainsi que 5 000 rangers de l'Arctique. Avec des dépenses de défense annuelles correspondant à moins de 1% du produit intérieur brut ces 5 dernières années, soit un peu plus de 19 milliards de dollars canadiens, le Canada ne semble pas faire de la défense un poste prioritaire dans le budget annuel. Pour autant, ces deux auteurs considèrent que le Canada serait invulnérable et ce pour deux raisons. D'abord, l'étendue immense du pays et son relatif isolement géographique vis-à-vis des zones d'instabilité aux XXe et XXIe siècles rendent difficile une attaque conventionnelle émanant de l'extérieur. D'autre part, les Etats-Unis ont intégré le Canada dans leur stratégie de sécurité nationale et considèrent que la défense de l'Amérique du Nord est indivisible. Considérant l'hyperpuissance militaire américaine, justifiée par un budget pour la défense avoisinant les 600 milliards de dollars, la présence de bases américaines sur les cinq continents, le plus grand stock d'armes nucléaires au monde ou encore la détention de technologies très avancées notamment dans le domaine aérien et spatial, Uncle Sam est aussi bénéfique à la sécurité du Canada qu'embarrassant pour sa souveraineté à plusieurs égards. Cette vision d'une défense indivisible s'explique nécessairement par le partage d'une frontière de 9 000 kilomètres entre les deux États, et stratégique pour leurs relations économiques et industrielles depuis la mise en place de l'ALE puis de l'ALENA, respectivement entrés en vigueur le premier janvier 1989⁴⁸ et le 1^{er} Janvier 1994⁴⁹. Selon Pierre-Alexandre Beylier, docteur en sciences économiques ayant réalisé sa thèse sur la frontière Canada-Etats-Unis, le libre-échange a « défonctionnalisé⁵⁰ » la frontière dans son acception traditionnelle héritée de la guerre froide, c'est à dire, une ligne de démarcation territoriale sous haute surveillance. En effet, durant la décennie précédant les attentats de 2001, la surveillance frontalière avait été très limitée, surtout du côté du Canada, pour favoriser les échanges commerciaux entre les deux pays. Il est important de noter que pour le

⁴⁷ Justin Massie, "Canada, l'autre puissance américaine", *Diplomatique* n°64, UQAM, Montréal, Septembre Octobre 2013

⁴⁸ Gouvernement du Canada, MAECI, « Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis », Affaires Mondiales Canada, modifié le 10/02/2017 Article 102, Objectifs p.9

⁴⁹ Government of Canada- United-States Federal Government « North American Free Trade Agreement (NAFTA) » préambule.

⁵⁰ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », *op. cit.*, p.123

Canada, maintenir une frontière ouverte avec les Etats-Unis est un enjeu vital puisque d'après le rapport de la commission des Affaires Etrangères et du commerce international de 2001, ce sont près de 300 000 personnes et 40 000 containers qui transitent chaque jour par la frontière⁵¹. Par ailleurs, la commission a relevé ultérieurement que le commerce frontalier représente en valeur 1,91 milliards de dollars quotidiennement et annuellement 23% des exportations des Etats-Unis vers le Canada. De façon similaire, les échanges commerciaux à la frontière représentent 82% des exportations annuelles du Canada et 71% de ses importations⁵². Ce constat d'une quasi dépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis en matière d'échanges commerciaux a poussé Ottawa à multiplier les accords de libre-échange avec d'autres pays et organisations régionales, le plus récent étant l'Accord Economique et Commercial Global (AECG), plus connu sous son acronyme anglais CETA, signé le 15 février dernier par Ottawa et le Parlement européen au nom de l'Union européenne⁵³. Toutes choses égales par ailleurs, la frontière entre le Canada et les Etats-Unis demeure la ligne névralgique sur laquelle repose la prospérité du Canada et sa fragilisation mènerait inévitablement à des pertes économiques majeures pour le pays.

§2. Une frontière vulnérable

La chute de l'URSS au début des années 1990 avait cristallisé la victoire du modèle de valeurs des Etats-Unis et le discours de Georges Bush Senior avait marqué l'avènement de l'unipolarité et d'un nouvel ordre mondial. Très vite cependant, l'effondrement du système soviétique conduisit des Etats du Tiers-Monde à la faillite économique comme politique. L'Afghanistan, le Pakistan ou la Somalie furent parmi les pays les plus impactés par la disruption de l'URSS. Ces Etats-faillis, en proie à des guerres civiles ethniques, tribales ou religieuses, ont constitué des bases arrière idéales pour des réseaux terroristes hostiles à l'influence américaine sur leurs modes de vie. Désormais, le terrorisme, soit l'usage de la violence par des entités non étatiques contre

⁵¹ Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade « *Toward a secure and trade efficient border* », Ottawa, Ontario, 2001, p.2.

⁵² Ibid. p.2.

⁵³ Commission européenne- « La Commission européenne salue le soutien apporté par le Parlement à l'accord commercial avec le Canada », Communiqué de presse, Strasbourg, 15 février 2017

les institutions ou les citoyens d'États à des fins politiques ou idéologiques, dans le but de produire un effet maximal de choc et de peur à cause du caractère aléatoire, imprévisible et insensé de l'attaque⁵⁴, devenait la principale menace à la sécurité des États. Si le terrorisme n'est absolument pas une nouveauté au Canada comme aux États-Unis, la crainte de l'utilisation par les réseaux terroristes de nouvelles armes létales comme les *Weapons of Mass Destruction (WMD)* et l'usage croissant des technologies modernes de communications et de l'Internet l'ont rendu beaucoup plus préoccupant. En outre, la discrétion des terroristes et leurs modes opératoires tendent à déterritorialiser les conflits et à marginaliser le rôle d'obstacle que la géographie peut jouer⁵⁵. Ces inquiétudes étaient paradoxalement déjà présentes aux États-Unis avant 2001. En 1998, la commission sur la sécurité nationale Hart-Rudman avait publié un rapport alarmant sur les vulnérabilités nouvelles des États-Unis et encourageait Washington à réorienter ses politiques de sécurité et de défense vers une plus grande prise en compte du risque domestique⁵⁶. Selon la commission, l'outil militaire était trop engagé à l'étranger au détriment de la défense continentale alors même que les nouvelles menaces seraient plus diffuses et difficiles à anticiper. Les principaux responsables de ce rapport alarmant, Gary Hart et Warren Rudman, considéraient que les principales menaces qui pèseraient désormais sur la sécurité de l'Amérique du Nord seraient la propagation d'agents infectieux mortels dans de grandes villes américaines, des cyber attaques visant les tours de contrôle en charge de l'espace aérien ou des attaques physiques sur des infrastructures stratégiques, économiques ou politiques⁵⁷. Ils soulignaient en outre la porosité des frontières et la possibilité pour les terroristes de véhiculer leurs attaques par des personnes ou des marchandises en transit depuis le Canada ou le Mexique. Introduisant l'expression de « *catastrophic terrorism* », Hart et Rudman affirmaient que la principale menace pour l'Amérique du Nord ne viendrait plus de l'extérieur et sous une forme conventionnelle, en référence à l'URSS, mais plutôt de l'intérieur et sous une forme nouvelle de guerre

⁵⁴ Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America*, » op. cit. p.31.

⁵⁵ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.119.

⁵⁶ Garry Hart, Warren Rudman, « *New world coming. American security in the 21st Century, major themes and implications: the phase one report on the emerging global security environment for the first quarter of the XXIst century* », Washington USCNS 1999 p4.

⁵⁷ Ibid. p.5.

asymétrique. Le rapport final, émis sous la forme d'une liste de recommandations baptisée : *Road map for national security : imperative for change*, fut publié alors même que Bill Clinton quittait la Maison-Blanche et que Georges Bush Junior prenait ces fonctions. Le chaos et la désorganisation causés par la passation de pouvoir entraînèrent un délai de réactivité au sein de la nouvelle administration républicaine et le rapport, pourtant visionnaire à bien des égards, passa complètement inaperçu⁵⁸. Il fallut attendre le 11 Septembre 2001 pour que Etats-Unis et Canada se penchent sur les recommandations de la commission.

§3. L'unilatéralisme américain- 9/11

En octobre 1999, un rapport des douanes américaines de l'Etat de Washington, frontalier de la Colombie-Britannique, et qui mentionnait qu'un tiers des clandestins aux Etats-Unis venaient du Canada, fut révélé au grand public par le journal *Seattle Times*. Ce dernier titrait « *Leaky Border Gets Leakier*⁵⁹ ». L'auteur, M. Gilmore, écrivait un article très critique, un véritable réquisitoire, contre le gouvernement canadien, affirmant que le 49 e parallèle était une passoire pour trafiquants et criminels en tout genre⁶⁰. Le 14 décembre de la même année, l'arrestation du *Millenial Bomber*, Ahmed Ressay, un algérien affilié à Al Qaeda vivant au Canada et qui projetait un attentat à l'aéroport de Los Angeles, compliqua un peu plus la situation politique entre Washington et Ottawa. L'expulsion de M. Ressay avait été demandée par les autorités canadiennes mais, faute de moyen et de suivi, les services de renseignement et la gendarmerie royale du Canada avaient perdu sa trace. Ces deux événements allaient contribuer à forger le mythe d'une Canada impuissant, base avancée du terrorisme pour mieux frapper les Etats-Unis. Par ailleurs, juste après les attentats du 11 septembre 2001, de nombreux responsables politiques, comme Hillary Clinton, et journaux américains, associaient le Canada à l'entreprise d'Al Qaeda qui avait coûté la vie à près de 3000 personnes ce jour là⁶¹. C'est

⁵⁸ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit., p.120.

⁵⁹ Susan Gilmore, « *Leaky Border gets leakier, Pacific Northwest Border Agents Say They're Being Shipped South To Bolster Forces On Mexican Border* », The Seattle Times, Seattle, 8 octobre 1999, mis à jour à 12h00 le 30 avril 2017.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Charles-Philippe David, « Le 11 Septembre 2001, 5 ans plus tard, le terrorisme, les Etats-Unis et le

ce même mythe tenace d'une frontière poreuse qui conduirait le gouvernement Bush à fermer complètement la frontière après le premier crash d'un avion sur le *World Trade Center*. À 10h45 ce jour là, le nouveau commissaire des douanes approuvait l'alerte de niveau 1 et ordonnait la fermeture immédiate et intégrale de la frontière Canada-Etats-Unis pour la première fois dans l'Histoire. Les procédures de facilitation de transit des véhicules canadiens, grâce aux programmes *NEXUS* et *AUTOPASS*, furent abrogées si bien que dès la réouverture de la frontière le lendemain, il faudrait désormais 10 à 12 heures pour passer la frontière contre moins de 30 minutes avant les attentats⁶². L'Administration Fédérale de l'Aviation (*FAA*) ordonna par ailleurs le 11 septembre de fermer l'espace aérien et de détourner 224 avions de ligne, 33 000 passagers vers le Canada. L'espace aérien ne réouvrirait que le 14 septembre. En outre, le verrouillage de la plus grande frontière terrestre du monde asphyxia un modèle intégré de production-livraison à flux tendus. La politique industrielle du « *Just in Time*⁶³ », consistant à acheter ou à produire la quantité juste nécessaire au moment où on en a besoin, fut heurtée par la décision de fermer la frontière. Le secteur automobile en particulier fut très touché car Canada et Etats-Unis possède un marché commun dans ce domaine et il n'est pas rare qu'une voiture doive transiter 7 fois entre les deux pays avant d'être mise sur le marché. L'entreprise américaine Ford, très implantée au Canada perdit environ 1,5 million de dollars rien que du côté canadien et dut fermer momentanément 5 usines sur le 49e parallèle. La vulnérabilité économique était révélée par la vulnérabilité sécuritaire. La plus large frontière au monde était passée d'une « couture⁶⁴ » entre deux pays amis, alliés et partenaires économiques à une « coupure⁶⁵ » entre des Etats-Unis désabusés, en pleine crise de paranoïa et un Canada affolé par l'unilatéralisme sécuritaire américain et la mise en danger de sa prospérité. Si le Canada voulait continuer à bénéficier d'un régime de faveur en matière économique et commerciale, Ottawa devrait prouver à Washington que la sécurisation des côtes, de l'espace aérien mais surtout des presque 9 000 kilomètres de frontière terrestre avec les Etats-Unis, allait devenir une priorité stratégique pour les ministères régaliens du Canada.

Canada", Septentrion, Québec, 2006, p.91.

⁶² Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.130.

⁶³ Dictionnaire Larousse

⁶⁴ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.118.

⁶⁵ Ibid. pp.119-120.

§4 Coopération sécuritaire accrue

Dans les jours qui suivirent les attaques du 11 septembre, les rapports des différentes agences fédérales mirent en lumière les failles de l'appareil sécuritaire américain. Selon l'*Immigration and Naturalization Service (INS)*, sur les 19 terroristes impliqués dans les attentats, 5 étaient demeurés aux Etats-Unis alors même que leurs visas avaient expiré⁶⁶. De façon similaire, sur l'ensemble des commandos, 2 étaient connus de la *Central Intelligence Agency (CIA)* mais ne faisaient pas l'objet d'une fiche et le *Federal Bureau of Investigation (FBI)* tout comme les *US Border Customs*, les douanes américaines, n'avaient pas été informés de la vigilance particulière de la *CIA*. De plus, le *FBI* constatait la faiblesse du contrôle des antécédents ou *background check* dans la mesure où Ziad Jirah, l'un des pilotes d'un avion détourné, avait été arrêté le 9 Septembre 2001 pour excès de vitesse dans l'État du Maine. Plus tard, la chronique du *Christian Science Monitor*, publié le 19 Septembre 2001, corroborait la thèse d'une frontière si poreuse que les terroristes auraient choisi de transiter par le Québec vers le Maine⁶⁷. Si l'information était erronée, elle allait justifier une politique ultra sécuritaire de l'administration Bush après 9/11. Pour le Canada, l'apaisement des tensions avec Washington est passé par deux phases. La première phase était une contre offensive diplomatique. Deux rapports parlementaires : *Hands Accross the Border* et *Toward a secure and Trade Efficient Border* en octobre 2001, tentèrent de désamorcer la rhétorique qui présentait le Canada comme le maillon faible de la défense américaine⁶⁸. Ottawa répétait que les terroristes étaient entrés légalement aux Etats-Unis et que les deux voisins Nord américains avaient des politiques de visa très similaires. Le premier rapport concédait néanmoins le sous effectif de l'agence canadienne en charge des frontières et une obsolescence des infrastructures et des moyens de surveillance. Face à l'unilatéralisme américain cristallisé par la fermeture de la frontière, Ottawa lança une phase plus pratique de sa stratégie en promettant une meilleure surveillance du 49^e

⁶⁶ Ibid. p.132.

⁶⁷ Mark Clayton, Gail Russell Chaddock, « Terrorists aided by a leaky US-Canada border », *The Christian Science Monitor*, 19 septembre 2001

⁶⁸ Parlement du Canada, « *Hands accross the border, Working together at our shared border and abroad to ensure safety, security and efficiency* », réponse du gouvernement au rapport du comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, décembre 2001

parallèle. Il fallait « ménager la chèvre et le chou ⁶⁹ », c'est à dire, améliorer conjointement la sécurité de la frontière sans nuire aux relations commerciales qui reposent avant tout sur le libre échange et la capacité à passer rapidement d'un pays à l'autre. En réponse à l'arsenal législatif américain mis en place après le discours alarmiste de Bush à l'Amérique sur les nouvelles menaces ⁷⁰ visant le continent, le Canada développa ses propres initiatives sécuritaires inspirées directement du modèle américain, si bien que l'on peut parler d'une stratégie de sécurité miroir des Etats-Unis ⁷¹. Si historiquement la sécurité nationale du Canada, comme pour son voisin, est passée par l'action de ses forces armées à l'international, la menace post 11 septembre a remis les opérations intérieures comme priorité dans la politique de défense des gouvernements successifs depuis Chrétien. Le constat était le suivant : une grande partie du territoire était sous défendue, les activités de contrôle et de surveillance étaient limitées en mer, les gardes côtes étaient sous équipés et les patrouilles aux frontières assez rares ⁷². Le discours du président Bush, le 20 septembre 2001 : « *Every nation, in every region, now has a decision to make. Either you are with us or you are with the terrorists* ⁷³ » avait conduit Ottawa à tout mettre en œuvre pour garantir un meilleur sentiment de sécurité chez son allié. La stratégie de sécurité nationale « Protéger une société ouverte, la politique canadienne de sécurité nationale » publiée par le gouvernement Martin en 2004, mettait en place un plan anti terroriste avec 5 objectifs : empêcher les terroristes d'entrer au Canada, protéger les Canadiens contre tout acte terroriste, mettre en place des outils pour identifier, poursuivre, condamner et punir les terroristes et enfin garder la frontière sûre et ouverte au commerce ⁷⁴. Sur le plan juridique, ceci conduisit à la création d'un *Antiterrorism Act* ⁷⁵, sorte de *Patriot Act* canadien en plus souple garantissant des moyens de surveillance électronique accrus, de nouvelles infractions liées au terrorisme, la

⁶⁹ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.137.

⁷⁰ White House, « *National Strategy for Homeland Security* », Washington DC, Office of Homeland Security Council, July 2002, forewords

⁷¹ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.147.

⁷² Elinor C. Sloan, « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* » op. cit., pp.74-77.

⁷³ Georges W. Bush, « *Government's response to recent terrorist attacks* » Address to a Joint Session of Congress, Washington, 20 septembre 2001

⁷⁴ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Securing an Open society: Canada's national security policy* », Ottawa, Avril 2004

⁷⁵ « *Anti-terrorism act S.C. 2001, c. 41* », Last amended on January 6, 2003 Ministère de la Justice, 18 décembre 2001

capacité de détenir un suspect sans motif d'inculpation ni mandat judiciaire pour 72 heures, le détenir plus d'un an avec un mandat judiciaire ou encore emprisonner pour 10 ans une personne ayant participé ou contribué à une activité terroriste. La ratification de la *Bill C-11 Immigration and Refugee Protection Act*⁷⁶, affermit les règles d'inadmissibilité pour les demandes de résidence pour des motifs de sécurité nationale, espionnage, putsch, terrorisme, violation des droits de l'homme et crimes graves. La création du ministère de la sécurité publique et de la protection civile, entérinée par le très controversé *Public Safety Act* et le *Bill C-17*, le 31 octobre 2002, s'inspirait enfin très largement du *Department of Homeland Security* américain⁷⁷. Ce nouveau ministère allait optimiser la sécurité nationale et continentale en unifiant les agences fédérales canadiennes sous une seule autorité. Le nouveau ministère allait regrouper la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), le Service Canadien du Renseignement de Sécurité (SCRS), l'agence des services frontaliers du Canada⁷⁸, le Service correctionnel canadien et la commission nationale des libérations conditionnelles. Sur le plan pratique, les nouvelles mesures nationales de lutte contre le terrorisme étaient le filtrage et le *profiling* des passagers aériens, son pendant pour la sécurité portuaire, la détection et le contrôle de substances explosives ou bactériologiques. Sur le plan bilatéral, l'effort mis en place par Ottawa se concrétisa par plusieurs initiatives dont l'alignement avec Washington sur la liste des pays exemptés de visas⁷⁹ et surtout l'accord de la frontière intelligente en 2002⁸⁰. Cet accord permit, en plus de la modernisation des infrastructures de contrôle sur le 49^e parallèle, la mise en place de deux coopérations pratiques que sont les *Integrated Border Enforcement Teams (IBETS)*⁸¹ et la juridiction spéciale *Shiprider*. Les *IBETS* sont des patrouilles mixtes canado-américaines qui mutualisent les

⁷⁶ Bill C-11 «The Immigration and Refugee Protection Act», Ottawa, Parlement du Canada, 2003 p3

⁷⁷ Bill C-17, « *Legislative Summary of Bill C-17: An Act to amend the Criminal Code, investigative hearing and recognizance with conditions* », Parliament of Canada, Dominique Valiquet, Legal and Legislative Affairs Division, 31 octobre 2002

⁷⁸ Agence des Services frontaliers du Canada, « Notre charte », Gouvernement du Canada, Ottawa, modifié le 12/08/2010

⁷⁹ Pierre-Alexandre Beylier, « Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière », op. cit, p.151.

⁸⁰ Gouvernement du Canada, Gouvernement des Etats-Unis, « *US and CANADA Smart Border Declaration, Specifics of Secure and Smart Border Action Plan* », 12 décembre 2001

⁸¹ Joe Oliver, « *Border Integrity Program: Contributing to the Safety and Security of Canada by Protecting its borders, Citizens and Institutions from Transnational and Domestic Criminality* », Ottawa, GRC, octobre 2011

compétences et les savoir faire des agences fédérales et garantissent la continuité de la surveillance de part et d'autres de la frontière. Le cadre normatif *Shiprider* quand à lui permet, grâce à une juridiction commune, aux garde-côtes et aux forces de police des deux Etats de poursuivre des criminels dans les eaux transfrontalières et de franchir le 49^e parallèle en cas de nécessité. Ces deux initiatives montrent à quel point Ottawa et Washington ont fait des concessions importantes dans la sécurisation de leur frontière commune. Pour Ottawa, même si la sécurisation de la frontière n'est pas aussi motivée par l'obsession du tout sécuritaire qu'aux Etats-Unis, la coopération avec son grand voisin lui a permis d'avoir un degré de contrôle et de partage de pouvoir dans le champ de la sécurité que Washington n'accorde pas à d'autres pays. Cependant, il est pertinent de noter que les efforts canadiens se font souvent *a posteriori* des politiques sécuritaires américaines et s'en inspirent largement. *De facto*, il semblerait que ce soit Washington, et non Ottawa qui donne le ton de la coopération sécuritaire continentale⁸², pour des résultats assez discutables sur le 49^e parallèle. Dans la deuxième section, il s'agira de comprendre comment s'opère cette harmonisation des politiques de sécurité sur le plan de la défense et de l'utilisation des forces armées, notamment dans le cadre du NORAD.

Section II - Les outils d'une mutualisation de la défense nord américaine

En introduction, il est pertinent de rappeler que la politique de défense d'un Etat concourt à sa politique de sécurité nationale dans la mesure où un gouvernement peut déployer les forces armées sur le territoire national pour assister les forces de sécurité, comme aujourd'hui en France à travers l'opération Sentinelle ou au Québec en 1970 et en 1990. La menace terroriste a été un vecteur de ce rapprochement en rendant floue la distinction entre danger extérieur et danger intérieur, et entre combattant et criminel. La sécurité d'un Etat passe donc nécessairement par une défense de l'avant, avec la projection de forces à l'étranger, mais aussi, et de plus en plus, par une défense domestique, en soutien aux autorités nationales. Ainsi, l'outil militaire naviguerait entre

⁸² Paul Cellucci, « *Unquiet Diplomacy* », Key Porter Books, Toronto, Canada 2007, p.89.

the « *Away game* » et le « *Home game* » afin de s'adapter aux menaces contemporaines⁸³. Si, aux Etats-Unis, depuis 1878, le *Posse Comitatus Act* interdit que du personnel militaire soit utilisé pour faire régner l'ordre dans les Etats fédérés⁸⁴, les attentats de 2001 ont poussé l'administration Bush à tenter de donner une nouvelle fonction aux militaires sur le territoire national. Dans la *National Strategy for Homeland Security* de 2002, on comprend que désormais, tout en respectant l'interdiction de confier des missions de police aux militaires, les forces armées devraient jouer un rôle accru dans la sécurité des intérêts américains domestiques. Cette réorientation d'une partie des missions du *Department of Defence* a suscité bien des débats dans un pays qui, depuis la guerre d'indépendance et l'état de siège imposé par les Britanniques, s'était promis de toujours interdire l'utilisation de l'appareil militaire à des fins de sécurité intérieure. Pour autant, un projet parlementaire en 2002 avait mis à mal cette volonté en soutenant l'idée de déployer la *National Guard* sur la frontière mexicaine afin d'enrayer l'immigration et poursuivre les clandestins. Le projet fut rejeté mais l'ambition de renforcer le rôle des militaires dans la défense domestique allait au contraire s'étoffer. En 2006, Bush était parvenu à faire déployer des gardes nationaux pour enrayer l'immigration clandestine en provenance du Mexique⁸⁵. Au Canada, où l'utilisation domestique des forces armées est beaucoup plus souple⁸⁶, même si ces dernières n'ont pas de pouvoir de police judiciaire et ne peuvent mener que des missions relatives à la défense⁸⁷, il y a également une volonté après 2001 de renforcer la sécurité nationale et continentale grâce aux FC. Cette volonté commune d'un focus stratégique sur la défense domestique a incité les Etats-Unis et le Canada à coopérer de façon bilatérale par l'intermédiaire de différents canaux militaires nouveaux, comme le *TRI command framework* mis en place en 2009, ou plus anciens, comme le NORAD, mais avec de nouvelles missions. Dans cette section, il s'agira d'étudier l'intégration des FC avec les forces américaines dans le cadre de ces

⁸³ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* » op. cit., pp.21-22.

⁸⁴ Gary Felicetti & John Luce, « *The Posse Comitatus Act : Liberation from the Lawyers* », Army War College editions, Etats-Unis, 2004, p.100.

⁸⁵ David Gregory and Norah O'Donnell, « *Bush ordering up to 6000 in Guard to border* », NBC News, mis à jour le 15 mai 2006 à 10:40:59

⁸⁶ Ministère de la Justice, « *National Defence Act (R.S.C., 1985, c. N-5)* » Section 275 , 1985

⁸⁷ National Defence Headquarters (NDHQ), « *Instruction DCDS 2/98, guidance for the conduct of domestic operations* », 10 Juillet 1998

partenariats de défense à l'échelle Nord-américaine et de comprendre comment cette coopération met en évidence un alignement d'Ottawa avec Washington pour la défense continentale.

§1. Les maillons de la défense commune de l'Amérique du Nord

L'organe de coopération militaire bilatéral le plus ancien encore actif entre Etats-Unis et Canada est une relique de la Seconde Guerre Mondiale. Le *Joint Permanent Board on Defence* (JPBD) est dès son origine chargé de « débattre et aviser » les deux alliés « sur les politiques de défense relatives à la défense et à la sécurité continentales⁸⁸ ». Si la menace était principalement l'Axe pendant la Seconde Guerre Mondiale puis l'URSS pendant la Guerre froide, le JPBD a trouvé un nouveau rôle après les attentats du 11 septembre 2001 en intégrant des représentants du *Department of Homeland Security* (DHS) américain et de *Public Safety Canada*. L'inclusion de responsables de la sécurité intérieure en dit long sur les priorités stratégiques post 9/11. En outre, ce comité symbolise le premier pilier d'une défense indivisible car il est co-présidé par un américain et un canadien qui rendent directement compte au *President of the United States* (POTUS) et au Premier ministre canadien. Depuis 1945, toutes les initiatives relatives à la défense continentale bilatérale ont été de près ou de loin suivies par le PJBD. Ce forum privilégié des relations militaires canado-américaines a été le principal instigateur de la ligne de radars DEW et de la création du NORAD en 1958 puis de sa modernisation en 1985. Depuis 2001, ce forum, qui se tient semi annuellement et en alternance aux Etats-Unis et au Canada, s'est particulièrement intéressé aux menaces asymétriques et aux coopérations en soutien à la chaîne civile. Par ailleurs, le PJBD est soutenu par un organe appelé *Canada-United States Military Cooperation Committee* (MMC-CANUS) qui est en charge de la coopération au niveau de la planification militaire en cas d'attaque sur l'Amérique du Nord⁸⁹. C'est une structure dédiée aux relations entre le *Joint Chiefs of Staff* (JCOS) américain et le *Canadian Chief of the Defence Staff* (CDS). La subdivision du MCC en sous-comités chargés de la cartographie

⁸⁸ Ministère de la défense nationale, «*The Canada-US Defence Relationship*», Numéro de documentation BG 13.055, le 4 décembre 2014, mis à jour le 10 février 2015

⁸⁹ Ibid.

et de la topographie, de la météorologie, de l'océanographie, des communications électroniques ainsi que de la planification logistique bilatérale témoigne de la portée de la collaboration militaire⁹⁰. En parallèle du MMC, le *Combined Defence Plan* (CDP), bien que peu visible, est l'organe chargé de synchroniser les efforts militaires des deux pays et de traduire les capacités et doctrines de chaque armée en un plan de défense bilatéral cohérent. L'existence du CDP prouve que le Canada, qui n'a pas une gamme d'outils militaires aussi large que celle des Etats-Unis, voit une intégration avec les Etats-Unis sur le plan de la défense continentale comme une opportunité de compenser certains *capacity gaps*⁹¹ des FC tout en faisant montre de bonne volonté envers un allié exigeant et un partenaire commercial crucial. Le manque de certaines capacités technologiques peut être compensé par les forces américaines et le Canada, à l'inverse, peut aussi faire profiter à son allié de ses atouts stratégiques notamment dans l'aérospatial, grâce à RADARSAT-2, un satellite lancé en 2007 surveillant en permanence les côtes canadiennes et l'Arctique⁹². Mis en place après 9/11, le CDP a rénové les arrangements défensifs existant entre le Canada et les Etats-Unis mais il est intéressant de noter qu'il est, avec le *Tri Command Framework*, le principal coordonnateur des commandements nationaux créés après 9/11, le *US Northcom* et le *Canadian Joint Operations Command* (CJOC) ainsi que le NORAD, commandement bilatéral. Pour la défense continentale, l'OTAN peut également être un vecteur de coopération dans la mesure où le Canada et les Etats-Unis sont les seuls Etats non européens de l'Alliance et que les deux pays sont des membres fondateurs de cette coopération. Mais c'est surtout outre Atlantique et dans les projections extérieures post 11 septembre, notamment en Afghanistan, que la coopération militaire étroite OTAN entre Ottawa et Washington a été la plus visible. Au niveau plus organique, les partenariats entre forces armées sont également une expression de la volonté de mutualiser les moyens militaires. Ainsi, les échanges d'officiers entre les deux pays prouvent à quel point les deux armées se connaissent et partagent leurs expertises au plus haut niveau. Par ailleurs, la présence d'un *Canadian Defence Liaison Staff* à l'ambassade du Canada à Washington, capables d'assister les autorités américaines en cas de crise

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Adam Lajeunesse, « *The Canadian Armed Forces in the Arctic: Purpose, Capabilities, and Requirements* », Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, St Jerome's University, mai 2015, p.1.

⁹² MDA Corporation, « *RADARSAT-2, High Resolution, Operationally-focused SAR Data for near-real Time Applications* », Juin 2011

grave, et en rapport direct avec le Pentagone, montre le degré de coordination entre les FC et leurs partenaires américains. Cette coordination est une priorité pour les Canadiens, qui n'hésitent pas aujourd'hui à placer la défense conjointe de l'Amérique du Nord au dessus du rôle mythique de *peacekeeping*. Ceci peut se retrouver dans toutes les stratégies de sécurité nationale et livres blancs de la Défense depuis 2001, en particulier sous Stephen Harper⁹³. De plus, la phrase choc de Georges Bush « *When it comes to Security, we really don't need anybody's permission* »⁹⁴ le 6 mars 2003 dans son discours sur l'Irak, a peut être influencé la politique canadienne dans ce domaine, rappelant à Ottawa le souvenir d'une fermeture brutale et unilatérale de la frontière le 11 Septembre 2001. Certains universitaires spécialistes des relations Canada-Etats-Unis, comme Daniel Drache de l'université York à Toronto, considèrent que le co-management de la frontière et l'intégration militaire entre les deux pays peuvent être perçus comme des tactiques dans une stratégie canadienne plus globale de tempérer les ardeurs américaines en matière de sécurité et ainsi sauvegarder la souveraineté du Canada⁹⁵. L'argument est crédible et pertinent mais il est nécessaire de montrer qu'au delà du calcul sécurité contre prospérité, le Canada a tout intérêt à coopérer de façon bilatérale avec son voisin. Le NORAD est l'exemple même de cette intégration qui permet à Ottawa de renforcer sa crédibilité militaire tout en prouvant à son allié l'excellence des FC.

§2. *Le NORAD, commandement bilatéral, collaboration unique*

Le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord est un cas d'école pour les ambitions de coopération militaires bilatérales. Fondé en 1958 dans le climat de guerre froide et la crainte de voir des bombardiers stratégiques soviétiques frapper le continent avec des bombes thermonucléaires, le NORAD a su adapter ses dispositifs à l'évolution des menaces pesant sur le Canada et les Etats-Unis. Après le 11 Septembre 2001, le commandement a vu croître ses fonctions de surveillance, de contrôle

⁹³ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Canada First Defence Strategy* », Ottawa, 2008, p.3.

⁹⁴ Office of the Press Secretary, « *President George Bush discusses Iraq in National Press Conference* », Washington, 6 mars 2003

⁹⁵ Daniel Drache « *Borders Matters: Homeland Security and the Search for North America* », Halifax, Fernwood, 2004 p.11.

et d'alerte dans le domaine aérospatial. Tout en préservant sa fonction principale dite de « tactique intégrée de surveillance et d'évaluation de l'attaque⁹⁶ » (ITW/AA) qui consiste à traquer le signal radar d'avions, de missiles et de véhicules pénétrant l'espace aérien Nord-américain et le cas échéant à les intercepter, le NORAD est aussi compétent pour des avions civils⁹⁷. Ainsi, un avion de ligne qui cesserait de communiquer avec NavCan, l'agence fédérale canadienne en charge du transport aérien ou la *Federal Aviation Administration*, son équivalent aux Etats-Unis, pourrait être intercepté par des chasseurs du NORAD. Depuis les attentats de 2001, l'opération *Noble Eagle* menée conjointement par les forces américaines et canadiennes, maintient en état d'alerte permanent des escadrons de chasseurs susceptibles d'intercepter tout aéronef suspect⁹⁸. Depuis 2008, le NORAD est cependant revenu progressivement vers des patrouilles aux limites des eaux territoriales depuis que la Russie envoie régulièrement des bombardiers stratégiques à long rayon d'action frôler l'espace aérien Nord-américain. Entre 2007 et 2008, le commandement a affirmé avoir exécuté 75 interceptions d'avions russes aux limites des trois régions du NORAD, l'Alaska, le Canada et les Etats-Unis continentaux⁹⁹. Aujourd'hui, les principales craintes pour le NORAD demeurent les missiles de croisière, les drones, et peut être plus étonnamment, les petits avions de tourisme, qui seraient plus faciles à détourner et moins faciles à détecter¹⁰⁰. Pour contrer ces menaces, le commandement binational est équipé d'une ligne de radars longue portée, onze au Canada et 4 en Alaska, ainsi que de radars courte portée, trois en Alaska et 36 au Canada. Cette ligne baptisée *North Warning System* (NWS) et qui a remplacé à grands frais l'ancienne ligne DEW entre 1986 et 1995, a pour principal objectif d'anticiper une menace aérospatiale visant une concentration humaine importante. La disposition de tels radars sur le 70^e parallèle est conçue pour qu'un avion venant du Nord soit détecté trois

⁹⁶ Office of History, North American Aerospace Defence Command, « *A Brief History of NORAD* », Peterson Air Force Base, 31 décembre 2013, p.10

⁹⁷ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* » Op. cit. p.115.

⁹⁸ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. cit., p.323

⁹⁹ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* » Op. cit, pp. 116-117.

¹⁰⁰ National Commission on Terrorist Attacks upon the USA, "The 9/11 Commission Report ", 26 Juillet 2004, p.221.

heures avant d'atteindre une grande ville Nord-Américaine¹⁰¹. Depuis 2006, Ottawa et Washington ont souhaité étendre les fonctions du NORAD à la surveillance des côtes et des approches maritimes en coopération avec les garde-côtes canadiens et américains¹⁰². Par exemple, le satellite RADARSAT-2 est désormais utilisé pour détecter les navires en approche des côtes Nord-américaines¹⁰³. L'extension de mandat a bien eu lieu dans une optique de mutualisation des moyens entre les deux pays¹⁰⁴. De même, le NORAD a servi à assurer à plusieurs reprises la protection aérienne de grands rassemblements au Canada, notamment lors des Jeux-Olympiques de Vancouver en 2010 et le Sommet du G8 la même année. Pour autant, l'actuel Premier ministre Canadien et son MDN, Harjit Sajjan, plaident pour un accroissement des capacités antimissiles du NORAD, en considération des menaces russes et nord coréennes¹⁰⁵. Si le NORAD a une fonction pratique, la sécurisation de l'espace aérien Nord-américain, il a aussi une fonction diplomatique. À la lecture de la *Canadian Defence Review* de Trudeau ou de *Canada First* sous Harper, il est clair que le commandement binational est la pierre angulaire de la coopération militaire et de l'intégration croissante qui s'opère entre les deux forces armées. La tradition qui veut que le chef du NORAD, qui est également le chef du NORTHCOM, soit toujours américain et que son adjoint soit toujours un canadien, souligne l'importance de ce maillon de coopération militaire pour les deux pays. Il est cependant légitime de rappeler que si le NORAD est bilatéral, le véritable pouvoir décisionnel est centralisé à la *Peterson Air Base*, dans le Colorado. En outre, les Etats-Unis, tout en déléguant une part importante de la sécurité aérienne de l'Amérique du Nord au Canada, fournissent le principal contingent au NORAD et de ce fait, s'assurent implicitement d'une gestion des priorités stratégiques d'abord favorable aux intérêts américains. Ottawa n'est certainement pas dupe mais, jusqu'à aujourd'hui, n'a eu ni les moyens ni la volonté, ni peut-être même l'envie, de demander à ce que le NORAD soit dirigé par un canadien.

¹⁰¹ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* » Op. cit., pp. 117-118.

¹⁰² Gouvernement du Canada , United-States Federal Government, « *Agreement between the government of the United-States of America and the government of Canada on the North American Aerospace Defense Command* », Ottawa, 28 avril 2006, Article 1, p.2.

¹⁰³ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* » Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016, p.24.

¹⁰⁴ Desmond Morton, « *Histoire militaire du Canada* », op. cit. p.325.

¹⁰⁵ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* » Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016, p.5.

§3. *Le Tri-Command Framework*

En octobre 2002, en réponse à la menace terroriste pouvant frapper de l'intérieur et aux catastrophes naturelles, les Etats Unis se sont dotés d'un commandement pour l'Amérique du Nord baptisé NORTHCOM. Basé au même endroit que le NORAD, à la *Peterson Air Force Base* dans le Colorado, son commandant américain est également l'officier en charge du NORAD et de la défense antimissile balistique pour l'Amérique du Nord¹⁰⁶. Fort de cette triple responsabilité, le commandant supervise la direction des troupes américaines pour la défense du continent et le soutien aux autorités civiles. Au nord du 49^e parallèle, le Canada a créé, encore une fois en réponse à l'initiative des Etats-Unis, le CANCOM devenu en 2012 le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC). Dans une vision partagée d'une défense indivisible, Ottawa et Washington ont opéré à partir de 2007 par l'intermédiaire de leurs Etats-majors, une étude visant à identifier les missions réalisables communément par le US NORTHCOM, le COIC et le NORAD¹⁰⁷. L'étude menée conjointement a abouti à la création d'une stratégie intégrée pour les trois commandements appelée *Tri-Command Framework* (TCF). Ratifié par les deux officiers généraux en septembre 2009, le TCF est la feuille de routes de l'inter opérabilité des forces canadiennes et américaines pour la défense continentale. La contribution des deux pays à cette initiative est importante et semble plutôt fonctionner. La signature du *Tri Command Vision* (TCV) en mars 2010 a donné une ambition supplémentaire au traité en donnant 5 missions principales que les FC et les forces américaines devraient être en mesure de mener à bien et conjointement : « renforcer la capacité collective à détecter, dissuader, se défendre contre, et défaire les menaces pesant sur nos nations ; améliorer l'unité d'effort avec les partenaires respectifs en mission ; développer une culture durable de collaboration et de coopération dans la planification, l'exécution, l'entraînement, la gestion de l'information, et l'innovation ; promouvoir le partage du renseignement et sa centralisation pour favoriser la réussite de la mission ; et renforcer la capacité collective à fournir une aide appropriée et rapide aux

¹⁰⁶ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* » Op. cit, 2010, p.96.

¹⁰⁷ Ministère de la défense nationale, « *The Canada-US Defence Relationship* », Numéro de documentation BG 13.055, le 4 décembre 2014, mis à jour le 10 février 2015

autorités civiles, sur leur demande¹⁰⁸». Le volet de la coopération dans le renseignement, le plus difficile à mettre en place dans des coopérations bilatérales, et celui de l'aide aux autorités civiles, ont été particulièrement mis en avant dans la *Tri Command Strategy* de décembre 2010. L'objectif pour les deux alliés était d'approfondir la coopération dans la gestion de crise en affichant plus de transparence sur les rapports des services de renseignement dans les champs où opèrent les forces armées, c'est à dire la terre, la mer, l'air, espace, et le cyberspace. Le succès du TCF a mené à la signature d'un autre traité promouvant l'inter opérabilité des forces dans l'Arctique. Signé en 2012, le *Tri Command Framework for Arctic Cooperation* (TCFAC), tend à accroître la coopération militaire entre forces armées dans cet espace où les deux alliés, membres du Conseil de l'Arctique, ont des différends géopolitiques et certaines tensions, notamment sur la question de la souveraineté du Canada sur le Golfe du Nord-Ouest. Ce nouveau traité vise à désamorcer toute forme de militarisation de l'Arctique au profit d'une coopération face à des enjeux sécuritaires communs, notamment le réchauffement climatique et les ambitions russes dans le Nord. C'est un projet ambitieux d'intégration mais qui a plus de mal à se concrétiser aussi bien que les autres initiatives dans la mesure où le Canada a toujours considéré l'Arctique comme son pré carré. Toutefois, des exercices conjoints ont commencé à se mettre en place au delà du 50^e parallèle et l'intégration des FC avec leurs partenaires se poursuit. En outre, l'*Information Sharing Memorandum of Understanding*, doit permettre une meilleure communication et un plus ample partage de l'information entre les trois commandements du TCF¹⁰⁹.

§4. L'assistance aux autorités civiles

Le dernier volet de la coopération militaire entre Ottawa et Washington se fait par l'intermédiaire d'opérations ponctuelles de soutien aux autorités civiles. Depuis février 2008, le plan d'assistance civile (PAC) Canada-Etats Unis permet aux forces armées d'un pays allié de soutenir son voisin en cas d'urgence, que ce soit une catastrophe naturelle ou d'origine humaine comme une attaque bactériologique sur une grande ville Nord-

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

américaine. Pour que le plan de soutien se déclenche, les forces armées doivent recevoir l'aval des autorités civiles compétentes, soit *Public Safety* pour le Canada et le DHS pour les Etats-Unis. Par mesure de sécurité, et surtout pour ne pas froisser la souveraineté de l'Etat en difficulté, le contingent militaire mandaté pour une assistance n'est en théorie pas armé. Par ailleurs, les militaires envoyés sont généralement des spécialistes, qui ont le matériel et l'expertise pour s'adapter à la nature du désastre. Les principales catastrophes envisagées conjointement par les deux nations sont les crues, les feux de forêt, les ouragans, les tremblements de terre, ou alors les effets d'une attaque terroriste. Le Canada a enclenché pour la première fois le plan d'assistance en 2008, lors de l'Ouragan Gustave. Les FC avaient alors déployé un CC-177 *Globemaster* III stratégique et deux CC-130 Hercules pour évacuer des patients médicaux d'une zone sinistrée. Pour Ottawa, la participation non coercitive à des actions de ce type est très bénéfique dans la mesure où les FC peuvent s'entraîner à gérer des crises de grande ampleur et rappelle à Washington le soutien sans faille de son allié du Nord dans les moments de vacillement. Relativement peu coûteuses, ces opérations ponctuelles font partie de la diplomatie de défense du Canada. En parallèle de ces opérations civilo-militaires, le Canada appuie son allié dans le cadre d'opérations maritimes contre les trafics de drogue¹¹⁰. En partenariat avec la *Joint Interagency Task Force South* (JIATF-South), sous l'égide du commandement américain pour l'Amérique du Sud, US SOUTHCOM, les FC participent avec les garde-côtes américains à la surveillance des activités illégales dans la Mer des Caraïbes, le Golfe du Mexique et le Pacifique-Est. Dans le cadre de l'opération CARIBBE, le Canada déploie régulièrement depuis 2006 des bâtiments et des aéronefs militaires pour traquer ces réseaux en coopération avec des agences fédérales civiles. La coopération avec les garde-côtes se fait également à travers les missions de sauvetage en mer mais aussi via la lutte contre l'immigration clandestine, une priorité politique pour les deux Etats. Enfin, la coopération maritime entre Canada-Etats-Unis et Mexique s'est accrue depuis août 2011, lorsque Ottawa a ratifié le protocole de la *North American Maritime Security Initiative* (NAMSI). Cet accord tend à améliorer l'interopérabilité des forces navales des trois Etats et permet des échanges d'expertise entre les marines.

¹¹⁰ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* » Op. cit, p.105.

En conclusion, la portée de la coopération militaire Etats-Unis-Canada pour une défense de l'Amérique du Nord dépasse largement la dimension des collaborations bilatérales les plus ambitieuses ailleurs dans le monde. Les maillons de cette défense indivisible sont nombreux, solides, et la majorité des initiatives depuis 1940 ont su se renouveler après la fin de la Guerre Froide. Les attentats du 11 septembre ont certainement influencé cette convergence de Ottawa vers Washington pour une défense mutualisée, et *vice versa*, en rappelant que, pour le cas de l'Amérique du Nord, la vulnérabilité de l'une des deux nations aurait inévitablement des conséquences sur la sécurité de son allié. Le NORAD, avec l'extension de ses missions, notamment pour la surveillance maritime et le cyber, reste le socle de cette alliance indéfectible sur un plan strictement défensif. En outre, les ambitions du *Tri Command Framework* et les exercices et opérations conjointes entre les FC et leurs homologues américains laissent penser qu'il y a une volonté commune de pousser l'interopérabilité des deux armées à un niveau encore plus soutenu. Pour le Canada, la possibilité d'être inter-opérable avec un appareil militaire comme celui des Etats-Unis comporte le double avantage de renforcer la relation spéciale entre ces deux pays et de combler les vides capacitaires d'une armée canadienne expérimentée, disciplinée et rustique mais limitée matériellement et de taille restreinte. Cependant, l'intégration a un prix et de nombreux canadiens estiment qu'un alignement total avec Washington en terme de politique de défense peut mettre en péril la souveraineté canadienne et l'autonomie stratégique du Canada. Quand bien même cet appui mutuel extrêmement fort ne fait pas l'objet d'un consensus au Parlement canadien et hors des sphères politiques, les opérations extérieures entreprises par les Forces armées canadiennes depuis le 11 Septembre 2001 témoignent également d'un haut degré de coopération militaire entre le Canada et les Etats-Unis au-delà de l'Amérique du Nord.

CHAPITRE 2 – LA COOPÉRATION CANADA- ÉTATS-UNIS EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Pour le Canada, la défense de l'avant, c'est à dire la capacité à projeter des forces à l'étranger pour défendre le territoire national, a presque toujours été une stratégie de premier plan. Historiquement, les forces canadiennes ont participé à des centaines de missions en partenariat avec les Etats-Unis, dans un cadre bilatéral, ou multilatéral. Pendant la Guerre Froide, l'interventionnisme a caractérisé la majorité des politiques de défense à l'exception de celle de Pierre-Elliott Trudeau. Les opérations extérieures, en particulier dans le cadre des Nations-unies, ont permis de donner une certaine crédibilité et une légitimité au Canada sur la scène internationale. Les OMP précisément, jusqu'aux années 1990, ont forgé l'image de forces armées canadiennes aguerries, courageuses et toujours prêtes à prévenir ou régler une crise internationale. Le Canada est, pour ainsi dire, devenu le champion de l'ONU pendant près de deux décennies, entre 1950 et 1970. Depuis l'affaire somalienne et la complexification croissante des OMP et des missions humanitaires, le Canada a quelque peu délaissé la stratégie onusienne au profit d'une vision qui met l'accent sur la coopération avec les Etats-Unis, en bilatéral ou dans le cadre de l'OTAN. Si les liens militaires entre les deux voisins ont toujours été forts, la lutte contre le terrorisme dans son versant opérations extérieures, illustre bien une coopération au plus haut niveau entre Ottawa et Washington. Il s'agira dans ce chapitre de montrer que depuis 2001, le Canada a radicalement favorisé une politique de défense interventionniste mettant l'accent sur l'interarmisation avec les Américains et qui soutient la guerre contre le terrorisme en participant à des opérations de contre-insurrection et de *regime-change* à l'autre bout du globe. En particulier, cette orientation stratégique vers des missions dites de type *war-fighting* a été mise en évidence par la participation des FC aux opérations en Afghanistan, en Libye et au Levant.

Section I – La crise afghane

La participation du Canada à la coalition militaire en Afghanistan entre 2002 et 2014 a été particulièrement éprouvante pour les FC. En 12 ans d'opérations, plus de 40

000 membres des forces armées canadiennes ont effectué des rotations sur le terrain et près de 2 500 soldats ont été déployés au plus fort de l'engagement. Cette mission a coûté la vie à 158 canadiens, ce qui, au niveau des pertes de la coalition et proportionnellement au nombre de soldats engagés par pays, fait du Canada le contingent le plus meurtri. La mission en Afghanistan, le plus important déploiement de troupes canadiennes à l'étranger depuis la Seconde Guerre Mondiale, a considérablement contribué à modifier la vision canadienne des opérations extérieures. Menée en partenariat avec les Etats-Unis et les membres participant de l'OTAN, la guerre en Afghanistan a parfois été perçue comme le basculement définitif du Canada dans le camp américain, dans une campagne militaire plus large contre le terrorisme initiée par Georges Bush. Il est vrai que la mission des FC en Afghanistan, bien qu'elle soit souvent caractérisée par la règle des 3D, Défense, Diplomatie et Développement, n'est en rien comparable aux OMP des premières heures de la Guerre froide. Mener cette guerre a mobilisé des ressources extrêmement importantes pour des résultats qui sont aujourd'hui peu visibles, alors même que l'insurrection continue. Si la guerre en Afghanistan a profondément changé le contexte international, elle a également influencé les relations politico-militaires entre Ottawa et Washington. Dans cette section, il s'agira de mettre en évidence le rôle du Canada dans cette guerre contre le terrorisme et souligner la coopération profonde qui s'est établie entre les deux pays alliés sur le sol afghan.

§1. Un pivot stratégique historique

D'un point de vue historique, les opérations extérieures du Canada sont motivées par la volonté « de restaurer l'influence, donner une contribution significative ou faire la différence par l'intermédiaire des Nations unies, de l'OTAN ou de coalitions *ad hoc*¹¹¹ ». Chez les Libéraux comme chez les Conservateurs, il y a longtemps eu une volonté de faire des forces armées un outil de la diplomatie du Canada et du *Smart power* tel que décrit par Joseph Nye¹¹². Depuis le début des années 1990 cependant, cette rhétorique a

¹¹¹ Gouvernement du Canada, « Faire face à nos responsabilités - l'état de préparation des forces canadiennes », réponse du gouvernement au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, Ottawa, Mai 2002, Recommandations 11 à 23.

¹¹² Joseph Nye Jr., « *Smart Power* », Huffington Post, 29 novembre 2007, mis à jour le 25 mai 2011

été mise à mal par le constat d'un monde plus multipolaire où se développent des menaces asymétriques. Ces menaces, qui ont remis en question le relatif apaisement du monde tant souhaité après la dislocation du bloc soviétique, ont rendu les opérations de maintien de la paix plus périlleuses et les missions de stabilisation plus complexes¹¹³. Dans un climat de désarmement et de coupes budgétaires dans le champ de la Défense, le Canada s'est rendu compte que son outil militaire devait s'adapter à ces nouvelles menaces et ce, malgré les baisses de financement des FC. Après les attentats de 2001, le SCRS a mis en évidence la corrélation étroite entre environnement international instable et vulnérabilité domestique. Dans un rapport datant de 2001, les services de renseignement canadiens affirmaient que « les agendas religieux, politiques et idéologiques continuaient à motiver les activités terroristes et qu'ils demeuraient très liés à l'extension de conflits à l'étranger¹¹⁴ ». Ainsi, la défense des Canadiens impliquerait désormais pour les FC d'être en mesure de combattre ces menaces à des milliers de kilomètres de l'Amérique du Nord. Cette adaptation du modèle stratégique canadien passait nécessairement par la « transformation¹¹⁵ » des FC, expression chère à Donald Rumsfeld, l'ancien Secrétaire à la Défense de Georges Bush et l'un des artisans de la guerre en Irak en 2003. Cette transformation fut opérée par le général Rick Hillier, qui souhaitait que le Canada, quittant la guerre froide, se focalise sur la guerre contre le terrorisme. Sur le modèle du pentagone américain, celui qui commanda une brigade internationale dans la province de Kandahar pendant la guerre en Afghanistan réorganisa le commandement canadien vers un schéma plus susceptible de répondre aux menaces du XXIe siècle. Il créa l'ancêtre du COIC, le CANCOM, chargé de la défense continentale en coordination avec le US NORTHCOM et mit au point les commandements qui participeraient aux opérations en Afghanistan et ailleurs après 2001. Le COMFEC, commandement de la force expéditionnaire du Canada, le COMFOSCAN, le commandement Forces Opérations Spéciales du Canada et le COMSOSCAN, soutien opérationnel Canada pour la production et l'acheminement du matériel et des matières premières aux FC. Si depuis octobre 2012, dans le cadre d'une politique publique de

¹¹³ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. cit. , p.310.

¹¹⁴ *Canadian Security Intelligence Service (CSIS) public report, « An Operational Audit of the Canadian Security Intelligence Service »*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 2001

¹¹⁵ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. cit. , p.334

réduction des budgets, il ne reste que le COIC et le COMFOSCAN, la transformation opérée par Hillier permit aux FC d'élargir durablement la gamme de leurs compétences : la défense continentale, l'opération de maintien de la paix, l'opération de combat classique, l'opération de stabilisation et la plus exigeante de toutes, l'opération de contre-insurrection. En outre, la création du Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC), des soldats d'élite inspirés du modèle des *US Rangers*, fournit désormais à Ottawa, en complément de la Deuxième Force opérationnelle interarmées (FOI2) spécialisée dans la lutte anti terroriste, une unité extrêmement polyvalente capable de se déployer rapidement à l'étranger. Cette transformation était pensée par un général qui avait passé plusieurs séjours au sein des forces américaines et qui s'était largement inspiré du modèle américain pour réorganiser l'armée canadienne. Cette transition d'un modèle d'armée hérité de la guerre froide vers un système pensé pour la guerre asymétrique fut rude pour la plupart des Canadiens¹¹⁶. Mais, à la décharge de l'ancien CDS, l'impuissance des troupes canadiennes sous mandat ONU en plein génocide au Rwanda en 1994 et durant le massacre de Srebrenica en Bosnie en juillet 1995, avait déjà alerté les officiers supérieurs canadiens, comme le général Roméo Dallaire, de l'urgence qu'il y avait à rénover le schéma d'armée et la politique d'engagement des forces canadiennes. En effet, pour de nombreux militaires canadiens, ce furent les avions de l'OTAN et non les forces onusiennes, qui amenèrent le gouvernement serbe de Milosevic à signer l'accord de paix de Dayton en décembre 1995¹¹⁷. Cette transformation, et l'évolution de la doctrine d'emploi des forces, allaient directement être mis à l'épreuve après le 11 septembre 2001, lorsque le Premier ministre Jean Chrétien, apporta son soutien à Georges Bush et Tony Blair dans la campagne anti-terroriste. Cette promesse d'assistance allait se concrétiser par le déploiement des forces armées canadiennes sur le sol afghan pour 12 années.

§2. Les forces canadiennes au cœur de la contre-insurrection

¹¹⁶ Ibid. p.335.

¹¹⁷ Conseil de Sécurité des Nations unies, « *General framework agreement for peace in Bosnia and Herzegovina* », Assemblée Générale, 50e session, New York, 30 novembre 1995, p.32

Le 7 octobre 2001, le président américain Georges Bush lança l'opération *Enduring Freedom* en coordination avec le Royaume-Uni. Cette initiative était une réponse militaire au refus du régime taliban, contrôlant alors une majeure partie de l'Afghanistan, de livrer aux Etats-Unis les architectes des attentats de 2001. Le président demandait notamment que le leader d'Al Qaeda, Oussama Ben Laden, soit remis à la CIA et que les talibans s'engagent à fermer les camps d'entraînement terroristes. Le régime des talibans nia toute collusion avec Ben Laden et refusa de céder devant Washington en sachant pertinemment que ceci mènerait à une guerre. Le jour du déclenchement d'*Enduring Freedom*, le Premier ministre canadien, Jean Chrétien, assura à son voisin la participation des FC à la campagne en Afghanistan. Considérant suffisant le cadre légal de l'opération, la résolution 1368 du Conseil de Sécurité des Nations unies (CSNU) prise le 12 septembre 2001, Chrétien autorisa le CDS, le général Ray Henault, à déployer des unités canadiennes en soutien à la mission américaine¹¹⁸. L'opération Apollo, d'octobre 2001 à octobre 2003, débuta avec l'envoi progressif de 15 navires, dont 3 frégates de combat, dans la Mer d'Arabie et le Golfe Persique¹¹⁹. Le Canada fut ainsi la première nation coalisée à déployer une partie de sa flotte afin de contrôler la zone maritime des opérations. Cette présence a notamment permis de sécuriser le débarquement des troupes américaines en Afghanistan en assurant la protection des bateaux de l'US Navy et en inspectant tout bateau susceptible de faire transiter des combattants d'Al Qaeda en Afghanistan. L'aviation déployée consistait en plusieurs détachements de chasseurs, de patrouilleurs longue distance mais aussi d'hélicoptères de transport. Ces aéronefs permirent la fluidité des mouvements de troupes et la disposition rapide des moyens médicaux aux forces déployées tandis que le détachement d'avions radars assurait la surveillance aux périphéries des zones contrôlées par les coalisés. En parallèle de cet effort maritime et aérien, le Canada déploya très secrètement des unités spécialisées dans l'anti-terrorisme issues de la FOI-2 à partir de décembre 2001. Celles-ci opéraient au sein des unités spéciales américaines et contribuèrent à la chute du régime taliban. Dès février 2002, des éléments du 3^e *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* (PPCLI) furent

¹¹⁸ Ministère de la défense nationale, "Opération Apollo: Formation de l'Unité de soutien national", Numéro de documentation BG 02.019, le 14 mai 2002, mis à jour le 5 novembre 2013

¹¹⁹ Fabrice de Pierrebourg, « Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan », Stanké, Montréal, 2007, chronologie p.18.

déployés et intégrés à la 101^e division aéroportée américaine et opérèrent directement sous commandement américain. Après la création de la FIAS, la Force internationale d'assistance et de sécurité, le Canada accepta de fournir un groupe de combat à cette force OTAN et d'en assurer le commandement dans le cadre de l'opération Athéna. Basée à Kaboul, la FIAS fut en charge de la sécurité de la capitale et des élections nationales. Après avoir commandé la FIAS, le général Hillier permit aux Etats-Unis de redéployer plusieurs milliers de soldats américains en Irak en acceptant que le Canada sécurise la province très instable de Kandahar¹²⁰. Région à majorité pachtoune et fief des talibans, c'est dans cette province que les FC essuieraient les plus lourdes pertes du conflit. Dès 2005, le Canada assumait la responsabilité de l'équipe de reconstruction provinciale (EPR), une innovation stratégique mise en place par les Etats-Unis pour montrer aux Afghans le bien fondé de l'action de la coalition. Afin de gagner « les cœurs et les esprits¹²¹ », le Canada et les autres nations alliées devaient mener des actions non combattantes auprès des locaux. Pour implanter solidement cette EPR, Ottawa déploya une gamme de fonctionnaires civils chargés de promouvoir le respect des principes démocratiques et reconstruire l'Etat afghan. Ainsi, dans la mise en application parfaite de la théorie des 3D : Défense, Diplomatie et Développement, près de 350 militaires, policiers et gendarmes, diplomates, juristes, et professionnels de l'humanitaire et du développement furent intégrés aux forces canadiennes¹²². Malgré un investissement humain et matériel considérable de la part de l'ensemble des nations présentes en Afghanistan, la mission semblait loin d'être terminée. A partir de 2006, alors même que le Canada opérait sous commandement américain et non sous la direction de la FIAS, les talibans lancèrent plusieurs offensives qui prélevèrent un lourd tribut chez les FC. Lorsque les pertes canadiennes commencèrent à grimper en flèche, de nombreuses voix commencèrent à contester la participation durable du Canada à la campagne en Afghanistan. Certains questionnaient les motifs d'une telle mission et jugeaient que

¹²⁰ Fabrice de Pierrebourg, « Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan », Op. Cit., p.24.

¹²¹ Lieutenant Bertrand Valeyre, « Gagner les cœurs et les esprits, origine historique du concept, application actuelle en Afghanistan », CDEF, DREX, Cahiers de la recherche doctrinale, 2010, p.73

¹²² Fabrice de Pierrebourg, « Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan », Op. Cit., p.25.

d'autres questions de politique domestiques étaient prioritaires. Malgré cela, le gouvernement décida de prolonger la mission jusqu'en 2008. De 2007 à 2008, le Canada mena en coopération avec les Américains plusieurs offensives contre les talibans dans la province de Kandahar, à Panjwai. Les opérations *Mountains Trust* et *Medusa* avaient pour objectif de sécuriser durablement cette province où les talibans étaient très implantés. Le gouvernement de Stephen Harper nouvellement élu voulait à cette occasion mener une action décisive dans cette campagne interminable. Dans cette optique, le Canada déploya à grands frais un escadron de chars lourds léopards à Kandahar pour appuyer l'infanterie. Cette démonstration de force fut un échec semi partiel dans la mesure où les chars lourds s'embourbaient rapidement tandis que la chaleur du soleil afghan transformait les tanks en fourneau, limitant ainsi les capacités de combat de ces colosses du champ de bataille. Conformément aux directives du Pentagone et de l'OTAN, les FC commencèrent à former et à entraîner des soldats de l'Armée nationale afghane (ANA) en prévision d'un retrait d'Afghanistan. Dans le cadre des Equipes de Liaison et de Tutorat Opérationnel (ELTO) et des EPR, le Canada passa progressivement de missions de contre insurrection combattantes à davantage de missions de formation, d'encadrement et d'entraînement tout en poursuivant les efforts de reconstruction des structures étatiques et des services publics. L'arrivée de Barack Obama au pouvoir aux Etats-Unis et l'augmentation majeure du groupe de combat américain incita Harper à demander une extension de la mission pour la deuxième fois depuis son élection¹²³. Dans une stratégie de *Surge*, initiée par le général McChrystal¹²⁴, Washington avait approuvé le déploiement de 30 000 troupes supplémentaires pour mettre un terme à l'insurrection. Bien que la demande de prolonger la mission jusqu'en 2011 fut l'objet d'ardents débats dans la chambre des représentants canadienne, un rapport non partisan parvint à convaincre une majorité de parlementaires de voter la continuation de la mission en Afghanistan. Le président de la commission ayant émis le rapport, John Manley, affirmait que le Canada risquait de se retrouver dans une position délicate en cas de retrait des

¹²³ Associated Press, « *Obama details Afghan war plan, troop increases* » NBC News, Etats-Unis, 1^{er} décembre 2009, mis à jour le 30 juin 2011

¹²⁴ Ibid.

troupes¹²⁵. Le rapport, rendu public, indiquait par ailleurs l'épuisement des troupes et l'usure croissante du matériel et recommandait au gouvernement conservateur de trouver des solutions en urgence pour pallier ces creux capacitaires et le risque de voir l'opérationnalité des troupes diminuer¹²⁶. En conséquence, le gouvernement entreprit d'acheter en urgence des hélicoptères de transport tactique Chinook à son allié américain et de louer et d'acheter des chars léopards modernisés aux Allemands et aux Hollandais¹²⁷. La dernière participation d'ampleur des FC à une opération de combat dura de février à décembre 2010. A l'issue de la bataille de Marjah, dans le cadre de l'opération Moshtarak extrêmement médiatisée dans l'espoir de démoraliser les talibans en prouvant l'ampleur de l'offensive de la coalition, la dernière rotation des FC en Afghanistan fut effectuée. À partir de 2011, le gros des unités combattantes s'était retiré et seules demeuraient des unités ELTO avec l'ambition de former une armée afghane suffisamment forte et intègre pour résister aux attaques des talibans et des seigneurs de guerre¹²⁸. Cette mission d'entraînement dans le cadre de l'OTAN perdura jusqu'en mars 2014, période durant laquelle les dernières forces déployées se retirèrent de Kaboul, laissant aux américains l'encadrement de l'ANA et la sécurisation des structures critiques dans la capitale.

§3. Les enjeux domestiques de la guerre en Afghanistan

Selon le diplomate canadien Tristan Landry, qui fut en poste à Kaboul pendant la campagne canadienne en Afghanistan, « la poursuite d'une telle mission à des milliers de kilomètres du Canada était perçue comme un enjeu de politique étrangère, mais, à bien des égards, la participation des forces armées canadiennes à cette opération extérieure menée en partenariat avec les Etats-Unis et l'OTAN était un enjeu de politique domestique et continental¹²⁹ ». La guerre en Afghanistan était d'un genre nouveau pour

¹²⁵ John Manley, « Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, Part IV: Canada's Future in Afghanistan»: Considerations and Recommendations, Canada, 2008 p.31

¹²⁶ Ibid. p.27.

¹²⁷ Entretien avec le diplomate canadien, Tristan Landry, Consulat du Canada à Paris, le 8 mars 2017

¹²⁸ John Manley, « Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, Part IV: Canada's Future in Afghanistan». Op. Cit. p.14.

¹²⁹ Entretien avec le diplomate canadien, Tristan Landry, Consulat du Canada à Paris, le 8 mars 2017

les FC. Si le Canada avait contribué aux frappes de l'Alliance en ex Yougoslavie en 1999, la participation sur une longue durée à une opération de contre insurrection mêlant les exigences d'une opération de stabilisation et les moyens de *war fighting missions*, avait nécessité des ressources extraordinaires. En outre, le temps passant et les pertes augmentant, les différents gouvernements qui dirigèrent le Canada entre 2001 et 2014 furent tous exposés à des critiques qui remettaient en cause la légitimité d'une telle intervention et ses motivations. Qui plus est, il y avait une certaine déconnexion entre la perception des politiques au Canada et la réalité des opérations sur le terrain. Déjà en décembre 2001, le Premier ministre Jean Chrétien n'avait pas été averti du déploiement des forces spéciales de la FOI-2 par le général Henault, au côté des Américains¹³⁰. Dès 2004, la guerre en Afghanistan venait s'immiscer dans la campagne électorale au Canada. A l'époque, le chef du nouveau parti conservateur (NPC), Stephen Harper soulignait l'importance de la Défense comme enjeu électoral en affirmant que « le sous-financement des dispositifs qu'exige le nouveau climat de sécurité équivaut à une désertion stratégique et morale de la part du gouvernement fédéral libéral¹³¹ ». Cette phrase provocatrice fut prononcée à l'encontre du gouvernement minoritaire libéral dans un contexte difficile en Afghanistan. Les FC étaient de plus en plus exposées à des engins explosifs improvisés (EEI) et deux soldats avaient trouvé la mort à bord d'un véhicule non blindé ILTIS qui avait sauté sur une mine¹³². Les Conservateurs accusaient en conséquence les Libéraux de surexposer les troupes canadiennes. Paradoxalement, les deux partis soutenaient en majorité la participation du Canada à la coalition dirigée par les Etats-Unis. Le tir fratricide d'un pilote de chasse américain le 18 avril 2002 contre un détachement, causant la mort de 4 soldats canadiens et blessant 12 autres avait cependant envenimé les relations entre Washington et Ottawa pendant un certain temps¹³³. Au printemps 2003, le contingent canadien terrestre était de 700 hommes au sein de la FIAS et 200 en soutien

¹³⁰ Douglas L. Bland, « *Canada Without Armed Forces ?* », Montréal, McGill-Queens University Press, 2004, p.164.

¹³¹ Martin Shadwick, « L'héritage de Harper », *Canadian Military Journal (Sociologie)* Vol 16, N°2 Printemps 2016, p.75.

¹³² John Manley, « Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, Part IV: Canada's Future in Afghanistan ». Op. Cit. p. 47.

¹³³ Rory McCarthy, Julian Borger, « *Four die as US jet bombs Canadians* » *The Guardian*, Washington-Islamabad, Vendredi 19 avril 2002

depuis la base secrète aux Emirats-Arabis Unis baptisée Mirage¹³⁴. Après l'arrivée au pouvoir des Conservateurs en février 2006, les effectifs passèrent à 2300 hommes dont 1900 combattants. Harper avait pour ambition, tout en continuant la politique des Libéraux, de faire de la mission canadienne en Afghanistan une vitrine de la modernisation et de l'excellence des forces armées du Canada, notamment aux yeux des alliés américains. Selon le journaliste de la défense, Bernard Horn, la mission en Afghanistan était très exigeante de par sa structure en trois volets, « mener simultanément des opérations humanitaires, des opérations de maintien de la paix et/ ou de stabilisation et des opérations de combat, souvent dans l'espace de trois coins de rue¹³⁵ ». Le soutien de Harper à la mission se traduit par trois décisions, la nomination de Gordon O'Connor à la tête du MDN pour assister le général Hillier dans sa stratégie, l'engagement à moderniser le parc blindé et à améliorer l'équipement des troupes combattantes, et enfin la promesse de renforcer la force régulière de 20 000 hommes et la réserve de 10 000 hommes¹³⁶. La location de chars à la Hollande et les commandes à l'Allemagne l'année suivante allaient dans ce sens. Comme sous le gouvernement Mulroney, Harper voulait renouer d'excellentes relations avec Washington après les tensions relatives à la guerre en Irak et le refus du bouclier anti missile balistique par Martin. Fin juin 2006, Harper traversa le Canada et annonça 19 milliards d'investissement pour l'achat de 4 C-17 Boeing *Globemasters*, 17 *Hercules* C-130, 14 hélicoptères CH 47 *Chinook* et 2000 camions de transports ainsi que 3 nouveaux navires de soutien essentiellement produits aux Etats-Unis¹³⁷. Il s'agissait pour Harper et son MDN de mettre l'accent sur le *Hard power* en donnant des troupes aguerries à la FIAS et ainsi montrer la fiabilité et la motivation des FC. L'opération MEDUSA, du 2 au 17 septembre était stratégique, mais dont la portée dépassait largement le cadre de l'Afghanistan. Cette opération, le plus gros déploiement canadien et les plus lourdes pertes depuis la guerre de Corée, traduisait un réel engagement combattant des FC voulu par Hillier. Ce meneur d'hommes était

¹³⁴ Paul Koring, Borzou Daraghi, « *The Canadian Forces at Camp Mirage i shaving trouble staying under wraps* », *Globe and Mail*, 21 mai 2005

¹³⁵ Bernard Horn, « Perspectives de l'extérieur: opinions de journalistes et d'analystes de la défense sur le leadership au Canada », Académie canadienne de la défense Presse de l'académie canadienne de la défense, Winnipeg 2007, p.81.

¹³⁶ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Canada First Defence Strategy* », Ottawa, 2008, p.35.

¹³⁷ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. Cit. p.334.

l'incarnation de la coopération militaire Etats-Unis-Canada. Connaissant bien l'OTAN, il était surtout célèbre pour avoir commandé en second un corps d'armée américain basé à Fort Hood au Texas et dirigé une division multinationale en Bosnie¹³⁸. Il était très critique des opérations OTAN en Afghanistan, estimant que les coalisés ne fournissaient pas assez de forces combattantes, à l'inverse des gouvernements britanniques, canadiens et américains. Lui qui considérait les talibans comme des « ordures et des tas de fumier¹³⁹ » voyait la mission en Afghanistan non pas comme une OMP mais comme une guerre contre un ennemi qui massacre médecins, infirmiers, enseignants et soldats. Le même été, la mort du diplomate Glyn Berry, tué dans un attentat suicide à Panjwai, Kandahar, semblait lui donner raison¹⁴⁰. Le Canada menait selon lui une guerre contre le terrorisme avant tout au côté des Etats-Unis. Jean Chrétien fut très critique du général. Selon lui, Hillier « voulait sa guerre¹⁴¹ » et considérait qu'il avait été le principal orchestrateur de ce transit entre Kaboul, relativement sécurisé, et Kandahar, beaucoup plus instable et dangereux, pour épauler les Américains en plein redéploiement en Irak. Cette vision était tacitement appuyée par Bill Graham, alors MDN. Le choix du successeur de Hillier montre bien que Ottawa souhaitait poursuivre la coopération avec Washington sur le terrain. Walter Natynczyk, qui avait également fait un échange à Fort Hood, aux Etats-Unis, avait dirigé des troupes américaines pendant l'opération *Iraqi Freedom* en 2003¹⁴². Bien que le Canada aie mené la mission en Afghanistan en mobilisant non seulement le MDN mais aussi d'autres ministères, civils, l'extension du mandat jusqu'en 2011 a provoqué de vives réactions de la part du Parti Québécois et du Nouveau Parti Démocratique (NPD). Le discours de son leader, Jack Layton, « il y a des millions de canadiens qui ne veulent pas que cette stratégie continue. La population souhaite un chemin pacifique¹⁴³ » a montré une chose au gouvernement minoritaire. Les Canadiens étaient las et les Conservateurs, soutenus par les Libéraux, ne pourraient

¹³⁸ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. Cit. p.330.

¹³⁹ Journaliste du Globe and Mail, édition du Samedi, « *Gen. Hillier explains the Afghan mission* » The Globe and Mail, 16 Juillet 2005, mis à jour le 17 mars 2009

¹⁴⁰ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. Cit. p.329.

¹⁴¹ Fabrice de Pierrebourg, « Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan », Op. cit. p. 26.

¹⁴² Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. Cit. p.335.

¹⁴³ Journaliste de CBC News, « *Canada's military mission in Afghanistan* », CBC News Canada, Ottawa, 10 Février 2009 mis à jour le 10 mai 2011

reporter indéfiniment la date de retrait des FC de l'Afghanistan. Pour Jennifer Welsh, une chercheuse canadienne et conseillère spéciale sur la Responsabilité de Protéger (R2P) du secrétaire général de l'ONU, « le fait que le gouvernement Harper a tendance à mettre en évidence l'expérience des Canadiens dans les conflits armés et à présenter le monde comme en proie aux dangers et aux batailles épiques, s'inscrit dans une campagne plus vaste visant à transformer le Canada en un pays militariste¹⁴⁴ ». Pour Fabrice de Pierrebourg, un journaliste canadien qui fit plusieurs rotations en Afghanistan pour comprendre la guerre qui y faisait rage, les enjeux de la participation au Canada dépassaient largement la seule lutte contre le terrorisme. Il s'agissait de montrer aux Etats-Unis que le Canada était prêt à le suivre dans l'opération la plus coûteuse, humainement et financièrement, depuis la Seconde Guerre Mondiale. Pour le reporter, ce n'était pas une guerre, mais bien trois, que les Canadiens avaient livré en Afghanistan¹⁴⁵ : dans le cadre de l'opération Apollo entre 2001 et 2003 en soutien bilatéral aux Etats-Unis, dans le cadre de la FIAS sous mandat OTAN depuis la résolution 1386 prise dans la foulée des accords de Bonn le 5 décembre 2001, et dans le cadre d'*Enduring Freedom*, sous l'égide des Etats-Unis afin de traquer et éradiquer Al-Qaeda en Afghanistan. Ce chassé croisé était compliqué par la situation internationale dans la mesure où le Pakistan épaulait largement l'insurrection au grand dam de la coalition¹⁴⁶ et que, plus déterminant encore était l'ouverture d'un second front en Irak par les Américains à partir de 2003. L'opération américaine impliquait tellement de troupes que très vite, l'Afghanistan passa au second rang des priorités stratégiques américaines et que le Canada assista au désengagement de son allié le plus vital alors même qu'Ottawa renforçait la présence canadienne sur le terrain¹⁴⁷. Malgré cela, jusqu'au retrait final des FC d'Afghanistan en 2014 lors de la passation du commandement à l'Armée Nationale Afghane, le Canada témoigna à son allié américain un soutien sans faille dans une guerre controversée¹⁴⁸.

¹⁴⁴ Jennifer Welsh, « *Beyond war and peacekeeping* », Literary review of Canada, Toronto, Juin 2012

¹⁴⁵ Fabrice de Pierrebourg, « Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan », Op. cit. p. 20.

¹⁴⁶ Ibid p.22.

¹⁴⁷ Ibid p23.

¹⁴⁸ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Op. Cit. p.330.

Il est intéressant de voir que des entreprises américaines et canadiennes, comme la société ATCO en Alberta, ont engrangé des bénéfices énormes dans le cadre de la guerre en Afghanistan. ATCO par exemple, remporta un contrat d'un milliard de dollars pour la construction d'une base et la sous-traitance des activités de soutien pour l'Armée Canadienne.

Section II – Les opérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

La stratégie mise en avant par le document Canada First publié en Juin 2008 par le gouvernement Harper traduisait une certaine ambition pour les FC. Ainsi, Ottawa confiait six missions aux FC:

- Effectuer des opérations et exercices quotidiens sur le continent Nord-Américain et l'Arctique dans le cadre du NORAD
- Contribuer à la sécurisation de grands évènements (Jeux Olympiques de Vancouver, Sommet du G8)
- Assister les autorités civiles en cas de catastrophe, naturelle ou de nature humaine
- Mener une opération extérieure majeure pour un temps long
- Déployer des forces pour la résolution de crises mineures sur des temps courts

Cette stratégie, le septième document officiel de défense depuis 1945, souhaitait que les FC puissent mener ces missions simultanément. Pour Elinor Sloan, il y a cependant un gouffre entre l'ambition théorique de ce document et la capacité pratique des forces. Selon elle, l'objectif de simultanéité est difficilement atteignable du fait du format réduit des troupes et qu'en réalité s'opère une hiérarchisation de ces missions¹⁴⁹. Si la défense continentale et la souveraineté domestique étaient des priorités, la vision de Harper mettait aussi l'accent sur la défense de l'avant et le partenariat stratégique avec les Etats-Unis pour assurer la sécurité des Canadiens et de l'Amérique du Nord¹⁵⁰. Sous le gouvernement de Stephen Harper, le Canada a tenté de se forger une réputation de puissance militaire avec laquelle il faudrait compter. L'Afghanistan fut la plus coûteuse opération, humainement et matériellement, pour les FC depuis la guerre de Corée. Cependant, pendant et après cette opération de premier plan, Ottawa a engagé son outil militaire au côté des Etats-Unis dans d'autres crises à l'étranger. Les opérations MOBILE et IMPACT sont deux exemples qui traduisent cet alignement ponctuel mais fréquent de la politique de défense du Canada sur celle des Etats-Unis.

¹⁴⁹ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* » Op. Cit. p.31.

¹⁵⁰ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Canada First Defence Strategy* », Ottawa, 2008, p.8.

§1. Opération MOBILE

Du 19 mars au 1^{er} novembre 2011, le Canada a participé à une opération de combat en Libye contre le régime du Colonel Kadhafi. Cette opération MOBILE, s'est inscrite dans un premier temps dans une opération coalisée menée par les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. A partir du 31 mars, les opérations de combat sont passées sous un mandat de l'OTAN¹⁵¹. L'action du Canada, et plus largement celle des coalisés sous l'égide discret mais certain des Etats-Unis, était justifiée par les résolutions 1970 et 1973 du Conseil de Sécurité des Nations unies. La résolution 1970 du 26 février 2011 instituait un embargo international sur les armements à destination de la Libye et venait geler les actifs de cadres du régime libyen accusés de crimes à l'encontre des civils et des combattants insurgés¹⁵². La résolution 1973 du 17 mars 2011 venait renforcer cet embargo et imposait une zone d'exclusion aérienne au dessus de la Libye pour protéger les civils et les espaces densément peuplés. Selon les membres du CSNU à l'origine des résolutions, l'autorisation d'une action coercitive sous chapitre VII de la Charte se justifiait par des attaques des forces du régime à grande échelle ciblant directement les populations civiles¹⁵³. Pour la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada, le régime du colonel Kadhafi, au pouvoir depuis 1969, s'était rendu coupable de crimes de guerre et possiblement de crimes contre l'humanité.

A l'instar des principaux Etats ayant dédié des moyens militaires pour faire appliquer la résolution 1973, le gouvernement Harper a rapidement fait déployer des unités aériennes et maritimes en Italie et aux portes de la Libye, en Méditerranée. Après avoir évacué de Libye les principaux ressortissants étrangers et canadiens présents à Tripoli grâce aux porteurs lourds *Globemaster* CC177, assistés des transports tactiques CC-130J *Hercules*, le gouvernement canadien a commencé à déployer des unités combattantes, notamment la frégate de classe Halifax Charlottetown, pour faire respecter

¹⁵¹ Public Diplomacy Division, « *Operation Unified Protector, protection of civilians and civilian populated area & enforcement of the No-fly zone* », Press and Media Operations Centre, OTAN, Mons, octobre 2011

¹⁵² « Embargo sur les armes à destination de la Libye », S/ Res /1970 (2011), CSNU, p.3.

¹⁵³ « Instauration d'une zone d'exclusion aérienne en Libye », S/Res/ 1973 (2011), CSNU, p.3.

l'embargo international sur les armements¹⁵⁴. En parallèle, la *Task Force* Libeccio, la composante terrestre et aérienne de la projection canadienne, s'installait à Naples et en Sicile. Elle était composée de 7 chasseurs CF-188 *Hornet*, 2 avions ravitailleurs CC-150 Polaris ainsi que de 2 CP-140 Aurora, des avions de surveillance radar à long rayon d'action qui guideraient les frappes contre le régime. Après le vote de la résolution 1973, les FC ont commencé à effectuer des opérations aériennes au dessus de la Libye en soutien aux unités américaines, françaises et anglaises. Le 31 mars, le US AFRICOM, qui dirigeait les opérations contre l'armée de Kadhafi, a transféré le commandement des opérations à un comité militaire multinational OTAN dirigé par le Lieutenant-Général Charles Bouchard, de l'Aviation Royale du Canada (ARC)¹⁵⁵. Avec la fin de l'opération américaine *Odyssey Dawn* et la passation de pouvoir à l'OTAN dans le cadre de l'opération *Unified Protector*, le gouvernement conservateur avait l'opportunité de montrer à ses alliés, et en premier lieu Washington, que les FC étaient capables de mener simultanément des opérations de combat aérien sur des cibles volantes et au sol tout en coordonnant l'action des autres forces de l'OTAN engagées. La nomination d'un canadien au commandement d'une force internationale aussi importante, « *more than 20 warships, nearly 200 warplanes and nearly a dozen countries with varying degrees of commitment*¹⁵⁶ » a été un important levier politique pour Ottawa, qui réaffirmait ainsi un engagement et une efficacité visible de son appareil militaire. Jusqu'à la mort violente du colonel Khadafi le 20 octobre 2011 et la capture de la ville de Syrte, dernier bastion des forces pro régime après la chute de Tripoli, les FC ont largué plus de 330 bombes à guidage laser, effectué plus de 1500 sorties aériennes¹⁵⁷, tout appareil confondu. Les frégates Charlottetown et Vancouver ont quant à elles mené plus de 313 contrôles de bateaux dans le cadre du blocus et de l'embargo de la Libye. Cet investissement militaire, bien que très inférieur à celui des forces françaises, anglaises et américaines, est conséquent pour une nation qui avait encore des unités combattantes en Afghanistan à ce

¹⁵⁴ Ministère de la défense nationale, « Opération MOBILE », portail de la défense, Opérations passées, Ottawa, le 22 janvier 2014, archivé

¹⁵⁵ Public Diplomacy Division, « *Operation Unified Protector, Command and Control* », Press and Media Operations Centre, OTAN, Mons, octobre 2011

¹⁵⁶ Paul Koring, « *Canada's role in Libya : its biggest military gambit in decades* », The Globe and Mail, 20 juin 2011 à 21h44, mis à jour le 21 juin 2011 à 10h09

¹⁵⁷ Journaliste de CBC news, « *Canada's military contribution in Libya* », CBCNews World, publié le 20 octobre 2011 à 1h34, mis à jour le 20 octobre 2011 à 4h35

moment là. Ce déploiement massif et coûteux, au delà de la sphère stratégique, peut se justifier par des impératifs de politique nationale et continentale importants.

La participation importante du Canada aux opérations militaires avec les Etats-Unis puis l'OTAN interroge la motivation réelle d'un tel engagement. Selon le Ministre de la Défense de l'époque, Peter MacKay, le déploiement des 650 personnels des FC et de leurs matériels aurait coûté près de 60 millions de dollars américains¹⁵⁸ à l'Etat, c'est à dire, aux contribuables. Financer une telle opération était une entreprise politiquement risquée pour un gouvernement qui avait déjà étendu la mission des FC en Afghanistan à plusieurs reprises. Cette prise de risque était donc motivée par des objectifs politiques difficiles à évaluer. Pour certains, le fait que la Libye soit le deuxième centre d'investissement des entreprises canadiennes en Afrique est une piste expliquant l'envoi d'une force canadienne conséquente en Libye¹⁵⁹. Pour d'autres, la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne aurait permis à Ottawa de justifier l'ambition d'acheter des appareils F-35 américains pour remplacer les robustes mais vieillissants CF-18 ou encore de tester la doctrine de la « responsabilité de protéger » (R2P) théorisée par des canadiens¹⁶⁰. Enfin, on peut considérer que la participation du Canada à la mission en Libye s'inscrivait dans une politique plus large visant à réaffirmer le soutien aux Américains et aux partenaires européens alors que les FC se retiraient progressivement d'Afghanistan. Quelle que fût la motivation réelle du gouvernement Harper, alors même que d'autres Etats alliés des Etats-Unis comme l'Allemagne refusaient de participer aux opérations contre le régime libyen, l'engagement canadien a été très controversé. Au regard de la situation chaotique qui règne encore aujourd'hui en Libye, de nombreuses voix se sont élevées contre l'opération de l'Alliance contre le régime de Kadhafi. La Russie, la Chine ou encore l'Iran, qui sont aussi des opposants à Washington, Ottawa, Londres et Paris sur la scène internationale, ont dénoncé une manipulation des instances onusiennes dans le cadre des deux résolutions votées pour sanctionner le régime et

¹⁵⁸ CBC News, « *Libya mission has cost Canada 26M, could rise to 60M if mission is extended to end of September MacKay says* », CBC news, 9 juin 2011, 6 h34 mis à jour le 9 juin 2011 à 10h27

¹⁵⁹ CBC news, « *Canadian companies in Libya* », CBC News Canada, le 28 février 2011, 4h38, mis à jour le 2 mars 2011 à 10h56

¹⁶⁰ Karl. P. Mueller, « *Precision and purpose, airpower in the Libyan Civil War* », Rand Corporation, Santa Monica, California, 2015, p.247.

protéger les civils¹⁶¹. Affirmant que la coalition avait dépassé le mandat de la résolution 1973 et que la responsabilité de protéger, mise en place en 2005 au sommet des Nations unies, avait été instrumentalisée, la Russie a particulièrement critiqué l'intervention des coalisés en Libye. En Amérique du Nord comme en Europe, des politiques relayés par les médias ont accusé les principaux caciques des opérations militaires contre le régime libyen d'avoir profité du printemps arabe et de la révolution libyenne pour régler leurs comptes avec Kadhafi. En France, le président Nicolas Sarkozy a été accusé d'avoir fait de l'opération Harmattan, un moyen de faire rendre gorge au guide suprême qui affirmait avoir financé la campagne politique du chef d'Etat français en 2007¹⁶². En Grande-Bretagne, Kadhafi était considéré comme le principal instigateur de l'attentat contre le vol 103 Pan Am faisant la liaison entre Londres et New York. L'avion s'était crashé le 21 décembre 1988 à Lockerbie, tuant 270 personnes. Les Etats Unis et le Royaume Uni avaient imputé cet attentat aux services secrets du colonel. Deux ans auparavant, les Etats Unis avaient frappé la Libye en représailles de l'attentat à la bombe dans une discothèque allemande qui avait tué deux soldats américains¹⁶³. Après le 11 septembre 2001, Georges Bush avait explicitement nommé la Libye comme un Etat de l'axe du mal. Un faisceau d'indices semblait donc indiquer que l'ampleur des moyens déployés contre Kadhafi n'était pas simplement animée par la volonté philanthrope de démocraties modernes. Pendant les opérations, l'administration Obama a du se défendre d'avoir profité de la rébellion contre le colonel pour le faire tomber. Tout en prenant le soin de recruter des nations arabes pour légitimer l'intervention en Libye, le Département d'Etat et le Pentagone ont réfuté l'accusation d'une stratégie visant à renverser Kadhafi. Le 24 mars 2011, le secrétaire de Presse de la Maison Blanche, Jay Carney, assurait aux journalistes « *we are not engaged in military driven regime change* ». Au contraire, l'administration serait engagée dans une « *time limited, scope-limited* » action avec d'autres pays pour protéger les civils des troupes loyales à Mouammar Kadhafi¹⁶⁴. Si la

¹⁶¹ Maria Golovkina, Michael Georgy, « *West in « mediaeval crusade » on Gaddafi, Putin says* », Reuters Africa, 21 Mars 2011, 1h45.

¹⁶² Natalie Nougayrède, « *La guerre de Nicolas Sarkozy* », Le Monde Afrique, 23 Août 2011, 15h26 mis à jour le 20 octobre 2011 à 16h00

¹⁶³ Karl. P. Mueller, « *Precision and purpose , airpower in the Libyan Civil War* », Rand Corporation, Santa Monica, California, 2015, Op. Cit., p.185.

¹⁶⁴ Alan Silverlieb, « *White House defends Libya response* », CNN, 24 mars 2011, 4 :30

vérité est la première perte dans la guerre, il n'est pas possible de comprendre les motifs de la mission en Libye en se basant uniquement sur la version américaine ou celle de la Russie, Toujours est-il que la décision du gouvernement Harper de participer aux actions armées contre la Jamahiriya arabe libyenne a contribué à faire du Canada le bras droit des Etats-Unis dans les expéditions militaires en dehors de l'Amérique du Nord, pour le meilleur et pour le pire.

§2. Opération IMPACT

Au 8 avril 2017, la Force opérationnelle aérienne canadienne en Irak et en Syrie a effectué 2 847 sorties. Le ravitailleur CC150T Polaris en a effectué 707, les avions radars CP140 Aurora en ont fait 762 tandis qu'entre le 30 octobre 2014 et le 15 février 2016, les chasseurs CF-18 Hornet ont réalisé 1378 sorties¹⁶⁵. Depuis l'élection de Justin Trudeau, le 19 octobre 2015, les FC ont progressivement cessé les opérations de combat aérien au dessus de l'Irak et de la Syrie, terminées le 15 février 2016¹⁶⁶. Pour autant, les forces spéciales du Canada, en théorie des formateurs et des personnels de soutien, sont sur le terrain et participent avec les autres forces d'élite occidentales à la lutte contre l'Organisation Etat Islamique (OEI)¹⁶⁷. Depuis septembre 2014, le Canada prend ainsi part à une coalition militaire sous l'égide des Etats-Unis contre le groupe terroriste qui s'est emparé de territoires conséquents en Irak et en Syrie dans le contexte de la guerre civile syrienne et de l'effritement de l'Etat irakien. Ce groupe, anciennement appelé Al-Qaida en Irak, est parvenu à s'emparer de Mossoul en juin 2014 et a montré une forte résilience malgré l'ampleur des moyens déployés contre lui. En dépit de la fragilisation de son emprise territoriale, l'OEI continue aujourd'hui d'être une menace de premier plan pour de nombreux pays qui n'avoisinent pas le théâtre de la guerre civile syrienne, notamment en Europe et en Amérique du Nord. Grâce à sa maîtrise des télécommunications et la possession d'outils de propagande très efficaces, le groupe tend

¹⁶⁵ Ministère de la défense nationale, « Opération IMPACT », portail de la défense, Opérations en cours, historique des frappes aériennes, Ottawa, 8 avril 2017

¹⁶⁶ Matthew Rae, « *Operation Impact No More* », Nato association in Canada, 12 novembre 2015

¹⁶⁷ Brigadier-Général Shane Brennan, Commandant FOI-I, « Séance d'information technique pour faire le point sur l'engagement des FC en Irak et dans la région », Ministère de la Défense nationale, Ottawa, 26 janvier 2017

à globaliser son action en encourageant des actes terroristes spontanés de nationaux européens et américains ou en envoyant des commandos depuis les zones de guerre. La grande majorité des démocraties occidentales ont été confrontées à l'importation de la violence fondamentaliste sur leur sol. Cette violence a motivé la décision américaine de créer une coalition internationale pour lutter contre l'OEI à la fin de l'été 2014. Sous l'égide des Etats-Unis et avec l'aval des Nations unies, plusieurs Etats ont apporté diverses contributions économiques, politiques et militaires à l'intervention américaine en Irak puis désormais en Syrie¹⁶⁸.

Le Canada a participé au côté de son allié américain à cette coalition à partir de septembre 2014 avec l'envoi de forces spéciales en Irak pour un rôle non combattant¹⁶⁹. Contrairement à d'autres pays, le gouvernement canadien peut se passer de l'avis du parlement pour lancer une opération bien qu'il s'appuie sur celui-ci pour légitimer une telle opération *a posteriori*. Le 3 octobre 2014, le Premier ministre Stephen Harper a annoncé à la chambre des communes l'intention de déployer 6 CF-18 pour participer aux opérations aériennes en Irak lancées par Obama¹⁷⁰. Le 7 octobre, la Chambre a voté en faveur de la motion permettant cet envoi. À partir de novembre 2014, les FC ont commencé à mener des frappes contre l'OEI en Irak et à soutenir les forces irakiennes, mais surtout kurdes, sur le terrain. Dans les pas des Américains, le Parlement Canadien a voté le 30 mars 2015, l'extension de la mission contre l'OEI en Syrie sans que cela génère une augmentation des forces déployées. L'arrivée au pouvoir des Libéraux a mis un terme aux bombardements canadiens dans le cadre de la coalition mais n'a pas remis en question la participation des FC dans la lutte globale contre le terrorisme. Pour compenser la décision de cesser les missions de combat aériennes et rassurer Washington, Justin Trudeau a consenti à tripler les effectifs canadiens au sol. Avec le déploiement d'hélicoptères d'appui *Bell CH 146 Griffon* et de près de 600 hommes au sol, qui participent directement aux opérations de combat contre l'OEI¹⁷¹, il est légitime

¹⁶⁸ Kathleen J. McInnis, « *Coalition contributions to countering the Islamic State* », Congressional Research Service, Washington 24 août 2016, pp. 1-10.

¹⁶⁹ James Cudmore, « *There are signs Canadian commandos are battling ISIS in northern Iraq* », CBC News Politics, 16 novembre 2015, 5h00, mis à jour à 6h25

¹⁷⁰ Kathleen J. McInnis, « *Coalition contributions to countering the Islamic State* », Op. cit. p.10.

¹⁷¹ James Cudmore, « *There are signs Canadian commandos are battling ISIS in northern Iraq* », CBC News Politics, 16 novembre 2015, 5h00, mis à jour à 6h25

de dire que l'arrivée au pouvoir des libéraux n'a pas fragilisé l'appui de Ottawa à Washington en matière de lutte anti terroriste. Il serait cependant réducteur et déplacé de dire que le Canada n'agit que par mimétisme des Etats-Unis et que les impératifs de bonnes relations économiques et politiques avec les Etats-Unis l'emportent sur les priorités nationales. Il semble que dans le cas de l'opération IMPACT, les intérêts américains et canadiens soient convergents et que le partage de vulnérabilités sur le continent incite à la coopération entre ces deux Etats alliés. Ainsi, Etats-Unis et Canada, à différentes échelles, ont été confrontés à des attentats terroristes sur leurs sols, attribués à l'OEI. À Ottawa, participer à la coalition est une question de crédibilité vis à vis de Washington mais peut avoir des retombées très importantes en terme ¹⁷²en politique domestique. Le coût de telles opérations est très élevé pour un pays doté d'un budget de défense très inférieur à celui du voisin américain. Pour autant, l'action militaire a été perçue, au Canada comme en Europe, comme le principal moyen d'action et la meilleure communication politique auprès des citoyens. La portée des actions de l'OEI prouve bien que son influence ne peut être circonscrite à la Syrie et à l'Irak. Face à ce constat, Ottawa peut choisir de faire l'autruche ou d'affronter la menace. Le gouvernement de Harper puis celui de Trudeau ont opté pour la deuxième option en partenariat avec les Etats-Unis. Ce choix, qui prouve à quel point intérêts américains et canadiens peuvent être imbriqués, ne fait pas forcément consensus au sein de la société canadienne. Ainsi, Tom Mulcair, le leader du Nouveau Parti Démocratique (NPD) avait condamné l'approbation de l'opération IMPACT en octobre 2014. Il estimait que cette décision du gouvernement « plongerait le Canada dans une guerre prolongée sans plan crédible pour aider les victimes de la terreur de l'OEI¹⁷³ » et qu'elle « ouvrirait la porte¹⁷⁴ » à une implication du Canada dans la guerre « sanglante¹⁷⁵ » en Syrie. Les partisans de la fin de la mission en Syrie, qui considèrent cette mission comme une violation du droit international, sont nombreux, surtout au sein du NPD mais pas exclusivement. Le vote très serré dans la

¹⁷² Entretien avec le diplomate canadien, Tristan Landry, Consulat du Canada à Paris, le 8 mars 2017

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Ibid.

Chambre des Communes, 142 contre 129¹⁷⁶, en faveur d'une extension de la mission des FC, illustre bien la polarisation de l'opinion publique et politique canadienne sur la crise syrienne. Toutes choses égales par ailleurs, l'opération IMPACT poursuit son déroulement et son coût a franchi l'été dernier le cap des 300 millions de dollars américains. Actuellement, la question d'un repli des forces canadiennes n'est pas encore envisagée¹⁷⁷ et cette mission demeure le principal déploiement canadien à l'étranger depuis le retrait d'Afghanistan, et dépasse très largement l'ampleur des participations du Canada aux missions onusiennes toutes confondues.

¹⁷⁶ The Canadian Press, « *ISIS mission : Canadian airstrikes on Syria could come within days, Conservatives say military strikes in Syria are legally justified and necessary* », CBC news, politics 30 mars 2015 à 6 :04, mis à jour le 31 mars 2015 à 7h05

¹⁷⁷ Ministère de la défense nationale, « Le ministre Sajjan annonce la prolongation de la contribution canadienne à la coalition globale de lutte contre Daech », Communiqué de Presse des Forces armées canadiennes, 31 mars 2017

**TITRE II – LA RECHERCHE
D’UNE POLITIQUE DE DÉFENSE
INDÉPENDANTE**

La politique de défense du Canada est caractérisée par une coopération militaire polymorphe avec les Etats-Unis. Cette collaboration se traduit par l'existence de nombreux traités bilatéraux et d'organisations militaires comme le NORAD qui visent à mutualiser la défense de l'Amérique du Nord. Cette coopération peut s'expliquer par le partage d'intérêts vitaux et de vulnérabilités. La relation historique entre les deux voisins et leur héritage culturel commun, ainsi que l'intégration de leurs industries de défense sont les piliers d'une alliance conçue pour durer. Si la coopération passe d'abord par une défense partagée du continent Nord américain, elle est également remarquable lors des opérations extérieures, dans le cadre de l'OTAN ou de coalitions *ad hoc*. Dans la plupart des cas, le Canada apporte un soutien inébranlable aux Etats-Unis, la première puissance militaire mondiale. La rigueur et le professionnalisme des forces armées canadiennes permettent au Canada d'avoir une place privilégiée dans le cercle des nations alliées à Washington. Le pays à la feuille d'érable bénéficie ainsi de moyens politiques et stratégiques inégalés, et ce, malgré un budget militaire très inférieur à celui de puissances moyennes comme la France ou le Royaume-Uni. Toutefois, cette alliance sans commune mesure peut parfois nuire à l'autonomie stratégique d'Ottawa, victime de sa fidélité et de son engagement auprès du grand voisin. Cette relation déséquilibrée fait courir le risque au Canada d'être victime d'une alliance hiérarchisée où la marge de décision de son gouvernement peut être réduite par l'existence de liens d'interdépendances, sinon de dépendances, entre les deux pays. Ce qui rend la relation « spéciale » entre ces deux pays, c'est certainement la volonté du Canada de limiter les ingérences, accidentelles ou intentionnelles, des Etats-Unis dans sa politique de défense. L'existence de différends géopolitiques et de différences stratégiques entre les deux nations annihile la théorie d'un alignement complet du Canada sur son allié. En Amérique du Nord comme à l'étranger, le Canada entretient une politique avant tout nationale, qui fait passer les intérêts canadiens avant ceux des autres Etats, quand bien même ces Etats seraient des alliés aussi puissants que les Etats-Unis. Lorsque les intérêts divergent avec Washington, notamment sur des questions d'ordre géopolitique ou de défense, Ottawa n'hésite pas à s'opposer à l'Oncle Sam. C'est l'enjeu de la deuxième partie, consacrée aux politiques de distanciation du Canada vis-à-vis des Etats-Unis. Dans un premier chapitre, il s'agira de mettre en lumière les différends territoriaux qui cristallisent une rivalité géopolitique

entre Washington et Ottawa ainsi que leurs perceptions différenciées de la défense anti missile balistique pour l'Amérique du Nord. Un second chapitre sera consacré au volet extérieur des relations stratégiques entre ces deux pays afin de montrer qu'ils peuvent avoir des conceptions dissemblables des menaces et des priorités en matière de défense.

CHAPITRE I – LE CANADA D’ABORD, L’AMÉRIQUE ENSUITE

Les politiques de défense mises en place par Jean Chrétien, Paul Martin, Stephen Harper et Justin Trudeau placent la coopération militaire avec les Etats-Unis comme un enjeu majeur pour la sécurisation du Canada. En effet, les gouvernements Libéraux et Conservateurs depuis 2001 ont mené une politique de rayonnement où le partenariat avec Washington en matière de défense est fondamental, sinon inévitable¹⁷⁸. Pour un pays doté d’un budget de défense égal à 1,2% du Produit Intérieur Brut, soit environ 15 milliards de dollars américains, assurer la défense du Canada et de l’Amérique du Nord passe nécessairement par une étroite coopération avec les Etats-Unis, dotés d’un budget de 596 milliards en 2015¹⁷⁹. Les efforts du Canada pour approfondir la défense mutuelle de l’Amérique du Nord garantissent à ce petit pays, en terme de puissance militaire, d’importants leviers diplomatiques utiles pour avancer d’autres intérêts canadiens vitaux, comme le commerce avec les Etats-Unis. Toutefois, les politiques de défense qui ont existé, et le cadre actuel sous la forme de la *Defence Policy Review* des Libéraux, placent la défense du Canada, c’est-à-dire la protection des citoyens canadiens et l’exercice de la souveraineté, au plus haut degré de priorité¹⁸⁰. Ainsi, le partenariat entre le Canada et les Etats-Unis ne peut fonctionner que lorsque les intérêts de ces deux Etats convergent. L’existence de liens étroits entre les deux pays, qu’ils soient économiques, politiques ou culturels, facilite la convergence de ces intérêts. De ce fait, Etats-Unis et Canada sont davantage partenaires et alliés que compétiteurs et adversaires. Cependant, le rapport de force en faveur des Etats-Unis fait craindre au Canada une trop grande influence de Washington sur sa politique domestique et étrangère. Qui plus est, des différends géopolitiques en Amérique du Nord, notamment en Arctique, peuvent empoisonner les relations bilatérales. De plus, chaque pays, en dépit de la mutualisation croissante de la

¹⁷⁸ Hugh Segal, « *The international environment and Canadian foreign policy : a time for candor* » dans « *Vision into reality : towards a new Canadian defence and security concept* », édité par David Rudd, Jim Hanson, Nicholas Furneaux, Toronto, Canadian Institutz for Strategic Studies, 2002, pp.19-26.

¹⁷⁹ Sam Perlo-Freeman, Aude Fleurant, Pieter Wezeman, Siemon Wezeman, « *Trends in wolrd military expenditures, 2015* », Stockholm International Peace Research Institute, Solna, Suède, Avril 2016 pp.2-5.

¹⁸⁰ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* » Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016, p.7

défense du continent, possède une vision propre des priorités en matière de défense. C'est notamment le cas dans le domaine de la défense contre les missiles balistiques.

Section I - Les différends géopolitiques entre le Canada et les Etats-Unis

Le réchauffement climatique est une réalité qui affecte particulièrement les relations entre puissances de l'Arctique. En effet, la fonte des glaces va progressivement favoriser les flux maritimes dans l'Archipel Arctique canadien et l'Océan Arctique en général, ce qui pourrait susciter des tensions entre les pays concernés. Outre l'apparition de nouvelles voies navigables, l'augmentation de la température en zone arctique va rendre possible l'accès et l'exploitation de ressources convoitées et susciter de nombreux intérêts¹⁸¹.

§1. Une compétition internationale en Arctique

Pour le Canada, une nation qui base une grande partie de son identité sur sa souveraineté en Arctique¹⁸² du fait de ses nombreuses populations autochtones dans les immenses territoires arctiques, la fonte des glaces est aussi bien une opportunité qu'un danger. D'un côté, le Canada espère tirer profit du réchauffement climatique en militant pour une extension de son plateau continental¹⁸³. Avec des ressources en pétrole estimées à 13% des réserves mondiales ainsi que 30% pour le gaz, l'Arctique peut être une véritable aubaine énergétique pour le Canada. La reconnaissance internationale de l'extension du plateau continental permettrait au Canada d'élargir sa zone économique exclusive bien au delà de l'archipel arctique, dont il revendique la souveraineté, et ainsi pouvoir exploiter les nombreux hydrocarbures présents sous la glace¹⁸⁴. D'un autre côté, la fonte de l'Arctique inquiète. L'accès à de nouvelles ressources générerait des mannes

¹⁸¹ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* » Op. cit. 2010, p.109.

¹⁸² Thad W. Allen, « *Arctic imperatives, Reinforcing US strategy on America's Fourth Coast* », Independent Task Force Report n°75, Council on Foreign Relations Press, New York, mars 2017, p.25.

¹⁸³ Scott G. Borgerson, « *Arctic Meltdown, The economic and security Implications of Global Warming* », Foreign Affairs, mars-avril 2008, p.65

¹⁸⁴ P. Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « *Le Canada et l'Arctique* », Presses universitaires de Montréal, Politique mondiale, Montréal, 2015 p.335.

d'argent considérables et attirerait inexorablement de nouvelles populations. Au delà du risque de mettre en danger le mode de vie ou l'existence même des peuples indigènes, qui n'entretiennent pas toujours des bons rapports avec Ottawa, les autorités fédérales craignent de voir l'Arctique devenir le ventre mou du continent. L'éventualité de la menace terroriste inquiète fortement dans la mesure où les aéroports du Nord ne sont pas surveillés et que risquent de s'y développer des menaces asymétriques pour frapper plus au sud¹⁸⁵. Qui plus est, la compétition avec d'autres nations de l'Arctique, plus particulièrement la Russie, pourrait faire de l'Arctique un nouveau champ de bataille. Le Conseil de l'Arctique, qui organise la coopération en Arctique entre les nations Parties, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les Etats-Unis, peut servir de forum d'arbitrage pour régler les différends. Aujourd'hui, cette institution est au fait des tensions géopolitiques qui existent entre les membres et s'efforce d'empêcher une militarisation de l'Arctique. L'OTAN, dont font partie la majorité des nations arctiques, a par ailleurs demandé à ses membres de rester unis dans cette compétition géopolitique aux enjeux multiples. La Russie faisait savoir en 2009 que l'absence de concertation de celle-ci par les autres nations pourrait mener à une escalade militaire que personne ne souhaite¹⁸⁶. Pour le Canada, la solution aux tensions en Arctique demeure diplomatique car, hormis la Russie, les autres nations concernées sont des pays alliés ayant des intérêts similaires à ceux du Canada pour la sécurité maritime et la protection de l'environnement dans cette zone en pleine métamorphose. Pour le *Council on Foreign Relations*, un *Think Tank* américain, le Conseil de l'Arctique demeure pour les deux pays Nord-américains le principal organe de régulation dans cette partie du globe et ces deux nations souhaitent avant tout une coopération politique, économique et militaire dans cet espace¹⁸⁷. En effet, au cours d'un sommet en 2016, le président américain Barack Obama et son homologue canadien Justin Trudeau ont envoyé un message fort aux nations arctiques en signant conjointement une « déclaration

¹⁸⁵ Foreign Affairs Canada, « *Canada's international Policy Statement, a role of pride and influence in the world* », MAECI, Ottawa, 2005, p.7.

¹⁸⁶ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* », Op. cit. 2010, p.112.

¹⁸⁷ Thad W. Allen, « *Arctic imperatives, Reinforcing US strategy on America's Fourth Coast* », Independent Task Force Report n°75, Council on Foreign Relations Press, New York, mars 2017 p.26.

commune Etats-Unis-Canada sur le Climat, l’Energie et le leadership en Arctique¹⁸⁸ ». En outre, au cours d’un sommet du Conseil en mai 2016, les Etats Unis et les cinq principales nations de l’Arctique dont la Russie, ont co-rédigé une déclaration engageant les pays signataires à maintenir l’espace arctique comme une « *zone of peace and stability* » (...) « *based on universally recognized principles of international law including those reflected in the United Nations Convention on the Law of the Sea*¹⁸⁹ ». Cependant, la bonne volonté des Etats est limitée par le constat pratique d’un potentiel affrontement entre les deux grandes puissances du Nord, les Etats-Unis et la Russie, tandis que la Chine s’impose peu à peu comme une nation avec laquelle il faudra compter en Arctique d’ici quelques années. Par ailleurs, l’Arctique a toujours été un poste avancé des architectures de défense américaines et russes. En effet, pendant la Guerre froide, les Etats-Unis et le Canada guettaient les faits et gestes des bombardiers stratégiques soviétiques grâce à la ligne radar DEW. Si le climat de Guerre Froide s’est dissipé, l’existence d’une nouvelle ligne de radars *North Warning System* (NWS) intégrée aux fonctions du NORAD atteste d’une attitude toujours suspicieuse des Etats-Unis et du Canada vis-à-vis des activités civiles et militaires de la Russie en Arctique¹⁹⁰. Aujourd’hui encore, l’Arctique est un corridor étroitement surveillé et fait l’objet d’inquiétudes au sein du Ministère de la Défense Nationale canadien et du Département de la Défense américain.

§2. *La politique souverainiste du Canada en Arctique*

Toutefois, la relation entre les Etats-Unis et le Canada sur le sujet arctique n’est pas particulièrement caractérisée par une collaboration étroite et une convergence d’intérêts. Ainsi, ces deux Etats ont des différends de nature juridique et géopolitique sur plusieurs espaces de l’Archipel Arctique qui ont toujours été des sujets diplomatiques chauds. Le Canada, en particulier sous le ministère de Stephen Harper, a fait de la

¹⁸⁸ Thad W. Allen, « *Arctic imperatives, Reinforcing US strategy on America’s Fourth Coast* », Op.cit. Mars 2007, p.28.

¹⁸⁹ Ibid. p.29.

¹⁹⁰ Ibid. p.32.

souveraineté canadienne dans l'Arctique une priorité stratégique¹⁹¹. Cela s'est traduit sur un plan diplomatique par la confrontation parfois musclée entre politiques américains et canadiens. En février 2006, Harper a directement interpellé l'ambassadeur américain au Canada, David Wilkins, pour avoir critiqué la stratégie des Conservateurs d'imposer la souveraineté canadienne dans le Nord avec un déploiement militaire¹⁹². La « stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir », un document fédéral en date du 26 juillet 2009, a confirmé l'ambition d'Ottawa de réaffirmer la souveraineté canadienne en Arctique, notamment grâce aux forces armées¹⁹³. L'engagement du gouvernement « vise à accroître notre présence dans la Toundra, augmenter le nombre de bateaux dans les eaux glacées de l'Arctique, améliorer notre surveillance aérienne dans la région¹⁹⁴ ». Pour Whitney Lackenbauer, auteur de « Le Canada et l'Arctique », l'attitude du Canada est paradoxale dans la quête de souveraineté, ou au contraire, elle est extrêmement réfléchie. D'un côté, le Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International cherche à multiplier les partenariats avec d'autres nations et entreprises étrangères pour rassurer sur les intentions du Canada. De l'autre, les ambitions du document de prospective en matière de défense, « Le Canada d'abord », se concrétisent par la militarisation des territoires canadiens situés dans l'Arctique. Il y a une volonté explicite pour les FC d'être visibles et crédibles pour défendre les intérêts canadiens en Arctique. En outre, le Comité permanent des pêches et des Océans de la Chambre des Communes a recommandé le 15 avril 2010 l'armement des gardes côtes canadiens pour faire appliquer la souveraineté et la loi du Canada dans les eaux territoriales¹⁹⁵. D'une certaine façon, Ottawa utilise son appareil militaire pour créer une diplomatie parallèle et faire montre de fermeté. Qui plus est, brandir la menace russe peut être une stratégie indirecte pour faire avancer les intérêts canadiens. Pour Scott

¹⁹¹ Desmond Morton, « Histoire militaire du Canada », Editions Athéna, Montréal, 2007, p.334.

¹⁹² BBC News, « *New Canadian PM rebuffs US envoy* », BBC News Americas, 27 janvier 2006, 11h19
« *The United States defends its sovereignty and the Canadian government will defend our sovereignty. It is the Canadian people we get our mandate from, not the ambassador of the United States* »

¹⁹³ P. Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « Le Canada et l'Arctique », Op. cit. 2015 p.321.

¹⁹⁴ Stratégie pour le Nord du Canada, « Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir », Ottawa, affaires indiennes et du Nord Canadien, 2009

¹⁹⁵ Comité sénatorial permanent des pêches et des Océans, « Le contrôle des eaux de l'Arctique Canadien: rôle de la garde côtière canadienne », 15 avril 2010

Borgerson, chercheur au CFR, cette militarisation dans l'hypothèse d'une agression peut être justifiée mais comporte le risque de devenir une prophétie auto réalisatrice et ainsi encourager une course à l'armement en Arctique¹⁹⁶. Si le spectre d'une nouvelle guerre froide paraît éloigné, les tendances émergentes pourraient changer la donne. En effet, il est intéressant de remarquer que chaque déclaration sur la coopération en Arctique est suivie par un ou plusieurs exercices militaires dans le grand Nord. Le Canada, les Etats-Unis, le Danemark engagent indirectement un bras de fer avec la Russie en Arctique mais il semblerait que cette unité de façade dissimule des agendas différents. Pour Borgerson, il est probable que les démonstrations militaires des membres de l'OTAN visent aussi à impressionner leurs alliés et pas uniquement la Russie. L'investissement en équipement militaire dans le Nord par Ottawa n'est pas dénué d'arrière-pensée stratégique¹⁹⁷. Ainsi, le Capitaine James Kraska, qui dirige la chaire Howard S. Lewie de droit opérationnel au *US Naval War College*, considère que des stratégies politiques nationalistes peuvent justifier des achats militaires. Il estime en outre que le Canada ignore continuellement le droit international dans son programme « expansionniste et agressif » dans l'Arctique¹⁹⁸. Il affirme ainsi que « Le Canada s'est laissé envouter par le charme unilatéral de la souveraineté sur les océans, faisant cavalier seul dans l'océan arctique dans une vaine tentative de profiter d'un avenir de stabilité et de sécurité au milieu d'un climat arctique géophysique en rapide évolution et d'une politique arctique dynamique et dérangeante¹⁹⁹ ». Il ajoute « Le Canada est revenu à des patrouilles qui visent à assurer la souveraineté, à des projets annoncés avec grand fracas de construction de patrouilleurs renforcés pour la navigation dans les glaces destinés à imposer des règles unilatérales dans le passage du Nord-Ouest, et s'est retranché derrière le mythe de la souveraineté dans l'Arctique. Et cette intrigue est recyclée par le trio des milieux gouvernementaux, universitaires et des médias afin d'obtenir l'approbation ou du moins l'assentiment, de la communauté internationale, en particulier des Etats-Unis²⁰⁰ ». Le journal russe pro

¹⁹⁶ Scott G. Borgerson, « *Arctic Meltdown, The economic and security Implications of Global Warming* », *Foreign Affairs*, mars-avril 2008 pp.63-77.

¹⁹⁷ P. Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « Le Canada et l'Arctique », *Op. cit.* 2015 p.327.

¹⁹⁸ James Kraska "International Security and International Law in the Northwest passage" *Vanderbilt Journal of Transnational Law*, vol 42, 2009 110-1132 p 1121.

¹⁹⁹ *Ibid.* p.1121.

²⁰⁰ *Ibid.* p.1121.

gouvernemental Pravda enfonce le clou en publiant l'article de Timothy Bancroft Hinchey le 25 mars 2010 : « qu'ont en commun, le Premier ministre Stephen Harper et le ministre canadien de la Défense ? Un discours sinistre, hypocrite et belliqueux confinant à celui des lunatiques de la communauté internationale. De la part du Canada, la Russie s'est habituée à constater et entendre des positions de pure arrogance, de totale insolence et d'intrusion provocatrice²⁰¹ ». Si l'objectivité du journal est questionnable et que l'exagération semble caractériser un tel propos, l'article apporte cependant un éclairage intéressant. Pour les alliés comme pour les adversaires du Canada, ce pays a un comportement très agressif lorsqu'il s'agit de défendre sa souveraineté en Arctique, un espace qu'il considère comme son pré carré. En outre, certains auteurs voient la diplomatie canadienne en Arctique comme un message directement adressé aux Etats-Unis, pays considéré par de nombreux canadiens comme la principale menace à la souveraineté canadienne dans le grand Nord²⁰².

§3. *L'appareil militaire comme instrument de la souveraineté*

Cette militarisation, plus ou moins assumée par la nouvelle administration libérale qui a tout intérêt à défendre la souveraineté canadienne dans l'Arctique, s'est concrétisée par une stratégie de défense propre à l'Arctique. Outre la création de la Task Force Nord, l'engagement d'Ottawa pour la défense de sa souveraineté au delà du 65° parallèle nord passe par une adaptation de son outil militaire. Pour la Marine, l'ambition est de moderniser les anciens brise-glaces et de construire plusieurs nouveaux navires de patrouilles extracôtiers de l'Arctique (NPEA) dont le premier, HarrydeWolf, devrait être opérationnel en 2018. Egalement, un port en eaux profondes, à Nanisivik, est en fin de construction afin d'accueillir des unités militaires durablement et d'avoir une présence permanente à la pointe Nord de l'Archipel Arctique canadien²⁰³. Pour l'ARC, le débat sur l'acquisition du prochain chasseur est directement lié à la question de la souveraineté

²⁰¹ Timothy Bancroft Hinchey, « *Climate Change, the Arctic and Russia's National Security* », Journal Pravda, 25 mars 2010

²⁰² P. Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « Le Canada et l'Arctique », Op. cit. 2015 p.330.

²⁰³ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », Op. cit. 2010, p.109.

dans l'Arctique²⁰⁴. Les défenseurs du F-35 américain soutiennent que actuellement, cet appareil est le plus à même de poursuivre et intercepter un hypothétique bombardier stratégique russe. En outre, en 2010, un CC-177 Globemaster III a réussi à se poser sur une piste de glace et de graviers et ceci a permis de rendre possible des vols stratégiques et rapides depuis les bases des Grands lacs vers le nord canadien. Pour les vols tactiques, le Canada s'est doté lors la guerre en Afghanistan de Chinook Ch47F capables de transporter les patrouilles de rangers canadiens à la pointe de l'archipel arctique. Par ailleurs, il y a également un projet de construire un réseau de pistes en étoile pour garantir aux porteurs lourds une capacité à se déployer de l'Ouest à l'Est du pays sans difficulté²⁰⁵. Pour l'Armée de terre, la politique de souveraineté au Nord s'est traduite par la construction d'un centre de formation au combat polaire à Resolute, Nunavut, sur le 74^e parallèle Nord²⁰⁶. Ce *Advanced Winter Warfare Training* permet aux forces canadiennes de se familiariser aux techniques de la guerre en milieu polaire. Par ailleurs, les FC se sont dotées de groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) pour chaque secteur de la force terrestre (SFT) continental²⁰⁷. Il y a donc des unités mobiles, formées et orientées pour affronter des menaces venant du Nord. En parallèle de cela, le MDN a mené une politique de recrutement parmi les nations de l'Arctique afin de créer la « première réserve²⁰⁸ », des autochtones qui connaissent le terrain et vivent au delà du 60^e parallèle. Une compagnie entière du Loyal Edmonton Regiment a ainsi été levée à Yellow Knife pour augmenter les moyens terrestres des FC en Arctique²⁰⁹. En outre, les Conservateurs et l'actuel gouvernement ont mis un accent particulier sur le rôle des rangers canadiens, près de 5 000 membres des premières nations, sortes de scouts de

²⁰⁴ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Canada First Defence Strategy* », Ottawa, 2008, p.17.

²⁰⁵ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* » Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016, p.10.

²⁰⁶ Ibid. p. 32.

²⁰⁷ Martin Shadwick, « L'héritage de Harper », *Canadian Military Journal (Sociologie)* Vol 16, N°2 Printemps 2016, p.75.

²⁰⁸ . Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « Le Canada et l'Arctique », Op. cit. 2015 p.327.

²⁰⁹ Ministère de la défense nationale, « Les opérations dans le Nord », portail de la défense, Opérations, Ottawa, 28 avril 2017

l'Arctique, qui ont plus le rôle d'éclaireur que de combattant. Cette politique de recrutement s'inscrit aussi dans une stratégie de séduction auprès des premiers peuples, qui constituent les populations les plus touchées par la pauvreté, avec en outre une espérance de vie inférieure à la moyenne des provinces canadiennes.

§4. Le bras de fer Etats-Unis-Canada sur le passage du Nord-Ouest

Outre les tensions en Mer de Beaufort concernant la limite des zones économiques exclusives entre l'Alaska et le territoire du Yukon, le Canada et les Etats-Unis s'opposent sur un différend territorial majeur au Nord. En effet, les deux gouvernements s'affrontent depuis des décennies sur le statut juridique du passage du Nord-Ouest. Cette route maritime, qui relie l'Océan Pacifique à l'Atlantique Nord via l'Océan Arctique, suscite de plus en plus d'intérêt pour les nations faisant du commerce à l'échelle mondiale. Depuis 2007, la fonte des glaces causée par le réchauffement climatique autorise la traversée du passage par des navires non équipés de brise glace. Toutefois, la présence d'icebergs et le manque de profondeur par certains endroits rendent toujours difficile la traversée et ralentissent fortement les bateaux qui s'essayent à transiter par cette nouvelle voie²¹⁰. Selon un rapport du Conseil de l'Arctique datant de 2009, les prédictions de l'évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique montrent que le passage du Nord-Ouest ne représentera pas une voie commerciale attrayante dans un avenir prévisible²¹¹. À moyen terme cependant, le passage pourrait être totalement dégagé et constituer une route commerciale stratégique qui éviterait le couteux canal de Panama et réduirait fortement les délais de transport maritime dans l'hémisphère Nord. Pour Ottawa, les inquiétudes à cet égard sont nombreuses : crainte de catastrophes environnementales, risque de naufrages et pêche illégale constituent le socle des craintes des autorités fédérales dans cette zone où les flux humains se multiplient. Il s'agit pour le gouvernement canadien d'être capable de connaître, contrôler et d'exercer une surveillance continue des navires transitant par le passage. Depuis août 2009, la loi sur la

²¹⁰ Sébastien Maffione, «L'émergence des nouvelles problématiques dans l'Arctique, et le Grand Nord, nouvel espace géopolitique», UQUAM, Observatoire politique et sécurité Arctique, SQUY, 21 septembre 2011 p.8.

²¹¹ Conseil de l'Arctique, Conseil de l'Arctique, «Arctic Marine Shipping Assesment », 2009 Report

prévention de la pollution des eaux arctiques a étendu la juridiction canadienne de 100 à 200 milles marins des côtes²¹². En outre, la réglementation de Transports Canada émise le 1^{er} juillet 2010, oblige les navires de plus de 300 tonnes à signaler leur entrée ou leur présence dans les eaux arctiques canadiennes²¹³. La mise en place de tels contrôles met en évidence le fait qu'Ottawa considère que le passage du Nord-Ouest comme une ouverture maritime sous juridiction canadienne²¹⁴. Les Etats-Unis, au contraire, considèrent que le passage du Nord-Ouest ne fait pas partie des eaux intérieures canadiennes et constitue un détroit international joignant deux corps d'eau. Le Canada refuse cette version américaine partagée par plusieurs puissances maritimes et exportatrices dont la France et la Chine. Les autorités expliquent que la convention de Montego Bay de 1982 n'a pas résolu ce différend territorial et que les incursions de navires américains, le premier en 1969 avec le navire de commerce *USS Manhattan*, sont un pied de nez à la souveraineté canadienne dans ces eaux. L'incident diplomatique causé par la traversée du Polar Sea, un brise-glace des gardes côtes américains, en 1985, n'est qu'un exemple des tensions que peut générer la revendication du passage. En 2006, un an après que le Canada se soit indigné de la traversée du passage par un sous marin nucléaire américain sans demande d'autorisation, la JTF Nord a déclaré que les Forces armées canadiennes reconnaissent désormais le passage comme partie intégrante des eaux intérieures du Canada²¹⁵. Cette déclaration avait suivi l'opération militaire INUKTIKUT, « cette terre est nôtre » en langue inuit, consistant à déployer cinq patrouilles militaires armées dans l'archipel Arctique²¹⁶. Selon l'Organisation Maritime Internationale en charge de superviser la circulation maritime mondiale (OMI), les législations mises en place par le Canada ont été décidées sans consultation de celle-ci. En outre, l'OMI considère que de telles réglementations sont une menace au droit de passage innocent sur les océans de la planète²¹⁷. Le Canada se défend en affirmant que ces législations sont

²¹² . Whitney Lackenbauer, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, « Le Canada et l'Arctique », Op. cit. 2015 p.332.

²¹³ Transports Canada, "Le gouvernement du Canada prend des mesures pour protéger les eaux arctiques du Canada", Communiqué de Presse H078/1022, Juin 2010

²¹⁴ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* », Op. cit. 2010, p.109.

²¹⁵ The Edmonton Journal, « *Northwest Passage gets political name change* », Edmonton, 9 avril 2006

²¹⁶ Gouvernement du Canada, « *Statement on Canada's Arctic Foreign Policy, Exercising Sovereignty and Promoting Canada's NORTHERN STRATEGY abroad* », Gouvernement du Canada, Ottawa, 2008, p.7.

²¹⁷ Randy Boswell "*Drastic Arctic Shipping Rules Draw Fire*" ,Ottawa Citizen, Ottawa, 10 Juillet 2010

conformes à la Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer (UNCLOS) mais que l'arbitrage de cette institution n'a pas permis de régler le statut du passage du Nord-Ouest. Par ailleurs, le Canada justifie sa juridiction sur cette route en rappelant le caractère historique de la présence des Canadiens sur cet espace et la domination terrestre de ces derniers sur les eaux adjacentes²¹⁸. Plusieurs personnalités politiques au Canada s'étonnent en outre de l'activisme des Etats-Unis et ne comprennent pas leur acharnement politico-médiatique contre la position du Canada. Pour les Etats-Unis, le combat pour la reconnaissance explicite par le Canada du passage du Nord-Ouest comme un détroit international n'est pas motivé par une querelle territoriale. En effet, même l'ancien ambassadeur américain Paul Cellucci, rappelé à l'ordre ensuite, avait affirmé la légitimité du Canada pour le contrôle de cette route²¹⁹. La principale crainte des Etats-Unis, en reconnaissant la souveraineté du Canada sur le passage, serait de créer un précédent juridique dangereux. Ainsi, Washington craint qu'une acceptation explicite de la souveraineté canadienne sur cette route commerciale encourage d'autres pays à faire de même. En particulier, les Etats-Unis craignent que l'Iran utilise l'exemple du passage du Nord-Ouest pour justifier une nationalisation du détroit d'Ormuz. Cette transformation du statut juridique du détroit serait extrêmement dommageable pour les intérêts américains dans cette région où les Etats-Unis ont peu d'alliés. Qui plus est, cette nationalisation du détroit d'Ormuz contraindrait largement la liberté de navigation dans certaines zones du globe et nuirait à la politique américaine qui promeut le libre-échange à l'échelle mondiale²²⁰. En conséquence, les Etats-Unis continueront certainement à s'opposer à la ligne politique canadienne sur ce passage et en Mer de Beaufort dans l'attente d'un nouvel arbitrage. Ce différend territorial, qui existe depuis plus de quarante ans, ne semble donc pas près d'être résolu. Par ailleurs, l'ampleur des moyens diplomatiques et humains, notamment militaires déployés dans le grand Nord par le Canada, met en évidence le caractère prioritaire de l'Arctique dans la politique de défense et la stratégie de souveraineté canadienne. Si les Etats-Unis et le Canada sont avant tout partenaires et

²¹⁸ Sébastien Maffione, «L'émergence des nouvelles problématiques dans l'Arctique, et le Grand Nord , nouvel espace géopolitique», UQUAM , Observatoire politique et sécurité Arctique , SQUY, 21 septembre 2011, p.8.

²¹⁹ CTV News, « *Cellucci: Canada should control Northwest Passage* ». CTV.ca, Ottawa, 22 février 2011, mis à jour le 26 février 2011

²²⁰ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* », Op. cit. 2010, p.109.

alliés au Nord, la résilience de tensions géopolitiques de ce degré et l'unilatéralisme qui peut caractériser leurs relations prouvent cependant qu'Ottawa peut tenir tête à Washington et avoir une vision différente des enjeux de défense et de sécurité au delà du 65° parallèle. Ces divergences relatives à la politique de défense pour l'Amérique du Nord sont également manifestes dans le domaine de la défense antimissile balistique (BMD).

Section II - La défense antimissile balistique (BMD), syndrome de la relation spéciale Canada-Etats-Unis

Selon Joel Sokolsky, ancien directeur du Collège Militaire Royal du Canada, la question de la défense anti missile balistique est un « *conundrum* », un problème complexe à la fois cause et conséquence de la position ambivalente du Canada dans ce domaine²²¹. En effet, le Canada nourrit une attitude duale sur la question des missiles antimissiles balistiques (ABM) qui peut s'apparenter à une forme de contestation explicite doublée d'une coopération implicite avec les Etats-Unis vis-à-vis de la défense antimissile balistique de l'Amérique du Nord. Ainsi, tout en restant hors du système mis en place par les Etats-Unis, le Canada contribue à son fonctionnement à travers son engagement au NORAD. Dans cette section, il s'agira de montrer que le schisme Etats-Unis-Canada sur cette question est toujours d'actualité et qu'il a des racines historiques qui peuvent expliquer la décision de l'ancien Premier ministre Paul Martin de ne pas faire entrer le Canada dans une défense antimissile intégrée avec les Etats-Unis. Il faudra néanmoins souligner que, malgré la ligne politique plutôt hostile à une mutualisation de la BMD, le Canada contribue en pratique à la sécurité de l'Amérique du Nord via la fonction *Integrated Tactical Warning and Attack Assessment* (IT/WAA) au NORAD.

²²¹ Joel Sokolsky, « *US Ballistic Missile Defence, NORAD and the Canada Conundrum* », Bridgewater review, University Issue 1 Volume 33, Massachussetts, mai 2014, p.2.

§1. *Une posture ambiguë pendant la Guerre Froide*

Originellement, le NORAD fut conçu dans l'esprit de mutualiser la défense aérienne de l'Amérique du Nord contre les bombardiers stratégiques soviétiques. Grâce à un commandement unique, le Canada et les Etats-Unis pourraient répondre de façon uniforme à une menace détectée par leurs radars disposés en Alaska, sur le 55^e parallèle et en Arctique. Progressivement, la menace des bombardiers, bien que toujours existante, a laissé sa place à celle des missiles nucléaires balistiques. Dès lors, le NORAD a peu à peu développé des fonctions de défense ABM et de surveillance spatiale. A la toute fin des années 1950, la construction des premiers missiles anti missiles balistiques Zeus et Niké devint une priorité pour la défense continentale. Au NORAD, les Américains comme la plupart des Canadiens militaient pour que soient déployés des capacités antimissiles au Canada, sans succès²²². En 1968, lors du renouvellement du traité instituant le NORAD, le Canada demanda une clause l'autorisant à ne pas participer sans son plein gré à une défense antimissile balistique commune²²³. Cette clause fut mise de côté lorsqu'en 1972, le traité ABM entre les Etats-Unis et l'URSS limita le nombre de sites de missiles antimissiles à deux, puis seulement un à partir de 1974. Les deux grandes puissances craignaient que le développement de défenses anti missile ne vienne remettre en question le fonctionnement de la dissuasion et ébranler l'équilibre de la Terre. En effet, chaque puissance pensait que l'adversaire pourrait à terme se doter d'une capacité antimissile suffisante pour être à l'abri des missiles balistiques de l'ennemi d'alors²²⁴. Pour éviter le déclassement stratégique, il aurait fallu se lancer dans une nouvelle course aux armements et développer des capacités encore plus imprévisibles. Le Canada, constatant la signature du traité ABM et l'absence de base antimissile aux Etats-Unis, accepta de lâcher la clause durement acquise en 1968²²⁵. En

²²² James G. Fergusson, « *Canada and Ballistic Missile Defence, 1954-2009, Déjà vu All Over Again* », UBC Press, Vancouver-Toronto, 2010 p.50.

²²³ Ibid. p.12.

²²⁴ Ibid. p.13.

²²⁵ Joel Sokolsky, « *The Bilateral Security Relationship: Will "National" Missile Defense Involve Canada?* » , American Review of Canadian Studies, Vol 30 n°2, Canada, Printemps 2000, p.179.

1972, Ottawa accepta en outre que le NORAD se focalise sur le domaine extra aérien en devenant *le North American Aerospace Defence Command*. L'ambiguïté du Canada sur la question BMD se poursuivit lorsque deux années après la fin de la clause d'exception, le président Ronald Reagan présenta l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) à ses alliés. Le but était de lancer les Etats-Unis et potentiellement le Canada dans un projet *Star Wars* visant à rendre l'Amérique du Nord hermétique aux attaques nucléaires venant de l'extérieur. Reagan considérait en outre et à raison, que l'URSS ferait tout pour concurrencer l'IDS et mobiliserait des moyens astronomiques donc ruineux pour rivaliser avec les Etats-Unis. Au Canada, le projet IDS fut accueilli avec réserve. Brian Mulroney, Premier ministre à l'époque, refusa une coopération officielle avec Washington mais assura paradoxalement à Reagan que les entreprises canadiennes, très avancées dans le domaine aérospatial, concourraient au projet américain et que les Canadiens feraient leur part au NORAD pour défendre l'Amérique contre les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). Il est toutefois notable que le NORAD n'a jamais eu de réelle fonction BMD. Pendant la Guerre froide, les Etats-Unis ne déployèrent aucune BMD crédible et n'avaient pas de capacité réelle pour intercepter les ICBM et les *sea-launched Intercontinental Ballistic Missiles* (SLBM). La défense antimissile de l'Amérique du Nord reposait avant tout sur ce que le général français Pierre Marie Gallois appelait le « pouvoir égalisateur de l'atome²²⁶ », c'est à dire, la capacité à dissuader l'adversaire de frapper au risque de subir le même sort. La défense reposait sur la dissuasion nucléaire offensive, soit la menace d'emploi de l'arme nucléaire basée sur une volonté cachée de non emploi selon Olivier Zajec, spécialiste français de la dissuasion²²⁷. Pendant toute cette période, le Canada demeura en dehors du projet de BMD mais contribua indirectement à son développement grâce à un appui politique et industriel discret aux Etats-Unis²²⁸.

²²⁶ Jean-Dominique Merchet, « Une biographie du général Pierre Marie Gallois, stratège de l'âge nucléaire », Libération, Paris, 20 mai 2009, mis à jour le 28 janvier 2015

²²⁷ Séminaire de Olivier Zajec, « La défense antimissile », Université Jean Moulin Lyon 3, Janvier-Avril 2016

²²⁸ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* », Op. cit., 2010 , p.127.

§2. *L'ambition renouvelée d'une défense antimissile balistique mutualisée*

Après la dislocation de l'URSS, que la plupart des historiens ont en partie attribuée à l'impact économique de l'IDS en Russie, la menace nucléaire Nord Coréenne et le risque d'une prolifération en Iran incitèrent Georges H. Bush à rénover les missiles *Patriot* américains. L'objectif était de doter l'Amérique du Nord d'une défense ABM partielle baptisée *Global Protection Against Limited Strikes* (GPALS) en prévention d'une escalade des tensions avec le régime autoritaire Nord coréen ou la République Islamique d'Iran²²⁹. L'administration de Bill Clinton alla plus loin en proposant une *National Missile Defence* (NDM) soutenue par les deux partis politiques majeurs aux Etats-Unis. Toutefois, le Congrès fit rapidement machine arrière lorsque le coût d'une telle défense fut abordé, et le projet en resta à ce stade. Le contexte post-attentats de 2001 fut une occasion pour les Etats-Unis de relancer la coopération bilatérale américano-canadienne notamment dans le cadre du NORAD. Or, si le commandement aérospatial fut mobilisé pour surveiller l'espace aérien après le 11 septembre, il fut également sollicité pour améliorer la réponse aux menaces ICBM. La création d'un commandement de l'Amérique du Nord, NORTHCOM, dont le commandant dirige aussi le NORAD, incita les Canadiens à se ré-intéresser à la défense antimissile. Le NORAD constituerait ainsi le vecteur d'une intégration du Canada au système ABM américain. Le retrait des Etats-Unis du traité ABM en 2002, à grand fracas au sein de la communauté internationale, fut la première phase de cette stratégie visant à créer un bouclier nucléaire pour l'Amérique du Nord. Débarrassé de l'unique barrière juridique et morale à la relance d'une BMD, le Pentagone procéda à cinq essais pour tester de nouveaux missiles anti missiles et impressionner alliés comme adversaires. Sur cinq tirs, quatre furent interceptés mais le dernier parvint à atteindre sa cible²³⁰. Malgré cet échec relatif, Washington autorisa le déploiement d'une défense antimissile balistique limitée et inaugura le projet d'une *Global Ballistic Missile Defence* (GBMD) aux objectifs très

²²⁹ Joel Sokolsky, « *The Bilateral Security Relationship: Will "National" Missile Defense Involve Canada?* », *American Review of Canadian Studies*, Vol 30 n°2, Canada, Printemps 2000, pp.183-184.

²³⁰ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terroriste era : Canada and North America* », Op. cit., 2010 , p.129.

ambitieux. La GBMD aurait pour fonction de défendre les Etats-Unis, leurs alliés et les troupes en opérations extérieures contre toute attaque nucléaire de type stratégique ou tactique. En quelque sorte, l'Amérique et ses alliés devraient être invulnérables à de telles attaques partout à travers le monde. La *Missile Defence Agency*, nouvellement créée, plancherait sur la capacité d'interception des ICBM au décollage mais aussi lors de leur réalignement dans l'espace et la seconde entrée dans l'atmosphère, ce qui est encore aujourd'hui extrêmement difficile à mettre en place²³¹. En 2007, le commandement du NORTHCOM déclara opérationnel le GBMD²³². Pour l'ancien *Secretary of Defense* (SOD) William Perry, il est cependant difficile de savoir si le GBMD est réellement opérationnel et effectif car « si le système affiche un taux de réussite technique supérieur à 90%, il est raisonnable de se demander si ce taux serait similaire en conditions opérationnelles²³³ ». Le successeur de Georges W. Bush, Barack Obama, a poursuivi cette politique en finançant de nouveaux programmes d'intercepteurs et en exigeant un durcissement des tests, critiqués pour leur mauvaise simulation de la vitesse réelle et de l'altitude des missiles²³⁴. Constatant la remontée en puissance des Etats-Unis dans le domaine de la BDM, Ottawa a adopté une politique contraire à celle de Washington sans pour autant décider de laisser le Canada vulnérable aux attaques nucléaires. Les FC participeraient à cet égard à la fonction ITWAA dans le cadre du NORAD. Pour certains auteurs, dont Elinor Sloan, il s'agit avant tout, d'une opposition canadienne de principe et un moyen peu onéreux de valoriser la souveraineté du Canada par une politique de défense plus autonome, en théorie. Pour d'autres, le refus de participer à l'ABM américain est plutôt justifié par des différences sur la ligne morale entre les Etats-Unis et le Canada, également signataire du Traité de Non Prolifération et du traité de 1967 « sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de

²³¹ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », Op. cit., 2010, p.129.

²³² Thomas Shanker, « *Missile Defense System is Up and Running Military Says* », The New York Times, Washington, 3 octobre 2007

²³³ William J. Perry, « *Preparing for the Next Attack* », Foreign Affairs, Issue de Novembre-Décembre 2001, Washington, décembre 2001 p.39.

²³⁴ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », Op. cit., 2010, p.132.

l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et autres corps célestes. » interdisant l'arsenalisation et la militarisation de l'espace²³⁵.

§3. *Le refus de Paul Martin de participer au bouclier américain*

Depuis la participation du Canada au projet Manhattan, Ottawa a toujours eu une volonté d'être informé voire de participer aux efforts américains dans le domaine nucléaire tout en évitant de devenir un Etat doté de l'arme nucléaire (EDAN). Dans le champ de la BMD en particulier, le Canada a historiquement été favorable à une coopération avec les Etats-Unis, sans pour autant avoir les moyens de ses ambitions. Sous Brian Mulroney en particulier, le Canada a contribué au projet ABM américain par intermittence. C'est Jean Chrétien, le premier, qui va réellement affirmer l'intérêt du Canada pour une défense antimissile par coordination avec ses alliés. En 1994, son livre blanc sur la défense semblait croire en la possibilité d'une BMD continentale co-opérée par les Etats-Unis et le Canada²³⁶. Après les attentats de 2001 et la peur de voir se développer une nouvelle forme de terrorisme, nucléaire cette fois, le Canada a accepté un amendement au traité NORAD en transmettant la fonction d'alerte tactique et d'évaluation de l'attaque (IT/WAA) au commandement NORTHCOM en 2004. Cette délégation d'une capacité majeure du NORAD à un commandement américain, chargé par ailleurs de la défense antimissile continentale, fut perçue comme un premier pas vers l'intégration du Canada au système BMD américain. En effet, le commandant du NORTHCOM supervisant aussi le NORAD, ces deux commandements collaborent étroitement, notamment au quartier général commun, localisé à la *Peterson Air Force Base* dans le Colorado. Toutefois, l'ambition d'une défense antimissile commune fut mise à mal par la décision du gouvernement libéral en 2005. Un an après la transmission de l'ITWAA au NORTHCOM, Paul Martin, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, annonçait que le Canada ne prendrait pas part au système antimissile américain proposé par Bush. Cette décision généra d'âpres tensions diplomatiques entre Ottawa et la Maison Blanche, en particulier entre Paul Martin et

²³⁵ Outer Space Treaty, Londres, Moscou et Washington D.C., 27 janvier 1967, p.10.

²³⁶ Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Defence in 1994* », Jean Chrétien, Ottawa, 1994, p.25.

Georges Bush, le président qui avait quitté le traité ABM et personnellement milité pour l'adhésion du Canada à son projet²³⁷. Au Canada, le rejet d'un bouclier antimissile continental était justifié par la peur d'Ottawa de devenir une « *security liability* » pour les Etats-Unis, selon Joel Sokorsky²³⁸. En effet, les autorités fédérales craignaient que la participation du Canada n'entraîne une dégradation de la souveraineté et que le pays soit pris en otage par les intérêts américains en cas de conflit nucléaire. Qui plus est, le Canada avait toujours milité en faveur du traité ABM par crainte d'encourager une course aux armements. La peur que la Russie et la Chine augmentent leurs arsenaux nucléaires et leur qualité faisait craindre au Canada d'être, de façon paradoxale, victime de sa propre sécurité. Ces inquiétudes étaient légitimes dans la mesure où la Russie a entrepris de moderniser ses ogives nucléaires après le retrait américain du traité ABM en 2002. Aujourd'hui, la plupart des Etats dotés de l'arme nucléaire (EDAN) dont la France, travaillent en outre sur des techniques avancées de mirvage, procédé qui consiste à doter un missile de plusieurs têtes nucléaires, et de MARV, *Maneuverable Re-entry vehicle*, permettant au missile nucléaire d'avoir une trajectoire évasive dans l'atmosphère jusqu'à sa cible²³⁹. Non seulement le Canada risquait de perdre en autonomie stratégique avec l'intégration au bouclier américain mais en plus, il était impossible de savoir quelle serait l'efficacité de ce dernier en cas d'attaque nucléaire massive. En rejetant l'offre de Bush, Martin essayait vraisemblablement de ne pas ajouter le Canada à la liste des cibles potentielles des missiles russes ou d'autres nations. Cela n'empêcherait probablement pas le Pentagone d'intercepter avec un antimissile, donc de détruire, un missile nucléaire passant au dessus du Canada, au nom de la sécurité des Etats-Unis. Pour Elinor Sloan, le Canada a également refusé de participer au bouclier du fait de la signature et de la ratification en 1967 de *l'Outer Space Treaty*²⁴⁰. Le Canada a toujours milité contre l'arsenalisation et la militarisation de l'espace et souhaite, conformément avec la Charte

²³⁷ Douglas Struck, « *Canada rejects Missile Shield Plan, Decision is a Snub to Bush, who had sought partnership* », Washington Post Foreign Service, 25 février 2005

²³⁸ Joel Sokolsky, « *US Ballistic Missile Defence, NORAD and the Canada Conundrum* », Bridgewater review, University Issue 1 Volume 33, Massachusetts, mai 2014 p.5.

²³⁹ Massachusetts Institute of Technology, « *Soviet and Russian Strategic Nuclear Forces* », MIT Press, Boston, 2001 p.19.

²⁴⁰ Elinor C. Sloan. , « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », Op. cit., 2010, p.133.

de l'ONU, une utilisation pacifique de l'espace²⁴¹. Dans la vision canadienne, la surveillance et la communication à des fins militaires restent possibles dans l'espace mais pas la mise en orbite d'armes nucléaires. Pour les Etats-Unis au contraire, l'interprétation extensive de l'Article 51 de la Charte des Nations-Unies garantissant le droit à la légitime défense peut justifier l'existence d'armes spatiales. Par ailleurs, beaucoup d'observateurs canadiens et américains ont expliqué la décision du Premier ministre libéral par l'impopularité de Georges W. Bush au Canada. En effet, plusieurs sondages ont montré que la majorité des Canadiens désapprouvaient la politique étrangère du président américain, à l'origine de l'invasion de l'Irak en 2003²⁴². En outre, le retrait du traité ABM avant la Russie avait été considéré comme une décision unilatérale et belliqueuse²⁴³. En outre, le coût faramineux d'un tel système a pu également pencher en la faveur d'un refus de Paul Martin. Aujourd'hui, le Canada continue d'être officiellement en dehors du bouclier antimissile américain même si officieusement, la participation des forces armées canadiennes aux décisions du NORAD rend le Canada témoin mais aussi acteur de la sécurité de l'Amérique du Nord contre les missiles balistiques nucléaires. L'ambassadeur canadien aux Etats-Unis en 2005, Franck McKenna, avait ainsi commis l'erreur diplomatique d'admettre la participation du Canada au bouclier quelques jours après le refus officiel de Paul Martin²⁴⁴. L'administration Trudeau a souhaité relancer le débat d'une participation au bouclier antimissile américain dans le cadre de la revue annuelle de la politique de défense en 2016²⁴⁵. Pour autant, aucune intégration canadienne n'a été formellement approuvée et le commandement bilatéral NORAD continue de s'accommoder de cette situation étrange où l'officier canadien commandant en second du NORAD pourrait confirmer que l'Amérique du Nord est sous le feu nucléaire et donner

²⁴¹ « *Treaty on Principles Governing the Activities of States in the Exploration and Use of Outer Space, Including the Moon and Other Celestial bodies* », Washington, Londres, Moscou, Janvier 1967: Articles 3 et 4

²⁴² Diane Francis, « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Harvard University, Kennedy School of Government, décembre 2005

²⁴³ Douglas Struck, « *Canada rejects Missile Shield Plan, Decision is a Snub to Bush, who had sought partnership* », Washington Post Foreign Service, 25 février 2005

²⁴⁴ Richard Sanders, Luiza Ch. Savage, « *Debunking the Myths of Missile Defense, Where does Paul Martin stand ?* », Press for conversion, n°57, octobre 2005

²⁴⁵ Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* », Justin Trudeau, Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016, p.16.

l'alerte mais devrait laisser à un Américain la responsabilité de l'interception²⁴⁶. Cet épisode, qui a toujours une incidence sur la défense continentale aujourd'hui, peut être considéré comme un cas pratique mettant en scène un Canada en quête de souveraineté et de marges plus importantes dans l'élaboration de sa politique de défense, quitte à fragiliser la coopération militaire avec les Etats-Unis. La vision d'un *Canada First*, qui est l'intitulé du Livre blanc de la défense sous Stephen Harper, est aussi intelligible lorsque le Canada décide ou non d'une intervention militaire à l'étranger.

²⁴⁶Joel Sokolsky, « *US Ballistic Missile Defence, NORAD and the Canada Conundrum* », Bridgewater review, University Issue 1 Volume 33, Massachusetts, mai 2014 , pp. 5-7.

CHAPITRE 2 – UNE APPROCHE DES CRISES INTERNATIONALES CONTRASTÉE

Il a été vu dans le premier titre que les Forces armées canadiennes ont progressivement changé leur mode opératoire depuis la fin de la Guerre froide en passant de missions de maintien de la paix à des opérations de combat pures et dures contre des groupes ou des États accusés de soutenir le terrorisme. Notamment en Afghanistan, le plus gros déploiement canadien depuis la Corée, les Canadiens ont « américanisé » leur culture de la guerre en tirant profit de la révolution dans les affaires militaires et des progrès technologiques en particulier dans le domaine des drones et du renseignement d'origine image, humaine et électromagnétique. Sous un prisme stratégique plus global, l'activisme militaire du Canada, controversé dans certains cas, a laissé penser que le pays avait fait le deuil des opérations de maintien de la paix et ne s'embarrassait plus vraiment des règles du droit international. S'il est vrai qu'aujourd'hui, la participation du Canada aux OMP est dérisoire par rapport à celle des années 1950 et 1960, le contexte n'est plus le même et il est nécessaire de montrer que sur le volet international, le Canada n'a pas renoncé à ses grands principes stratégiques et à sa volonté d'inscrire son action militaire dans un cadre légitime conféré par le Conseil de Sécurité des Nations unies. Depuis 2001, le Canada s'est ainsi autorisé à contester la ligne stratégique américaine lorsque celle-ci s'est aventurée en dehors du droit international. Ce fut notamment le cas durant l'invasion de l'Irak en 2003. Par ailleurs, l'actuel gouvernement canadien, sous le ministère de Justin Trudeau, a favorisé une politique de défense plus mixte, en continuant l'opération au Levant tout en cessant les frappes aériennes autorisées par son prédécesseur. En outre, le jeune Premier ministre a récemment souligné, par l'intermédiaire du MDN Harjit Sajjan, une volonté politique au Canada de relancer les opérations de maintien de la paix et de revenir au principe de la représentation fonctionnelle, c'est-à-dire, à faire en sorte que la légitimité des États au CSNU soit évaluée par leur contribution militaire aux opérations mandatées par l'ONU. L'investiture de Donald Trump à la tête de l'exécutif américain n'est peut-être pas étranger à cette volonté. Dans ce chapitre, il faudra d'abord revenir sur l'épisode irakien qui illustre parfaitement la ligne politique traditionnelle du Canada. Dans une deuxième section, il

s'agira de voir comment la politique de défense de Trudeau est aujourd'hui influencée par la nomination à la présidence américaine d'un *outsider* de la politique, Donald Trump, et dans quelle mesure la défense peut constituer un levier politique majeur pour à la fois se concilier avec Washington mais aussi se prémunir contre ses ingérences dans la politique canadienne

Section I- La non intervention en Irak

Le 17 mars 2003, deux jours avant que la coalition rassemblée par les Etats-Unis aussi appelée la « *Coalition of the Willing* », n'envahisse l'Irak, le Premier ministre Jean Chrétien prit la parole à la Chambre des Communes du Canada : « *Over the last few weeks, the UN Security Council has been unable to agree on a new resolution authorizing military action. Canada worked very hard to find a compromise to bridge the gap in the Security Council. Unfortunately, we were not successful. If military action proceeds without a new resolution of the Security Council, Canada will not participate. We have ships in the area as part of our participation in the struggle against terrorism*²⁴⁷ ». Par ces mots, Jean Chrétien signifiait sans appel à son voisin et allié américain le refus du Canada de s'engager dans une opération militaire contre le régime de Saddam Hussein. Cette décision, qui vint totalement prendre de court l'administration de Bush, demeure aujourd'hui l'une des péripéties diplomatiques les plus marquantes entre le Canada et les Etats-Unis. Cette expression concrète de la souveraineté canadienne dans le choix des opérations militaires à mener, a montré qu'Ottawa peut avoir des divergences à la fois politiques et stratégiques avec son puissant allié. Ce refus d'intervenir en Irak a été justifié *a posteriori* par une myriade d'experts, politiques, militaires ou universitaires. Pour certains, la décision était la conséquence de mauvaises relations personnelles entre Georges Bush, président américain républicain issu d'un milieu bourgeois conservateur, et Jean Chrétien, Premier ministre libéral du Canada progressiste aux origines sociales plus modestes. Pour d'autres, la non-intervention était surtout le fruit d'une opinion publique au Canada hostile à l'interventionnisme américain

²⁴⁷ Canadian Broadcasting Corporation News, « *PM says Canada won't fight in Iraq* », CBC News Canada, 18 mars 2003, 01h29

et favorable à une action sanctionnée par le CSNU. Enfin, certains ont considéré que le gouvernement libéral souhaitait intervenir mais que le manque de ressources militaires causé par les coupes budgétaires des années 1990 et l'engagement en Afghanistan avaient rendu inenvisageable un déploiement des FC sur deux fronts²⁴⁸. Il s'agit dans cette section de voir quel était le contexte de ce désaccord et de comprendre les enjeux domestiques qui ont motivé la décision de Jean Chrétien de laisser le Canada en dehors de la coalition des Etats-Unis. Enfin, il faudra montrer qu'aussi intense qu'ait été cette crise, Ottawa a su compenser sa non-intervention en donnant des garanties de son soutien politique et militaire à Washington par des chemins détournés.

§1. Une crise résiliente, une communauté internationale divisée

Après les attentats du 11 septembre 2001, le président Bush, influencé par les néo-conservateurs de son administration comme le SOD Donald Rumsfeld et son conseiller Dick Cheney²⁴⁹, lança une campagne internationale contre le terrorisme et ses soutiens étatiques présumés. Nommant explicitement l'Irak comme Etat voyou de la communauté internationale²⁵⁰, Georges Bush accusait le régime de Saddam Hussein d'avoir des liens privilégiés avec les mouvances terroristes qui avaient frappé les Etats-Unis. En outre, les Etats-Unis faisaient partie des pays qui pensaient que le régime de Saddam Hussein était doté d'armes de destruction massive (AMD). Craignant que ces armes ne soient utilisées contre des cibles américaines ou alliées, Washington et Londres souhaitaient entreprendre une action coercitive pour mettre l'Irak de Saddam hors d'état de nuire. En effet, dans le cadre de son discours sur la Guerre contre la Terreur, le président américain avait inauguré une doctrine stratégique basée sur la « *pre-emptive military action*²⁵¹ », c'est-à-dire, la capacité à frapper un Etat posant une menace avant

²⁴⁸ Justin Massie, « Canada, l'autre puissance américaine », *Diplomatie* n°64, UQAM, Montréal, septembre-octobre 2013

²⁴⁹ Julian Borger, « *Blogger bares Rumsfeld's post 9/11 orders* », *the Guardian*, Washington, 24 février 2006, 16h20

²⁵⁰ Georges Bush, « *State of the Union address* », Presse de la Maison-Blanche, Washington, 29 janvier 2002

²⁵¹ President George W. Bush, « *The National Security Strategy of the United States of America* », Washington, DC: The White House, septembre 2002, p. 1.

qu'il ne puisse la mener à exécution. Cette *Bush doctrine* était très controversée car elle ne donnait aucune précision sur le caractère de la menace et le temps qui s'écoulerait avant qu'elle ne se concrétise. Cette vision d'une action militaire en prévention conférait en outre aux Etats-Unis la possibilité de frapper n'importe quel autre Etat à l'avance et violait ainsi les principes fondamentaux de la légitime défense. En effet, cette doctrine pourrait légitimer toute opération armée à l'étranger par le seul prétexte d'une hypothétique menace, difficile à caractériser. Toutefois, le renvoi d'inspecteurs de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) par le régime et le réarmement conventionnel des forces irakiennes venaient étayer la thèse américaine d'un Etat irakien failli et belliqueux. Recherchant néanmoins un cadre multilatéral pour concrétiser une invasion de l'Irak, Bush privilégia d'abord une initiative soutenue par le CSNU. Avec ses alliés, notamment le Royaume-Uni et le Canada, Washington parvint à convaincre le Conseil de Sécurité d'adopter le 8 novembre 2002 la résolution 1441. Cette résolution exhortait Saddam Hussein à recevoir de nouveaux observateurs internationaux pour confirmer le démantèlement des ADM et avertissait le régime du risque de « sérieuses conséquences²⁵² » en cas de non coopération. C'était l'opportunité finale offerte à l'Irak de procéder au désarmement exigé par la résolution 687 du CSNU. Cette résolution, datant du 3 avril 1991, avait suivi la fin de la guerre du Golfe qui avait opposé le régime de Saddam Hussein à une coalition de 35 pays dirigée par les Etats-Unis et soutenue par le CSNU. Après avoir mis en déroute l'armée irakienne et détruit quantité de ses matériels lourds, la coalition avait stationné des troupes au sol pour garantir les frontières de l'Irak et du Koweït. En parallèle, des experts onusiens furent chargés, dans le cadre de la résolution 687, de démanteler les armes chimiques, biologiques ainsi que les missiles balistiques du régime irakien. Le retrait des troupes de la coalition incita Saddam Hussein, humilié, à cesser toute coopération avec la commission en charge du désarmement. La résolution 1441 était un ultimatum adressé à Bagdad pour faire respecter les recommandations du CSNU, sous peine d'une nouvelle action coercitive contre le régime. Cependant, la résolution ne stipulait en aucun cas qu'un refus de

²⁵² « Désarmement du régime irakien », S/ Res /1441 (2002), CSNU

coopération entraînerait une invasion armée de l'Irak²⁵³. Le 13 novembre 2002, Saddam Hussein accepta finalement de recevoir les nouveaux observateurs de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations-unies (COCOVINU) et de l'AIEA. En février 2003, Hans Blix et Mohamed El Baradei, dirigeant respectivement la COCOVINU et l'AIEA, « *found no evidence or plausible indication that the revival of a nuclear weapons program in Iraq*²⁵⁴ ». À ce moment précis, les inspecteurs ne pouvaient en aucun cas confirmer la présence d'ADM en Irak. Les deux agences admettaient en outre qu'il faudrait encore des mois pour vérifier le respect des résolutions 687 et 1441 par le régime irakien. Malgré ces rapports, le Congrès américain vota en octobre 2002 en faveur d'une « résolution conjointe autorisant l'usage des forces armées américaines contre l'Irak²⁵⁵ ». S'inspirant du *Iraq Liberation Act* de 1998, qui faisait du renversement de Saddam Hussein et de son remplacement par un régime démocratique une politique étrangère prioritaire²⁵⁶, le Congrès autorisait ainsi Bush à finaliser le *regime change* envisagé par son père et Bill Clinton. Ayant participé à l'opération *Desert Shield* entre 1990 et 1991, le Canada était prêt à appuyer son allié américain sous réserve que le CSNU sanctionne une intervention militaire. Jusqu'en Janvier-Février 2003, le Ministre de la défense, Bill Graham, assurait cependant que le Canada fournirait jusqu'à 1500 hommes à la coalition et que le gouvernement ne pourrait exclure une intervention même sans nouvelle résolution du CSNU²⁵⁷. Jean Chrétien au contraire, martelait que les FC ne seraient engagées que dans un cadre multilatéral et onusien. Pour gagner du temps, il demanda à ce que les inspecteurs de l'AIEA et du COCOVINU prolongent leur mission jusqu'en avril 2003. La date limite finalement retenue par les Américains fut celle du 17 mars, rendant improbable une extension du mandat des inspections²⁵⁸. Malgré l'hypothèse de plus en plus probable d'une invasion de l'Irak, le Canada demeura très

²⁵³ John Negroponte, « *US wants Peaceful Disarmament of Iraq* », discours au CSNU, New York, 8 novembre 2002

²⁵⁴ Mohammed ElBaradei, « *The status of Nuclear weapons in Iraq, an update* », Agence Internationale de l'énergie atomique, Vienne, Autriche, 7 mars 2003

²⁵⁵ Joint Resolution, « *Authorization for use of military force against Iraq resolution of 2002* », 107 Congrès des Etats-Unis d'Amérique, Washington, 16 octobre 2002

²⁵⁶ Acte parlementaire, « *Iraq Liberation Act of 1998* », 105^e Congrès des Etats-Unis d'Amérique, Washington, 31 octobre 1998

²⁵⁷ Diane Francis, « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Harvard University, Kennedy School of Government, décembre 2005

²⁵⁸ Ibid.

ambivalent sur la posture qu'il choisirait jusqu'au 17 mars 2003. D'un côté, le Major-Général Cameron Ross, des FC, préparait une possible intervention conjointement avec les Etats-Unis jusqu'en février 2002. De l'autre, le gouvernement libéral avait une communication officielle qui laissait planer le doute sur les intentions réelles du Canada en cas de conflit. Ceci était particulièrement vrai pour le Premier ministre Jean Chrétien qui déclara le 23 Janvier 2003 qu'une guerre pourrait être justifiée par une résolution déjà existante et que Saddam Hussein « n'était pas un de ses amis²⁵⁹ ». Néanmoins, Chrétien leva le doute sur la participation du Canada à la coalition contre Bagdad lorsque l'ultimatum de la résolution 1441 expira, le 17 mars 2003.

§2. La décision de Jean Chrétien

Constatant l'absence d'une nouvelle résolution contraignante au CSNU, le gouvernement libéral de Jean Chrétien s'est opposé au projet d'une invasion de l'Irak par une coalition pilotée par Washington. Dans son discours, le Premier ministre évoquait entre autres la difficulté de légitimer une intervention sans mandat onusien. Lorsque le gouvernement fédéral brisa le silence sur la question d'une éventuelle participation militaire canadienne, l'administration républicaine du Président Bush fut extrêmement remontée contre Ottawa. Pour la plupart des partisans de la coalition, Chrétien avait laissé miroiter à son allié la possibilité d'un déploiement canadien en Irak au côté des coalisés. Pour l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, la réponse du Canada était tardive et confuse : « *instead of leadership, there was indecision, mixed signals and confusion*²⁶⁰ ». Après cette décision, qui était venue rappeler à Washington que le Canada demeurait souverain et indépendant en matière de politique étrangère et de défense, plusieurs historiens, journalistes ou politiques américains et canadiens ont tenté de comprendre les causes de ce refus. La première justification qui vint après coup était l'existence de mauvaises relations personnelles entre Bush et Chrétien. D'un côté, Chrétien avait soutenu la candidature du démocrate Al Gore à l'élection présidentielle aux Etats-Unis et son neveu, Raymond Chrétien, alors ambassadeur aux Etats-Unis, avait

²⁵⁹ Ibid : « *Saddam Hussein- He is no friend of mine* »

²⁶⁰ Ibid

dangereusement pris position contre Bush. En outre, une conseillère politique de Chrétien, Françoise Ducros, avait du démissionner pour avoir traité Georges W. Bush de « *Moron*²⁶¹ », idiot. Cette même expression avait été relayée par les médias du régime Irakien, notamment Ath-Thawar du parti Baas, qui avait profité de l'occasion pour mettre en évidence la division des occidentaux et l'impopularité du président américain. De l'autre côté, l'administration Bush dressait un portrait sévère de Chrétien. Surnommé Dino, pour dinosaure, le Premier ministre canadien était perçu comme un leader d'une autre époque et incarnait une classe politique révolue. Après son élection, Bush renforça la défiance à l'égard d'Ottawa en choisissant d'aller au Mexique, et non pas au Canada comme le veut la tradition, lors de son premier voyage officiel²⁶². En outre, Bush savait que Chrétien s'était opposé à l'opération *Desert Shield* menée par une coalition animée par les Américains. Il avait considéré que le cadre de la résolution mandatant la coalition ne pouvait justifier une opération contre Saddam et que la participation du Canada n'aurait pas du avoir lieu. Toutefois, si les relations étaient effectivement tendues entre les deux chefs d'Etat, cette inimitié ne pouvait expliquer à elle seule la décision de Chrétien en 2003. Pour Diane Francis, journaliste canado-américaine, le refus de prendre part à l'invasion était motivé par des enjeux de politique intérieure. En effet, l'opinion publique a certainement influencé la décision de Jean Chrétien dans la mesure où son gouvernement n'était pas en position de force sur la scène domestique. Ainsi, selon le sondage réalisé par Michael Marzolini, un proche de Chrétien et ancien directeur du groupe de statistiques *Pollara Inc*, une petite majorité de Canadiens seulement supportaient l'idée d'une action militaire en Irak. Au Québec, la tendance était inversée. Le 8 mars 2003, un sondage du journal *Ottawa Citizen* et de la *Gazette de Montréal* révéla que 54% des Québécois étaient hostiles aux Etats-Unis et désapprouvaient un engagement des FC en Irak²⁶³. Le lendemain, un sondage de la *Canadian Broadcasting Corporation* montrait que 10% seulement des gens sondés au Québec, contre 25% dans le

²⁶¹ Mike Fox, « *Moron Bush comment stirs Canada* », BBC News, Montréal, 23 novembre 2002, 10h29

²⁶² Reuters, « *Canadian Government who called Bush a Moron resigned* », The New York Times, NY, 27 novembre 2002

²⁶³ Diane Francis, « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Op. cit.2005, « *Quebec polls began showing an anti-American mood shift. A March 8, 2003 poll carried in the Ottawa Citizen and Montreal Gazette showed that some 54% of Quebecers held an unfavorable opinion toward the United States* »

reste du pays, soutenaient une intervention en Irak sans mandat onusien²⁶⁴. Bien que ces sondages ne relèvent pas de la science exacte et ne puissent prouver des faits avérés, ils mettent tous en évidence le fait que le Québec était la province la plus hostile à une intervention militaire, avec ou sans mandat du CSNU. Cette opposition a des racines anciennes qui étaient déjà intelligibles pendant la Guerre du Vietnam, de 1955 à 1975. Historiquement, le Québec a toujours été l'entité fédérale la plus antimilitariste du Canada. Le débat sur une intervention en Irak ne fit pas exception. Le 3 mars 2003, près de 150 000 personnes défilèrent à Montréal pour s'opposer à l'invasion planifiée de l'Irak. Le Premier ministre du Québec, Bernard Landry, participa au rassemblement en arborant un brassard blanc pour témoigner son soutien politique aux manifestants. L'activisme anti-guerre prit encore plus d'ampleur lorsque le Président de la République Française, Jacques Chirac, annonça le 10 mars que la France mettrait son veto à une résolution du CSNU autorisant une action militaire contre le régime irakien²⁶⁵. Le 12 mars, les séparatistes québécois profitèrent du contexte pour exiger des élections législatives anticipées au Québec, le 14 avril 2003. Pour le Bloc Québécois, la rhétorique anti-guerre avait permis de rallier de nombreux indécis à la cause de l'indépendance. Les marches mondiales du 15 mars 2003, 400 000 personnes à Milan, 300 000 à Barcelone et 250 000 à Montréal, avaient prouvé à Chrétien que la question de l'Irak était une épée de Damoclès politique pour son parti, alors en difficulté. Une question de politique étrangère s'était subtilement transformée en un levier pour l'indépendance du Québec. Or, Chrétien avait toujours milité pour garder la Belle Province dans la Confédération canadienne. Pour un Premier ministre originaire du Québec, laisser le Bloc Québécois l'emporter et ainsi voir se fissurer l'unité canadienne, aurait été un désaveu majeur. La décision de ne pas joindre la coalition peut, à un certain degré, être perçue comme une volonté de sauvegarder la cohésion nationale au Canada et explique la communication confuse et contradictoire du gouvernement libéral. Pour l'ambassadeur américain Paul Cellucci, la principale vexation de Washington était liée à la façon dont Chrétien avait maintenu le doute puis tranché seul, sans prévenir son allié militaire : « *it is not only the decision you*

²⁶⁴ Ibid, « *A majority of Canadians supported assistance if the UN approved action, but support for military assistance without UN approval fell to 10% in Quebec and 25% in the rest of the country* »

²⁶⁵ Interview télévisée de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, par M. Patrick POIVRE D'ARVOR pour TF1 et M. David PUJADAS pour France 2 Palais de l'Élysée, le lundi 10 mars 2003

make but how you implement them » (...) « *There should have been a phone call to the President of the United-States and to Prime Minister Tony Blair. There should have been something supportive in the statement of the US and of the President as was promised by officials the day we were informed, then ignored by Chrétien and his Liberals. This was very unsophisticated*²⁶⁶ ». Le modèle politique canadien, caractérisé par une forte discipline de parti et l'absence de caucus lors des décisions relatives à la politique étrangère, avait permis à Chrétien de décider presque seul la non intervention en Irak. Pour Diane Francis, le Premier ministre était un fin tacticien qui avait considéré qu'un abandon de la cause américaine sur le sujet irakien permettrait d'entraver les objectifs politiques du Bloc Québécois²⁶⁷. La victoire des Libéraux aux élections du 14 avril 2003 a montré que la stratégie de Chrétien s'était avérée payante. *A posteriori*, il est intéressant de voir que si les Etats-Unis avaient choisi la date du 17 avril, demandée par Chrétien, comme date butoir de l'ultimatum de désarmement au régime de Saddam Hussein, le Canada n'aurait peut-être pas fait un pied de nez diplomatique à Washington. Cependant, l'état des ressources militaires du Canada en 2001, un budget militaire de 11 milliards US\$ équivalent à celui des Pays-Bas dans un pays où la défense n'a jamais été une priorité politique et budgétaire du gouvernement, permet d'en douter. Depuis 1989, les Etats-Unis demandaient à cet égard que le Canada fasse un effort pour moderniser et revitaliser les FC. La nomination de l'ambassadeur Paul Cellucci n'était pas neutre à ce sujet. Ce dernier expliquait que son mandat avait pour objectif, entre autres, d'inciter Ottawa à relancer une politique de défense ambitieuse avec des moyens budgétaires crédibles : « *the only specific instruction Secretary of State Colin Powell had given me before I came to Canada was about defense spending. He told me bluntly to try to get the Canadian government to spend much more on defense, and that was what I tried to do on virtually every platform to which I was invited*²⁶⁸ ». Toute chose égale par ailleurs, Paul Heinebecker, ancien ambassadeur du Canada aux Nations-unies, a affirmé qu'accorder un délai supplémentaire aux inspecteurs en Irak aurait permis aux Etats-Unis de sortir de

²⁶⁶ Diane Francis, « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Harvard University, Kennedy School of Government, décembre 2005

²⁶⁷ Conférence publique de Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, « Non à la guerre en Irak, un autre monde est possible », UQAM, Montréal, 11 mars 2003.

²⁶⁸ Diane Francis, « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Op . Cit 2005

l'isolement. Seulement, le diplomate assure qu'à ce moment là, Georges Bush et Tony Blair ne s'attendaient plus à une solution multilatérale et précipitèrent l'intervention. À l'opposé de la *Coalition of the Willing* de 1991, les nations rassemblées derrière Washington formaient donc une « *Coalition of the Billing and the Calculating and the Fearful*²⁶⁹ ». En outre, l'instabilité chronique qui règne encore aujourd'hui en Irak, 14 ans après l'intervention américaine condamnée par la grande majorité des nations arabes, a permis de légitimer la conviction des Libéraux que l'invasion puis le renversement du régime sans mandat onusien constituait une erreur stratégique fondamentale qui allait coûter cher aux Etats-Unis et à leurs alliés.

§3. Un soutien indirect à l'allié américain

Quand bien même le Canada n'a pas participé à la coalition contre le régime irakien, le gouvernement de Jean Chrétien a appuyé dans la mesure du possible l'administration Bush à travers plusieurs vecteurs. Un document révélé par *Wikileaks*, sous la forme d'un télégramme de Ottawa à Washington en date du 17 mars 2003 à 23h53, a mis en évidence l'ambiguïté du gouvernement canadien à ce moment là²⁷⁰. D'un côté, le message confirmait à Londres et Washington que les Forces armées Canadiennes ne participeraient pas à la coalition en l'absence d'une nouvelle résolution du CSNU justifiant une action coercitive et militaire contre l'Irak. De l'autre côté, Ottawa réitérait à son allié continental son soutien en garantissant le maintien des 1280 personnels ainsi que des navires de combat et des avions déployés dans la région dans le cadre de l'Opération *Enduring Freedom* contre la « Terreur »²⁷¹. En effet, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le Canada avait dépêché des vaisseaux de guerre et des moyens de surveillance aériens en Mer d'Arabie et dans le Golfe Persique pour appuyer le déploiement américain puis international en Afghanistan et contrôler le transit maritime dans le détroit d'Ormuz. En outre, le télégramme assurait aux Américains que le Canada ne ferait pas de lobby contre la guerre en Irak et continuerait de focaliser l'attention médiatique et publique sur

²⁶⁹ Ibid.

²⁷⁰ Wikileaks, « *Canada won't join military action against Iraq without another UNSC resolution* » télégramme classifié entre Ottawa et Washington, 17 mars 2003 à 23h54
https://wikileaks.org/plusd/cables/03OTTAWA747_a.html

²⁷¹ Ibid.

l'absence de coopération du régime irakien avec les Nations-unies. Également, le Premier ministre du Canada n'empêcherait pas les quelques 150 officiers canadiens en détachement aux Etats-Unis, dans le cadre d'échanges entre les deux forces armées, d'être déployés en Irak au côté des Américains. Il est intéressant de noter que les deux célèbres Chefs d'Etat-major canadiens qui ont commandé les troupes canadiennes en Afghanistan, Rick Hillier et Walter Natynczyk, sont passés par les Etats-Unis et ont servi en Irak dans le cadre de ces échanges interarmées. Qui plus est, le Canada avertissait également que le Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International soutiendrait diplomatiquement les Américains et contribuerait à la reconstruction de l'Etat irakien à travers un programme d'aide humanitaire post-conflit. Enfin, le plus gros effort opéré par le Canada en soutien indirect à la politique américaine vis-à-vis de l'Irak serait le renforcement du contingent des FC déployé en Afghanistan. En effet, à partir d'août 2003, le Canada déploierait en Afghanistan près de 2500 troupes combattantes dans le cadre de l'opération Athéna²⁷². En acceptant de prendre le commandement de la FIAS puis de quitter Kaboul pour la province extrêmement instable de Kandahar, le Canada achetait sa non participation en Irak. En l'occurrence, l'engagement du Canada, le plus large depuis la Guerre de Corée, permettrait aux Etats-Unis et au Royaume-Uni de redéployer en Irak des unités combattantes présentes en Afghanistan. Par ailleurs, la décision de Chrétien de ne pas aller en Irak fait étrangement écho à la politique de non belligérance adoptée par le Canada durant la Guerre du Vietnam. En effet, durant ce conflit international, les gouvernements canadiens adoptèrent une ligne officielle anti-guerre mais contribuèrent à l'effort américain en fabriquant la majorité du napalm utilisé par l'*US Air Force* et en utilisant les officiers canadiens membres de la Commission sur le Contrôle International, qui était chargée de faire respecter les Accords de Genève, comme agents de renseignement au service de Washington²⁷³. Le Canada, du fait de son intégration industrielle avec les Etats-Unis, a également contribué à produire les équipements et armements utilisés par la coalition en Irak. Enfin, contrairement à l'époque de la Guerre au Vietnam, et même si cela n'a pas été systématique, le gouvernement canadien a extradé de nombreux déserteurs et objecteurs de conscience

²⁷² Ibid

²⁷³ Michael Enright, « *The Vietnam War : Canada's Role, Part One* » ; CBC Radio, Toronto, 23 Avril 2015

américains vers les Etats-Unis après le début de l'invasion de l'Irak en 2003²⁷⁴. Bien que le Canada ait fait primer la politique nationale sur la politique continentale pendant la crise irakienne, Jean Chrétien a vraisemblablement dû donner des gages de bonne volonté à Washington pour compenser cette expression légitime mais amère de la souveraineté canadienne en matière de politique étrangère et de défense.

Section II- La relation en « Trump-l'œil » de Justin Trudeau avec Washington

Depuis le 20 janvier 2017, le Premier ministre du Canada Justin Trudeau doit composer avec le nouveau paysage politique américain. En effet, depuis l'élection plutôt inattendue de l'homme d'affaires Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, Ottawa entreprend une politique duale à l'égard de Washington. D'un côté, les politiques canadiens, s'inquiétant des promesses du président républicain de renégocier l'ALENA²⁷⁵ et de revenir sur l'engagement dans l'OTAN²⁷⁶, courtisent autant que possible leurs homologues américains au travers de rencontres bilatérales à plusieurs niveaux²⁷⁷ et en réaffirmant aux Etats-Unis la volonté d'une coopération accrue dans le champ économique ainsi que dans la sphère de la défense. De l'autre côté, Ottawa joue la carte de la souveraineté et de l'indépendance politique, visible notamment au travers de la communication du Ministère de la Défense et du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ainsi, la récente intervention du gouvernement canadien au secours de l'entreprise d'aéronautique québécoise Bombardier, accusée par Boeing de bénéficier d'un traitement de faveur de la part des autorités fédérales²⁷⁸, montre que Ottawa entend défendre corps et âme ses atouts économiques et industriels face à des poids lourds américains soutenus par Washington. Si la relation entre les deux hommes d'Etat demeure par ailleurs plutôt cordiale, question de cohérence politique, il semble que

²⁷⁴ Nicholas Keung, « *Iraq war resisters meet cool reception in Canada* », The Toronto Star, Toronto, 20 août 2010

²⁷⁵ Eric Bradner, « *Trump to begin renegotiating NAFTA with leaders of Mexico, Canada* », CNN, 23 janvier 2017, mis à jour à 04h58

²⁷⁶ Katie Hunt, « *Trump rattles NATO with « obsolete » blast* », CNN, 17 janvier 2017, mis à jour à 18h25

²⁷⁷ Alexander Panetta, « *Pentagon meeting : A first for members of Trump-Trudeau cabinets* », CBC News, Ottawa, 6 février 2017, mis à jour à 03h31

²⁷⁸ Laurent Lagneau, « *Le Canada pourrait renoncer au F/A-18 Super Hornet en représailles à une plainte visant bombardier* », Zone Militaire, Opex360 .com, 21 mai 2017

l'arrivée du Président Trump à la Maison-Blanche a pris de court le gouvernement libéral qui soutenait plus ou moins ouvertement la candidate démocrate Hillary Clinton²⁷⁹. Les aléas des élections étant ce qu'ils sont, Trudeau doit nécessairement s'accommoder de son nouvel interlocuteur aux Etats-Unis. Il semble en outre que la ligne traditionnelle des politiques canadiens, entre convergence et distanciation vis-à-vis de Washington, reprend tout son sens aujourd'hui dans la mesure où le Canada a intérêt à coopérer avec la nouvelle administration républicaine mais doit tout mettre en œuvre pour se prémunir contre les ingérences de Washington dans la politique intérieure canadienne. Il s'agit donc pour Justin Trudeau de mener une politique d'équilibrisme ardue où il est nécessaire de rappeler constamment au voisin américain l'existence d'une identité et d'une souveraineté canadienne tout en préservant les liens politiques et économiques vitaux qui unissent les deux pays. Dans cette section, il s'agira de montrer que les deux gouvernements actuels, canadien et américain, entretiennent deux visions distinctes de la politique étrangère et qu'ils n'ont pas tout à fait les mêmes priorités stratégiques. Inévitablement, l'existence de deux agendas politiques différents conduit à une compétition et à certaines tensions. Les récentes promesses de Justin Trudeau de relancer l'ONU et de réinvestir des troupes canadiennes dans des opérations de maintien de la paix semblent confirmer cette volonté de se distancer de Washington sur le plan stratégique²⁸⁰. En dépit de cela, il faudra nuancer cette distanciation dans la mesure où la prospérité commune cimenter la relation Canada-Etats-Unis et que Trudeau peut difficilement s'opposer frontalement à son homologue américain dans la coopération militaire et en politique étrangère pour préserver le partenariat unique entre les deux Etats.

§1. Donald Trump, un « deal-maker » à la poigne de fer

Le 8 novembre 2016, le candidat du parti républicain Donald Trump l'emporta sur sa rivale démocrate Hillary Clinton, pourtant donnée gagnante par la grande majorité

²⁷⁹ Jackie Dunham, « *President Clinton ? Here's what it could mean for Canada* », CTV news, Ottawa, 23 mai 2017, mis à jour le 24 mai 2016 à 6h21

²⁸⁰ The Canadian Press, « *Trudeau says peacekeeping plans taking « appropriate » time* », The Toronto Star, Toronto, 12 mai 2017

des sondages, avec 306 votes du collège électoral contre 232 pour Hillary²⁸¹. Même si la démocrate a emporté le vote populaire, Donald Trump a pu compter sur un électorat encore majoritaire aux Etats-Unis composé de blancs issus des classes moyennes et populaires mais aussi, et plus étonnamment, de minorités déçues par la politique de Barack Obama et souhaitant sanctionner l'« *establishment* » de la classe politique américaine²⁸². Au Canada, la plupart des sondages avaient donné Hillary Clinton largement en tête et à Ottawa, peu de gens considéraient possible une victoire du candidat Trump, un homme d'affaires, controversé au sein même du parti républicain, avec très peu d'expérience politique derrière lui. En outre, Justin Trudeau, qui entretenait d'excellentes relations avec Barack Obama, supportait naturellement mais non explicitement la candidate démocrate pour ses positions libérales et la continuité qu'elle incarnait avec son prédécesseur²⁸³. La victoire de Donald Trump a montré les limites de ces prédictions et a inquiété les Libéraux canadiens. Qui plus est, l'élection de ce candidat arriviste en politique et souvent traité de populiste par ses détracteurs, a bouleversé l'échiquier politique américain en envoyant un message fort à Washington, les Américains souhaitent que leur gouvernement recentre son action politique sur les Etats-Unis et fasse davantage pour les classes socio-économiques moyennes et populaires qui se sentent marginalisées par les élites politiques. Au Canada, l'élection de Trump fut une source majeure d'inquiétudes. En effet, le programme de campagne de l'homme d'affaire républicain, autrefois démocrate, « *Make America Great Again* », mettait l'accent sur une politique nationaliste, pragmatique et plutôt isolationniste²⁸⁴. Dans son programme, Trump considérait ainsi la lutte contre l'immigration illégale, l'ultra libéralisation de l'économie, la dette et le terrorisme islamique comme des priorités. Les jours qui suivirent son investiture, il prit de nombreuses directives pour respecter ses engagements de campagne, notamment en décrétant un « *Muslim ban* », visant à interdire à des citoyens émanant de six pays majoritairement composés de musulmans de venir aux

²⁸¹ CNN Politics, « *Election 2016, presidential results* », CNN, 2016

²⁸² BBC News, « *Reality Check : Who voted for Donald Trump ?* », Londres, 9 novembre 2016

²⁸³ Catherine Tsalikis, « *A foreign policy report card for Justin Trudeau, one year on* », Open Canada.Org, Ottawa, 19 octobre 2016

²⁸⁴ François d'Alañon, « *Etats-Unis : Donald Trump, champion de l'isolationnisme en politique étrangère* », La Croix, Paris, le 22 mars 2016 à 16h11.

Etats-Unis²⁸⁵. Ce décret provoqua une forte indignation à l'étranger et en particulier au Canada, un pays qui a une forte immigration originaire de pays musulmans. Durant ses cent premiers jours à la présidence, Trump envoya des signaux inquiétants à ses deux voisins, le Mexique et le Canada. Considérant l'immigration illégale massive en provenance du Mexique comme la source principale de la criminalité dans le Sud-Ouest des Etats-Unis, Trump a annoncé que le gouvernement fédéral américain construirait un mur sur la frontière avec le Mexique et que Mexico financerait ce dernier. En outre, Trump a poursuivi, tout en le nuancé ensuite, son discours extrêmement véhément à l'encontre de l'ALENA. Le 13 février 2017, le 45^e président des Etats-Unis et le Premier ministre canadien se sont rencontrés officiellement pour la première fois pour en parler, parmi d'autres sujets importants²⁸⁶. Il est intéressant de remarquer que la rencontre a eu lieu à Washington car les autorités canadiennes craignaient qu'un déplacement de Trump à Ottawa, ce que les présidents américains font traditionnellement, ne provoque des manifestations de grande ampleur au pays et envoie un message très négatif à la nouvelle administration. Lors de ce sommet, Trump a réitéré à son homologue sa volonté de réformer l'ALENA, qu'il considère comme un accord déloyal et pas assez en faveur des intérêts américains. Il a cependant rassuré le leader canadien en affirmant que l'ALENA ne serait pas supprimé et que les principales réformes qu'il envisageait étaient surtout orientées vers la frontière sud avec le Mexique²⁸⁷. Toutes choses égales par ailleurs, il est notable dans l'attitude pragmatique de Trump que la nouvelle administration américaine a pour intention de faire davantage pression sur ses voisins et de renforcer le protectionnisme économique en faveur des entreprises américaines. Dans cette situation, face à une administration républicaine conservatrice et souhaitant redistribuer les cartes à son avantage sur le marché économique, le gouvernement du Canada devra mener une diplomatie habile pour préserver le partenariat privilégié entre les Etats-Unis et son voisin du Nord dans le domaine commercial. En outre, s'il sera difficile de s'accommoder des politiques du « *Deal-Maker* » Donald Trump dans le champ économique, il est certain

²⁸⁵ Matt Zapposky, David Nakamura & Abigail Hauslohner, « *Revised executive order bans travelers from six Muslim-majority countries from getting new visas* », The Washington Post, Washington, 6 mars 2017

²⁸⁶ Pablo Martinez Monsivais, « *Trudeau, Trump speak at White House about strengthening ties* », The Globe and Mail, Canada, 14 février 2017 mis à jour à 06h54

²⁸⁷ Robert Fife, Adrian Morrow, « *Trump vows to only tweak Canadian NAFTA provisions after Trudeau meeting* », The Globe and Mail, Washington, 13 février 2017, mis à jour le 14 février à 09h06

que sa vision changeante des relations internationales et sa croyance en la supériorité militaire des Etats-Unis affectent et continueront d'affecter inéluctablement les relations entre Ottawa et Washington dans le champ de la défense. C'est cependant dans ce domaine que le gouvernement canadien peut peut-être trouver les garanties de la souveraineté du Canada pour se prémunir contre les ingérences américaines. Il est néanmoins certain que l'orientation de la politique étrangère du Canada à l'avenir aura des effets déterminants sur la relation spéciale qui existe entre les deux pays partenaires, alliés, mais aussi rivaux.

§2. Une politique étrangère américaine imprévisible et contraignante

L'élection de Donald Trump à la tête de l'exécutif a eu des conséquences très importantes sur la politique étrangère américaine dans la mesure où l'administration actuelle semble prendre ses distances avec la politique menée par les démocrates au pouvoir de 2008 à 2016. Revendiquant la nécessité d'une politique étrangère plus unilatérale et plus agressive que celle de son prédécesseur, Donald Trump a cependant martelé pendant toute sa campagne présidentielle que son administration se focaliserait davantage sur la scène domestique et ferait passer au second plan les questions d'ordre international. Autrement dit, le président américain souhaitait revenir à une forme d'isolationnisme protecteur et remettre en cause la politique interventionniste des faucons de guerre démocrates. Donald Trump a souligné que cette réorientation de la politique étrangère passerait aussi par une diminution de l'effort militaire américain dans les organisations de sécurité collectives auxquelles Washington prend part²⁸⁸. Ciblait notamment les accords de défense avec le Japon et la Corée du Sud, pays dans lesquels les Etats-Unis ont déployés plusieurs dizaines de milliers de troupes durablement, le président alors en campagne avait aussi notifié aux puissances alliées de l'OTAN²⁸⁹, dont le Canada fait partie, qu'il remettrait en cause l'existence de l'Alliance une fois élu. En

²⁸⁸ Max Fisher, « *What is Donald Trump's Foreign Policy ?* » The New York Times, New York, 11 novembre 2016

²⁸⁹ Tracy Wilkinson, « *Tillerson will push NATO allies to do more, faster* », Los Angeles Times, Washington, 29 mars 2017, 01h25

effet, selon Trump, les Etats parties de l'organisation ne respectent pas leurs obligations en termes de dépenses militaires et laissent les Etats-Unis, à l'exception de certains Etats, assurer seuls la défense de l'Europe. Il serait donc temps, selon lui, de renégocier cette alliance qui coûte cher au contribuable américain et d'accroître la pression sur les pays alliés pour qu'ils acceptent de réarmer. Lors du sommet du 13 février 2017, outre le débat sur l'ALENA, le président Trump a mis l'accent sur l'importance d'une coopération sécuritaire et militaire approfondie entre le Canada et les Etats-Unis. Souhaitant renforcer l'influence du NORAD et lancer des initiatives communes dans le domaine de la cyber sécurité²⁹⁰, Trump en a profité pour rassurer son homologue canadien sur la pérennité de l'OTAN en assurant, par l'intermédiaire du Secrétaire à la défense James Mattis, que les Etats-Unis continueraient à subventionner et fournir des moyens matériels et humains à l'Alliance. Cette garantie de sécurité repose néanmoins sur le postulat de Washington dénonçant le manque d'investissements des pays alliés dans l'alliance transatlantique. En effet, même si Justin Trudeau affirme que les critiques de Trump à propos de l'OTAN cible essentiellement les Etats européens, il semble évident que Washington ne se satisfait pas non plus de l'effort canadien en terme de défense. Avec moins de 1% du PIB consacré à la défense, soit moins de 20 milliards de dollars, le Canada fait figure de mauvais élève depuis des années au sein de l'OTAN. Pour le Secrétaire de la défense américain et le Pentagone, qui militent pour un seuil minimal de 2% du PIB consacré à la défense pour chaque pays membre de l'Alliance²⁹¹, le manque d'investissement par les autorités canadiennes est problématique. Depuis l'investiture de Trump, la défense américaine a multiplié les signaux pour inciter le Canada à augmenter son effort budgétaire pour les forces armées et la recherche militaire. Au sommet de l'OTAN à Bruxelles le 25 mai 2017, le Canada a reçu des critiques discrètes mais acerbes de son principal partenaire pour le manque de moyens dont dispose aujourd'hui l'Alliance²⁹². Si la défense n'a jamais été la priorité pour les gouvernements canadiens qui se sont succédé depuis la Seconde Guerre Mondiale, le contexte actuel et le spectre d'une brouille avec Washington sur le terrain de la coopération militaire vont certainement influencer

²⁹⁰ Office of the Press Secretary, « *Joint Statement from President Donald J. Trump and Prime Minister Justin Trudeau* », The White House, Washington, 13 février 2017

²⁹¹ Ibid.

²⁹² Alexander Panetta, « *Pentagon meeting : A first for members of Trump-Trudeau cabinets* », CBC News, Ottawa, 6 février 2017, mis à jour à 03h31

davantage qu'auparavant le Premier ministre canadien. Le renforcement capacitaire prévu par le nouveau livre blanc du Canada, publié après le sommet de Bruxelles, semble en attester²⁹³. La principale inquiétude d'Ottawa, qui a été hésitant jusqu'alors dans sa programmation militaire et l'orientation de sa politique étrangère et de sa défense, est paradoxalement d'origine américaine. En effet, le gouvernement Trudeau semble quelque peu désorienté par la politique étrangère de Trump. Alors que Barack Obama entretenait une ligne politique assez claire à l'international, la politique étrangère de Donald Trump semble plus confuse et changeante. Prônant un rapprochement avec la Russie, qui lui a valu jusqu'ici de nombreux problèmes, et davantage de conciliation avec Bashar Al-Assad en Syrie durant la campagne électorale, Trump a fait volte face quelques semaines après son investiture si bien que de nombreux chefs d'Etats et spécialistes des questions internationales considèrent Donald Trump comme un acteur imprévisible, à l'humeur changeante, sur la scène internationale. Ainsi, le président n'a pas hésité à frapper directement les forces du régime syrien le 6 avril 2017 après que ce dernier ait fait usage d'armes chimiques contre sa population alors que, la semaine précédente, l'administration républicaine laissait croire à une réconciliation potentielle avec le régime²⁹⁴. En outre, le président n'a pas respecté sa promesse de désengagement en renforçant le contingent américain en Corée et en Europe²⁹⁵ tout en multipliant les opérations des forces spéciales au Levant et dans la péninsule arabique. À l'inverse du temps de la campagne, l'actuelle politique est davantage dans la confrontation et semble ouvrir ou élargir de nouveaux fronts plutôt que de les refermer. Le seul engagement de campagne en politique internationale tenu par Donald Trump a été la mise à l'index de l'ONU dans la gestion et la résolution de crises où l'organisation a montré ses limites. En effet, le président a largement diminué les moyens de sa diplomatie à l'ONU et semble beaucoup plus en faveur de la négociation bilatérale²⁹⁶. En outre, le nouveau président

²⁹³ Lee Berthiaume, « *Liberal Defence Policy Delay May Make for Awkward Trudeau-Trump Meeting* », The Huffington Post Canada, Ottawa, le 15 mai 2017, mis à jour à 10h36

²⁹⁴ Barney Henderson, Nick Allen, « *Donald Trump says he has changed his position on Bashar al-Assad and Syria after chemical weapons attack and has responsibility to act* », The Telegraph, Washington, 6 avril 2017

²⁹⁵ Michael Birnbaum, « *Even as Trump seeks warmer ties with Russia, U.S. deploys troops across Eastern Europe* », The Washington Post, Washington, 30 janvier 2017

²⁹⁶ Colum Lynch, « *Trump's Administration Eyes \$1 Billion in cuts to U.N. Peacekeeping* », Foreign Policy, Washington, 23 mars 2017

américain a augmenté le budget de la défense américaine de près de 50 milliards notamment en réduisant ou en supprimant les subventions fédérales de certains ministères. Loin de pouvoir être qualifiée d'isolationniste, la politique actuelle du président américain ressemble davantage à un interventionnisme fulgurant dynamisé par une volonté de l'exécutif de réaffirmer la suprématie militaire américaine au niveau mondial²⁹⁷. Cette politique plutôt imprévisible inquiète Ottawa qui ne veut pas se retrouver pris en otage par les intérêts américains à des milliers de kilomètres du continent Nord-américain. Qui plus est, Justin Trudeau veut éviter autant que possible une nouvelle crise libyenne et souhaite redorer l'image du Canada dans le monde arabe. L'association des forces canadiennes au projet interventionniste de Trump sans soutien du CSNU nuirait gravement à la légitimité du gouvernement libéral et pourrait isoler le Canada sur la scène internationale. D'une part, Trudeau doit donc rassurer son principal partenaire et allié sur les intentions et les engagements militaires du Canada au côté des Etats-Unis pour préserver son économie et sa souveraineté. De l'autre, le Premier ministre canadien doit autant que possible dissocier le Canada de la politique étrangère de Donald Trump au risque de se compromettre aux yeux d'une part importante de son électorat et voir les marges décisionnelles de son gouvernement être drastiquement réduites par des pressions externes, les Etats-Unis, et internes, la population canadienne et les dynamiques de partis politiques.

§3. Une politique de défense canadienne d'équilibre

Depuis son élection le 19 octobre 2015, le Premier ministre canadien a eu fort à faire sur la scène internationale. Souhaitant marquer la distinction avec la politique étrangère de son prédécesseur, Stephen Harper, critiqué pour avoir entretenu une ligne diplomatique trop dure et trop agressive pendant une décennie avec un usage inhabituel des forces armées, Trudeau a tenté de revaloriser les outils de « *Soft Power* » de la diplomatie canadienne. Ainsi, depuis son investiture, il a mené une politique de « *Joyful*

²⁹⁷ Jeremy Diamond & Stephen Collinson, « *Donald Trump's foreign policy : « America First »* », CNN Politics, New York, 27 avril 2016

multilateralism » selon Stephanie Carvin²⁹⁸, professeur à la Norman Patterson School of International Affairs. En d'autres termes, il semble avoir revalorisé les plateformes diplomatiques canadiennes traditionnelles que sont l'Assemblée générale des Nations-unies, où il a tenu un discours en septembre 2016, et les sommets comme le G20 ou la COP21. Considérant le maintien de liens forts avec Washington comme une priorité, après la polémique du pipeline Keystone, rejeté par Obama, Trudeau a dépensé beaucoup d'énergie à relancer la relation spéciale entre les Etats-Unis et le Canada après sa victoire dans les urnes. Il a notamment organisé plusieurs sommets de « *Los Amigos* », forum de discussion entre le président mexicain, le chef d'Etat américain et le Premier ministre canadien²⁹⁹. Sa politique de renouveau et sa personnalité, dans un contexte d'augmentation des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis, lui ont par ailleurs permis de tisser des liens très forts avec l'ancien président américain Barack Obama. Toujours dans cet esprit de marquer un changement avec la politique des Conservateurs, Trudeau a en outre annoncé fin 2015 que le Canada cesserait de participer aux frappes de la coalition contre l'organisation Etat Islamique au Levant³⁰⁰. Pour autant, le Canada n'a pas achevé son engagement sur le terrain puisque des centaines de forces spéciales, appuyées par des matériels lourds comme les hélicoptères tactiques Chinook et NH-90, sont actuellement en train de former des combattants kurdes et participent aussi à des missions de combat en Irak³⁰¹. Dans le plein exercice de sa politique multilatérale, Trudeau a en outre accueilli sur l'année 2016 près de 30 000 réfugiés syriens et consacré 2,65 milliards de dollars au développement de pays menacés par la guerre et le réchauffement climatique³⁰². Pour de nombreux spécialistes des questions de politique étrangère, ces efforts ont permis à Trudeau de se distinguer à la fois de Harper, en prouvant que une diplomatie coercitive n'est pas toujours la plus stratégique, mais aussi des Etats-Unis, grâce à une politique migratoire plus souple et à une remise en cause de

²⁹⁸ Catherine Tsalikis, « *A foreign policy report card for Justin Trudeau, one year on* », Open Canada.Org, Ottawa, 19 octobre 2016

²⁹⁹ CBC News, « *Three Amigos say relations strong amid protectionism, anti-immigrant sentiment* », CBC News Ottawa, 29 juin 2016, 09h24

³⁰⁰ Jessica Murphy, « *Canada to end airstrikes in Syria and Iraq new prime minister Trudeau says* », The Guardian, Ottawa, 21 octobre 2015, 00h19

³⁰¹ MDN, Ministère de la défense nationale, « *Opération IMPACT* », portail de la défense, Opérations en cours, historique des frappes aériennes, Ottawa, 8 avril 2017

³⁰² Catherine Tsalikis, « *A foreign policy report card for Justin Trudeau, one year on* », Open Canada.Org, Ottawa, 19 octobre 2016

l'interventionnisme effréné en Afghanistan, en Irak ou en Libye. Toutes choses égales par ailleurs, la victoire de Donald Trump et la mise en place d'une administration républicaine et conservatrice aux Etats-Unis en 2017 ont posé la question de la pérennité du bon voisinage entre les Etats-Unis et le Canada. En effet, le gouvernement de Trump ne semble pas aussi favorable au multilatéralisme promu par Ottawa et le *Muslim Ban* témoigne d'une certaine forme de xénophobie assumée de la part de l'exécutif américain, ce qui inquiète Ottawa. Le président Trump a d'ailleurs fait savoir à Ottawa que Washington attendait de ses homologues canadiens une politique migratoire plus dure et de nouvelles mesures pour sécuriser la frontière³⁰³. En outre, les demandes répétées aux puissances alliées de l'OTAN d'augmenter leur budget militaire ont également marqué les esprits au sein de l'administration Trudeau³⁰⁴. Le scepticisme de Trump sur la capacité des Nations-Unies à résoudre les crises, et son attrait pour les actions coup de poing unilatérales, mettent en porte-à-faux l'actuelle doctrine en politique étrangère de Trudeau. Pour parer à une dégradation des relations après l'investiture de Donald Trump, le Canada a nécessairement envoyé des signaux positifs à son allié pour préserver l'entente. Le champ militaire a été un des vecteurs de cette réaffirmation de la bonne volonté d'Ottawa. En effet, le Canada a assez récemment intensifié les déploiements des FC au Levant, dans le cadre de l'opération IMPACT, mais surtout en Europe orientale. Ainsi, le Canada a récemment confirmé que, pour la première fois depuis la fin de la Guerre Froide, des unités canadiennes seraient stationnées de façon permanente en Lettonie pour assurer une présence dissuasive dans le cadre de l'OTAN. Ce déploiement, plus de 450 hommes du Loyal Edmonton Regiment, se fera à partir de Juin sur la base d'Adasi située à moins de cent kilomètres de la frontière avec la Russie, pays particulièrement surveillé par l'Alliance depuis l'annexion de la Crimée en 2014 et les tentatives de déstabilisation par les séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine, et plus particulièrement dans le Donbass. Ce déploiement est très spécial dans la mesure où les troupes canadiennes, contrairement au cadre de la mission de formation UNIFIER en Ukraine, seront intégrées à un groupement militaire international de 1500 hommes dont

³⁰³ Anne-Marie Capomacio, « Alena et immigration : Trump et Trudeau expriment leurs divergences, », Radio France International, Paris, 13 février 2017 mis à jour le 14 février 2017 à 7h13

³⁰⁴ Lee Berthiaume, « *Liberal Defence Policy Delay May Make for Awkward Trudeau-Trump Meeting* », The Huffington Post Canada, Ottawa, le 15 mai 2017, mis à jour à 10h36

un officier général canadien assurera le commandement³⁰⁵. Contrairement à l'opération UNIFIER, qui mobilise tout de même près de 200 soldats canadiens, la plupart issus des Forces Spéciales, le déploiement en Lettonie s'inscrit dans la politique de l'OTAN décidée au sommet de Varsovie en 2016³⁰⁶. En effet, les Alliés ont décidé qu'en réponse à l'annexion de la Crimée et à la déstabilisation de l'Ukraine à l'Est, les Etats parties de l'OTAN devraient contribuer militairement à la protection des pays baltes et de l'Europe orientale. Le concept stratégique de l'OTAN de 2016 indique en outre que ce soutien militaire dissuasif prendrait la forme de quatre bataillons internationaux mobiles disposés dans les Etats baltes, en Pologne et en Roumanie. Fort de 1500 hommes chacun, ces groupements pourraient mener des opérations de combat en cas d'escalade avec la Russie, qui depuis l'entrée de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie dans l'OTAN en 2004, dispose de troupes aguerries et bien équipées sur sa frontière occidentale. L'OTAN craint que la Russie ne justifie une annexion des pays baltes par l'existence d'une forte minorité russe et russophone, notamment en Estonie. Cette utilisation des minorités était la stratégie historique de l'URSS pendant la Guerre Froide, baptisée la « politique des compatriotes³⁰⁷ ». Néanmoins, ces bataillons sont avant tout présents dans une optique de dissuasion symbolique car selon les spécialistes de la défense, il ne faudrait pas plus de 60 heures à la Russie pour annexer les Etats baltes malgré la présence de troupes multinationales sur place³⁰⁸. Pour le Canada, l'intensification de l'opération UNIFIER et le déploiement « majeur » en Lettonie n'ont pas été décidés au hasard. Ainsi, ces orientations de la politique de défense coïncident avec les intérêts canadiens à trois égards. D'abord, le Canada montre à ses alliés à l'OTAN et plus généralement à la communauté internationale, que le Canada n'a pas fait le deuil de ses capacités militaires offensives et défensives sous Trudeau. Deuxièmement, c'est un message politique fort adressé aux minorités ukrainiennes et baltes présentes au Canada, représentant

³⁰⁵ Juris Graney, « *Canadian troops to find permanent home in Latvia to deter Russian aggression* », The Edmonton Sun, Edmonton, 25 février 2017, 03h57

³⁰⁶ Murray Brewster, « *Canadian military works to iron out challenges ahead of Latvia deployment* », CBC News, Ottawa, 21 mai 2017, 05h00

³⁰⁷ Nikita Mkrtychian, « La politique d'immigration de la Russie », Le courrier des pays de l'Est, 2007/2 n°1060, La Documentation Française, Paris, 2007

³⁰⁸ Murray Brewster, « *Canadian military works to iron out challenges ahead of Latvia deployment* », CBC News, Ottawa, 21 mai 2017, 05h00

respectivement plus de 1 251 170 personnes et environ 100 000 personnes en 2011³⁰⁹. Enfin, et certainement le plus important, cette contribution va signifier à l'allié américain que le Canada reprend plein pied dans l'alliance transatlantique, et qu'il demeure disposé à participer militairement à des opérations militaires de grande envergure à ses côtés. Ces opérations sont donc motivées tout autant, sinon davantage, par l'agenda politique domestique que par des impératifs stratégiques. Le président Trump, par l'intermédiaire de son Secrétaire à la défense, James Mattis, a d'ailleurs tenu à remercier le Canada pour cet engagement³¹⁰. Si l'action des FC dans le cadre de l'OTAN peut être une façon pour le gouvernement Trudeau d'acheter la quiétude de Washington sur le plan de la défense, l'ambition de Trudeau de relancer les opérations de maintien de la paix dans un cadre onusien souligne l'importance pour Ottawa de se démarquer de l'action militaire et de la politique interventionniste, unilatérale et plutôt imprévisible de Trump. En effet, depuis son investiture, Justin Trudeau a affirmé pour le Canada une volonté de participer à de nouvelles OMP, après deux décennies marquées par un désengagement massif du Canada dans ces opérations. Si le gouvernement fédéral a dorénavant prévu un budget pour soutenir une telle opération signifiant le renouveau de la « représentation fonctionnelle » du Canada à l'ONU, il n'y a cependant pas eu d'action concrète dans ce sens, un déploiement, jusqu'à aujourd'hui. Le MDN, Harjit Sajjan, a toutefois effectué une série de voyages en Afrique à l'automne 2016 pour tenter d'identifier un pays où l'engagement canadien pour la paix pourrait être décisif³¹¹. Récemment encore, des rumeurs d'une opération canadienne au Mali ou au Congo animaient les discussions à Ottawa mais le gouvernement s'est gardé de dévoiler quoi que ce soit sur le sujet dans la mesure où plusieurs experts gouvernementaux et américains ont signalé au gouvernement Trudeau le risque d'un enlèvement militaire en cas de déploiement³¹². Selon les consultants de la défense, le Mali est en effet loin d'être stabilisé et la durée de

³⁰⁹ Statistiques Canada, « *National Household Survey : Data tables* », *Gouvernement du Canada* », 17 février 2014

³¹⁰ Office of the Press Secretary, « Joint Statement from President Donald J. Trump and Prime Minister Justin Trudeau », The White House, Washington, 13 février 2017

³¹¹ Althia Raj, « Harjit Sajjan got « ahead of Government » revealing Africa Peacekeeping Details : Staffer », The Huffington Post, Ottawa, 11 novembre 2016, 04h53

³¹² Lee Berthiaume, « *Trudeau shrugs off pressure to make decision on Mali peacekeeping mission* », The National Post, 12 mai 2017, 11h37

l'engagement français au Sahel montre à quel point une OMP dans cette zone à risque est susceptible d'aboutir, de façon cynique, à un échec cuisant et humiliant pour les FC³¹³. Une chose est sûre, Trudeau ne s'est pas attardé sur l'éventualité d'un déploiement canadien en Afrique avec ses partenaires lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles. Il existe bien un courant nostalgique de l'ère du *peacekeeping* souhaitant renouer avec cet héritage du siècle dernier mais le contexte sécuritaire, et l'évolution des crises comme des menaces, montrent qu'il ne sera pas tâche aisée de revenir à une politique onusienne effective. Pourtant, c'est dans le maintien de la paix que les forces armées canadiennes se sont longtemps illustrées et qu'elles ont peut-être un rôle nouveau à jouer aujourd'hui afin de revaloriser le Canada sur la scène internationale et réaffirmer sa singularité en matière de défense.

³¹³ Althia Raj, « *Harjit Sajjan got « ahead of Government » revealing Africa Peacekeeping Details : Staffer* », The Huffington Post, Ottawa, 11 novembre 2016, 04h53

Conclusion

Ainsi, il apparaît que les gouvernements qui se sont succédé au Canada depuis 2001 ont tous élaboré des politiques de défense caractérisées par la recherche d'un équilibre et la volonté de contrebalancer l'influence américaine. En effet, même si chaque administration a plus ou moins entretenu la « relation spéciale » avec les Etats-Unis, il y a toujours eu une certaine continuité dans le rapport à Washington. En d'autres termes, l'expression de pendule stratégique oscillant entre convergence et distanciation vis-à-vis des Etats-Unis demeure pertinente dans la mesure où Conservateurs comme Libéraux ont tous appuyé la guerre contre le terrorisme inaugurée en 2001, de façon plus ou moins soutenue, mais s'attachent également à protéger l'autonomie stratégique du Canada. Dans une certaine mesure, le Canada peut en effet être considéré comme le bras droit des Etats-Unis. À l'échelle continentale comme à l'échelle internationale, le Canada appuie ouvertement son allié dans des cadres bilatéraux, le NORAD par exemple, ou multilatéraux, comme l'OTAN. Pour autant, cet alignement n'est pas seulement la conséquence d'une volonté de préserver les liens politico-économiques entre les deux pays mais s'explique aussi par une convergence des intérêts. En effet, le Canada bénéficie d'une garantie de sécurité de la part de son allié dans la mesure où les deux pays partagent des vulnérabilités et identifient des menaces communes. Finalement, l'attitude des gouvernements canadiens est assez pragmatique. En pratique, coopérer militairement avec les Etats-Unis, première puissance mondiale, permet au Canada de bénéficier d'importants leviers stratégiques et diplomatiques pour faire avancer son propre agenda politique. En outre, la défense commune du continent et la solidarité dans les crises *ultra mare*, permettent aux gouvernements canadiens de limiter leurs dépenses militaires et de bénéficier de certaines technologies américaines. Toutefois, les avantages d'une convergence stratégique tous azimuts avec Washington peuvent être contrebalancés par les risques de voir la coopération militaire, naturellement déséquilibrée et en faveur des Etats-Unis, devenir un levier américain d'influence et d'ingérence dans la politique canadienne. Ainsi, l'alignement militaire avec le Pentagone tend à réduire les marges de manœuvre des gouvernements canadiens et à remettre en

question la souveraineté du Canada. À cet égard, l'alliance hiérarchisée entre les deux pays peut aboutir à une mise sous tutelle d'Ottawa dans le domaine militaire mais pas seulement. Cela est particulièrement visible dans le champ de l'industrie de défense, avec la récente polémique sur les CF-18 Super Hornet et la compagnie Bombardier, mais également lorsque Washington lance une opération extérieure. Face à ce risque d'une subordination et d'une perte notable de souveraineté, les gouvernements canadiens ont réinventé après 2001 la logique de balancier qui avait caractérisé la politique étrangère canadienne pendant la Guerre Froide. En effet, lorsque les intérêts canadiens semblent menacés par la ligne politique de Washington, ou quand les décideurs à Ottawa considèrent qu'une opération militaire extérieure américaine manque de légitimité au niveau international, le Canada s'abstient de participer aux opérations. Pour autant, abstention ne signifie pas refus et « qui ne dit mot consent ». De façon implicite, le Canada fournit assurément des garanties de soutien politique, économique ou matériel à son allié quand bien même les forces canadiennes ne sont pas déployées. Il est ainsi très rare que le Canada dénonce publiquement une action militaire américaine et confronte l'exécutif américain, en particulier aujourd'hui. Le Canada doit donc fréquemment négocier son indépendance politique et stratégique en multipliant les contreparties en faveur de son allié à chaque contestation de la ligne américaine. Toutefois, l'intégration croissante des deux armées et l'état de déliquescence avancé de l'outil militaire canadien pose aujourd'hui la question de la viabilité d'une telle stratégie de balancier. En effet, sans un effort budgétaire conséquent pour les forces armées canadiennes, qui devrait s'inscrire dans une politique de défense ambitieuse, le Canada risque fort de ne plus pouvoir combler ses déficiences capacitaires par une diplomatie compensatrice maintenant l'illusion d'un appareil militaire entièrement opérationnel. Si ce chemin courageux mais politiquement difficile à assumer, dans un contexte budgétaire assez morose, n'est pas pris, il sera peut être temps pour le Canada d'admettre que son outil militaire n'a plus la capacité de répondre au spectre complet des menaces. Dans cette hypothèse, le gouvernement en place devra nécessairement repenser la façon dont cette « petite puissance moyenne » pourra continuer à exercer une influence sur l'échiquier international et à assurer la sécurité de sa population, de son territoire et de ses institutions avec un modèle de forces réduit. L'externalisation complète de la défense

canadienne au profit de son voisin américain pourrait constituer une solution éventuelle à cette problématique d'ordre économique mais ne semble pas satisfaisante ni acceptable pour un gouvernement démocratique et souverain censé représenter les intérêts des Canadiens. Enfin, ce scénario inquiétant d'une disparition de l'autonomie stratégique canadienne souligne l'importance d'une politique de défense à même de satisfaire à la fois les besoins opérationnels des militaires et les impératifs budgétaires des autorités politiques. Il est donc capital que la publication du nouveau livre blanc fixant les grandes orientations stratégiques du Canada se traduise par une remontée en puissance des forces armées canadiennes dans l'ambition de concilier les exigences de ces deux acteurs, civils et militaires, concourant communément à la sécurité nationale et au rayonnement stratégique du Canada.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE I.	Carte géopolitique du Canada
ANNEXE II.	Carte de l'Arctique
ANNEXE III.	Zones de commandement américaine
ANNEXE IV.	Opération MOBILE
ANNEXE V.	Les Forces Armées Canadiennes
ANNEXE VI.	Revue de la politique de défense 2016 : forces & budget
ANNEXE VII.	Revue de la politique de défense 2016 : opérations
ANNEXE VIII.	Organisation du NORAD

ANNEXE I

Le Canada, perspectives d'un géant en ressources méconnu

1. Des matières premières en abondance réparties sur l'ensemble du pays

Hydrocarbures

- Gisements de pétrole conventionnel on shore + offshore :
 - 3^{ème} réserve mondiale (171 milliards de barils en 2016)
 - 3,87 millions de barils produits par jour en 2015
 - 1^{er} fournisseur des Etats-Unis
- Pétrole issu de sables bitumineux :
 - 97 % des réserves totales de pétrole
 - 2,37 millions de barils produits par jour en 2015
 - 77 % de la production totale de pétrole en 2040
 - 15 % des réserves exploitées
- Gisements de gaz naturel :
 - 10^{ème} réserve mondiale
 - 5^{ème} producteur mondial
 - 427 millions de m³ produits par jour en 2015
- Gaz de schiste :
 - 3 principaux bassins
 - 30 % de la production totale de gaz en 2040

→ Superpuissance énergétique en devenir

Minéraux

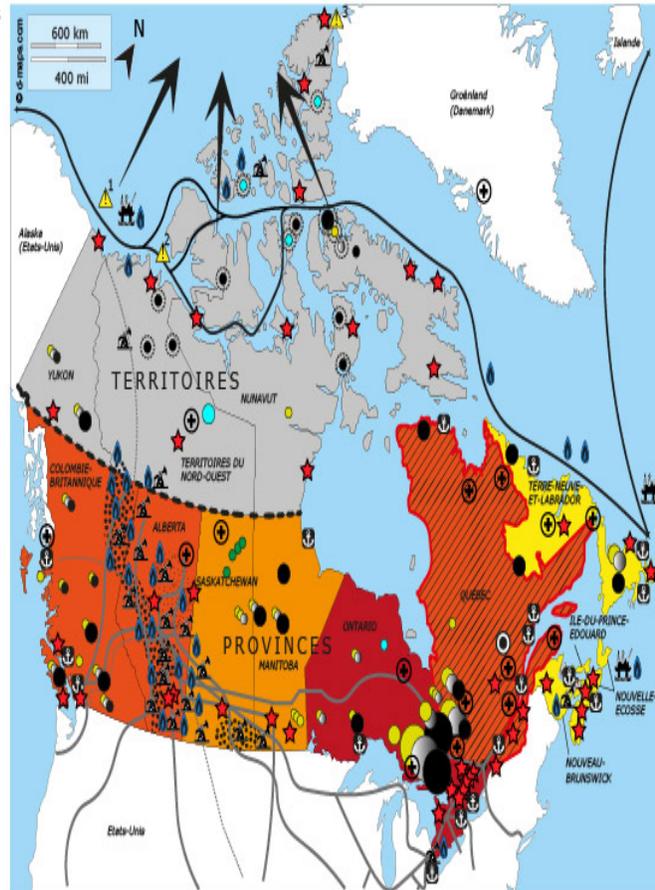
- 199 mines en activité en 2015
- Or ● Argent ●
- Diamant ● Uranium ●
- Industriels (zinc, fer, plomb, cuivre, kimberlite)
- ⊕ Projets d'exploitation de terres rares (mines potentielles) :
 - mines à ciel ouvert ou souterraines
 - 10 à 30 ans d'exploitation (estimations de 2014)
- Nombre de minéraux présents :
 - 1 ○ 2 à 5 ○ 6 à 10 ○ + de 10
- ⊙ Gisements détectés au delà du cercle arctique

NB : Les superpositions de symboles indiquent l'exploitation de plusieurs gisements et mines simultanées, pour une meilleure lecture cartographique.

→ Permet des exportations et une balance commerciale excédentaire

L'aménagement du territoire : des infrastructures au service des ressources

- « Autoroutes de l'énergie » :
 - principaux réseaux d'oléoducs (pétrole) et gazoducs (gaz)
 - 119 000 kms de canalisations souterraines et en surface
 - à destination des Etats-Unis et des ports
 - risque d'engorgement du trafic
 - nouveaux projets et doublement de portions déjà existantes
- ⚓ Principaux ports (en tonnage)



2. Des disparités économiques qui marquent l'espace fédéral canadien

Les PIB 2014 des provinces et territoires par classes de valeur (en milliards de dollars canadiens) :

<ul style="list-style-type: none"> Faible : inférieur à 5 Excentrés, distants, mal reliés aux régions centrales, peu peuplés, activités d'extraction 	}	3 Territoires = Un Nord éloigné mais dépendant et riche en ressources
<ul style="list-style-type: none"> Moyen : de 5 à 50 Moindre superficie, périphériques aux régions dynamiques 	}	Séparation administrative qui se retrouve dans l'économie
<ul style="list-style-type: none"> Moyen supérieur : de 50 à 100 Plus développées, riches en matières premières, bénéficiant de réseaux de transport développés 	}	10 Provinces = Un Sud connecté et développé mais drainer du Nord
<ul style="list-style-type: none"> Elevé : de 100 à 500 Très dynamiques, réseaux de transport denses, noeuds d'infrastructures énergétiques, centres de relais politique et économique 	}	
<ul style="list-style-type: none"> Très élevé : supérieur à 500 Coeur économique du Canada, capitale fédérale 	}	

3. Un potentiel d'enjeu et problématiques en évolution

- Province de Québec :
 - aspiration à l'indépendance
 - 15 % du territoire canadien
 - 8,2 millions d'habitants
 - forte présence de terres rares
 - 18,8 % du PIB canadien en 2014
- ↔ Route maritime majeure : passage du Nord-Ouest
 - nombreux gisements dans les îles mais difficulté d'exploitation
- ★ Bases et présence militaire :
 - forte concentration autour des Grands Lacs
 - répartition sur les côtes Nord, le long du Passage maritime du Nord-Ouest
- ↑ Poussée des intérêts du Canada vers l'Arctique :
 - volonté d'extension de la Zone Economique Exclusive (ZEE)
 - tensions avec d'autres pays côtiers (Russie, Danemark, Norvège,...) pour l'extension de leur ZEE
 - prospection d'hydrocarbures en mer
- ⚠ Différends territoriaux :
 1. frontière maritime avec les Etats-Unis en mer de Beaufort
 2. contrôle et gestion de la route maritime avec les Etats-Unis
 3. souveraineté de l'îlot de Hans avec le Danemark
- Pays avoisinants

© octobre 2016 - David Teuscher / Diploweb.com
Conception : Adèle Illustrator

Sources : Statistique Canada, 10 novembre 2015, « Produit intérieur brut en termes de dépenses, par province et territoire » ; Ministère des Ressources naturelles, 27 mai 2015, « Atlas du Canada, « Carte des ressources minérales et de l'activité minière 2015 » ; Aris, 2008, 2012, 2014, « Canada : la route vers l'or noir » ; « Canada : superpuissance énergétique », « Arctique, la fin du sanctuaire », Le Devoir des cartes ; Association Canadienne de Pipelines d'Énergie, 2014, 2016, « Cartes à propos des pipelines » ; Office National de l'Énergie, 24 août 2016, « Le Réseau pipeline du Canada 2016 » ; Office National de l'Énergie, juin 2016, « Productibilité à court terme de gaz naturel au Canada 2016-2018 » ; Evaluation du marché de l'énergie, U.S. Energy Information Administration, 15 août 2016, « Shale gas production drives world natural gas production growth » ; Today in Energy - Chambre des Communes, juin 2014, « L'industrie des éléments de terres rares au Canada - Résumé des témoignages » ; Ministère de la Défense nationale, 2016, « Examen de la politique de défense » ; Ministère de la Défense nationale, 14 mars 2014, « Bases, escadrons, installations et certains sites des Forces armées canadiennes au Canada » ; Philippe Palazencik, 2007, mise à jour 2015, « Partager l'Arctique » ; 10 Radio Canada, 2015, « Héros arctiques de l'Albertain, le défi du transport » ; La documentation française, 2015, « Etats-Unis et Canada : occupation statistiques et organisation fédérale », Documentation photographique, n°609.

ANNEXE II

MAP 1: MAP OF THE ARCTIC



ANNEXE III

Figure 4.1
U.S. Combatant Command Areas of Responsibility



RAND RR676-4.1

⁶² ACC Operations Division (A3O) interview, March 12, 2012; Fontaine, "Libya Causing Cuts in Training, Other Programs."

ANNEXE IV

Table B.1
Aircraft Assigned to Operations Odyssey Dawn and/or Unified Protector

Country	Assets	Base
Belgium	6 F-16AM Fighting Falcon 2 CC-130/130T Hercules	Araxos, GRC "
Canada	2 CP-140 Aurora 2 CC-150T Polaris 2 CC-130/130T Hercules 7 CF-18 Hornet	Sigonella, ITA Trapani, ITA " "
Denmark	6 F-16AM Fighting Falcon	Sigonella, ITA
France	2 E-2C Hawkeye 8 Rafale M 6 Super Étendard 4 Tigre HAP	Charles de Gaulle " " Tonnerre/Mistral

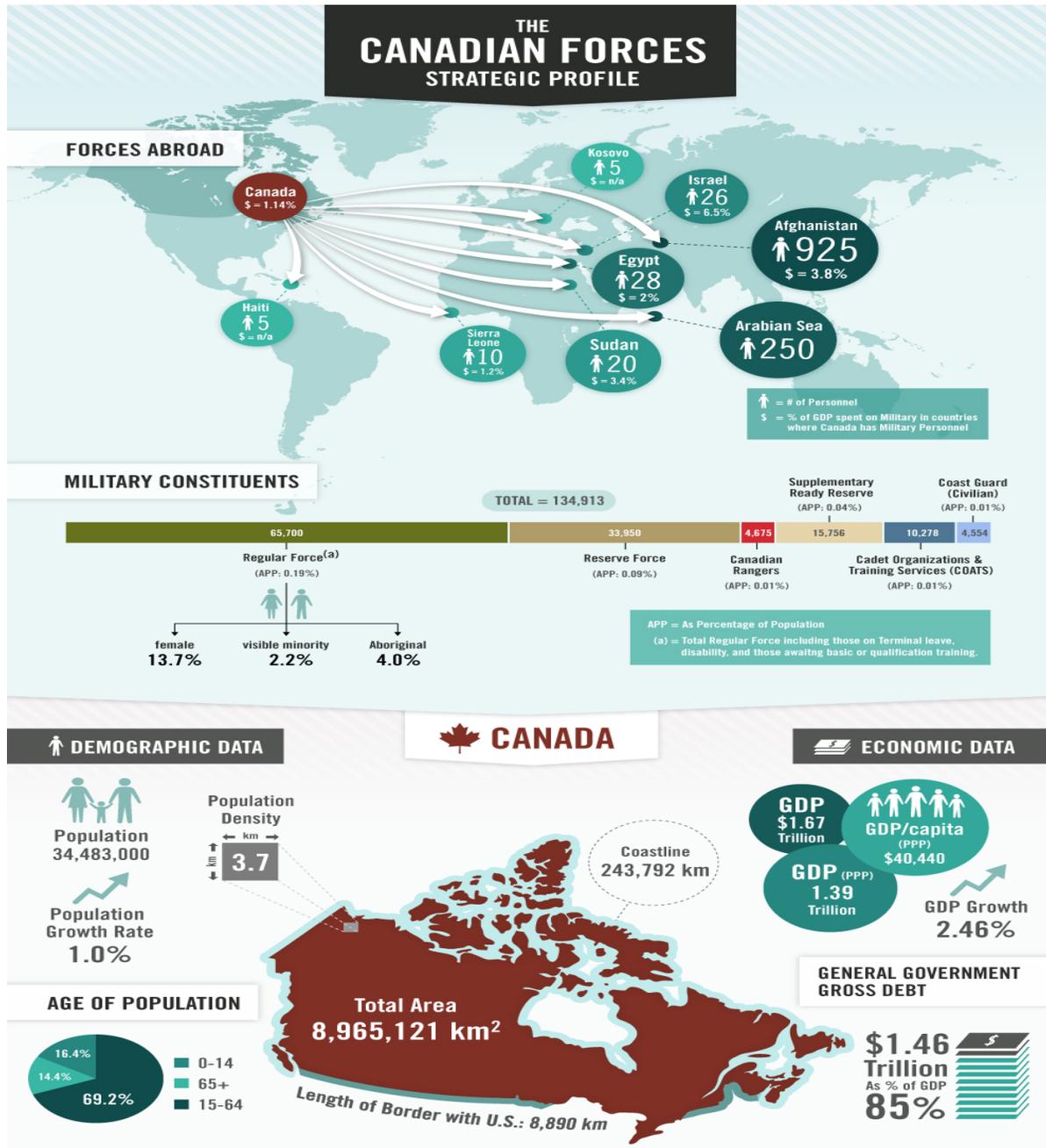
Figure 2.4
Principal Operating Bases for Operation Unified Protector



NOTE: ship icons do not represent actual patrol locations. Aircraft deployed to each base are listed in Appendix B.

RAND RR676-2.4

ANNEXE V



All values reflect 2011 data

PHYSICAL, DEMOGRAPHIC & ECONOMIC DATA
 OECD, OECD StatExtracts; OECD Factbook 2010; OECD Country statistical profile; Canada 2011-2012; UNDP, Human Development Statistical Index 2011; The World Bank; International Monetary Fund; Statistics Canada; Bank of Canada; SSWG, 2010 Strategic Profile

CANADIAN MILITARY DATA
 Data collected from National Defence and the Canadian Forces, International Operations, <http://www.cfcfm.forces.gc.ca/pa-ap/ops/index-eng.asp> | SIPRI Military Expenditures Database Data has been collected from the IISS Military Balance 2011 and 2012

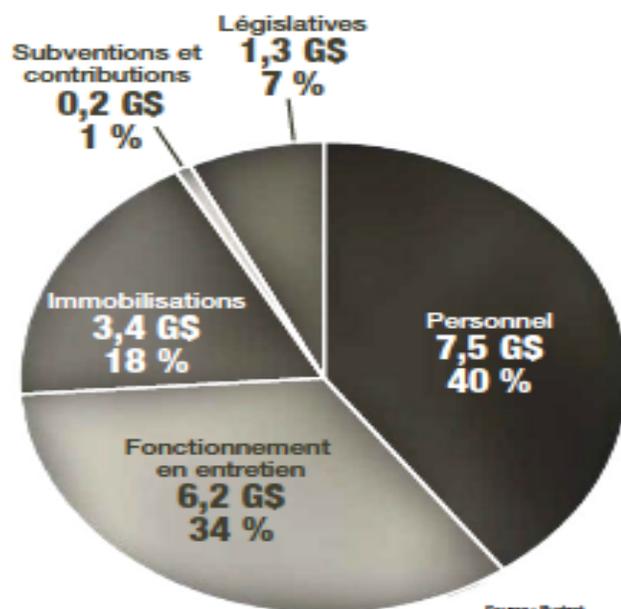
MILITARY REGULAR FORCES DATA
 Canadian Forces Employment Equity Report 2010-2011



ANNEXE VI

ANNEXE		ANNEXE	
FORCES OPÉRATIONNELLES DES FAC		FORCES OPÉRATIONNELLES DES FAC	
MARINE ROYALE CANADIENNE	ARMÉE CANADIENNE	AVIATION ROYALE CANADIENNE	FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES
Flotte canadienne de l'Atlantique  7 frégates de la classe Halifax  1 destroyer de la classe Iroquois  6 navires de défense océaire de la classe Kingston  2 sous-marins de patrouille à long rayon d'action de la classe Victoria  Unité de plongée de la Flotte	3 groupes-brigades mécanisés Chacun comprenant :  3 bataillons d'infanterie (env. 575 soldats); équipés de VBL et de VPBT  Régiment blindé (env. 550 soldats); équipé de chars Leopard II et de véhicules de reconnaissance  Régiment d'artillerie (env. 550 soldats); équipés d'obusiers M 777 Howitzer tractors  Régiment du génie (env. 510 soldats); équipé de divers véhicules de génie  Battalion des services (env. 1 000 soldats); équipe principalement de véhicules de soutien lourds	4 escadrons d'appui tactique  CF-188 Hornet 5 escadrons d'hélicoptères tactiques  4 avec CH-146 Griffon  1 avec CH-147 Chinook 5 escadrons de transport  CC-144 Challenger  CC-177 Globemaster II  CC-130J Hercules  CC-150 Polaris  CC-138 Twin Otter 5 escadrons de recherche et sauvetage  CC-130 Hercules  CC-115 Buffalo  CH-148 Cormorant  CC-146 Griffon 2 escadrons d'hélicoptères maritimes  CH-124 Sea King; transition vers le CH-148 Cyclone 3 escadrons de patrouille à long rayon d'action  CP-140 Aurora 1 escadron de contrôle et d'alerte (Aérospatiale) NORAD 	Unités d'opérations spéciales Force opérationnelle interarmées 2 Régiment d'opérations spéciales du Canada Unité interarmées d'intervention du Canada Escadron d'opérations spéciales d'aviation FORCES INTERARMÉES Quartier général, 1^{re} Division aérienne du Canada Régiment de soutien interarmées Groupe de soutien interarmées 4 ^e Régiment d'appui du génie 4 ^e Régiment d'artillerie (Appui génial) 21 ^e Régiment de guerre électronique
Flotte canadienne du Pacifique  5 frégates de la classe Halifax  6 navires de défense océaire de la classe Kingston  2 sous-marins de patrouille à long rayon d'action de la classe Victoria  Unité de plongée de la Flotte Groupe des opérations tactiques maritimes - Équipe d'entraînement amphibie	115 unités de la Première réserve de l'Armée  Organisées en 10 groupes-brigades 5 groupes de patrouilles des Rangers canadiens  Environ 5 000 membres		

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2016-2017 DE 18,64 MILLIARDS \$



Personnel : Dépenses liées aux traitements et salaires des employés

Fonctionnement et entretien : Dépenses liées à l'entretien des installations et de l'équipement

Immobilisations : Dépenses liées à la construction et à l'acquisition de biens

Législatives : Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, comme les pensions

Subvention : Un type de paiement de transfert versé par le gouvernement qui ne fait pas l'objet de vérification et qui est restreint par le législateur pour ce qui est du montant, du bénéficiaire et souvent de l'objet, par l'entremise du projet de loi de crédits connexe

Contribution : Un type de paiement de transfert versé par le gouvernement qui est conditionnel, qui fait l'objet de vérification et qui a moins de restrictions qu'une subvention

Source : Budget principal des dépenses 2016-2017

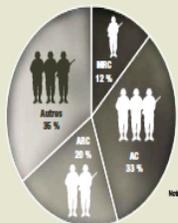
QUESTIONS CONCERNANT LA CONTRIBUTION DU BUDGET DE LA DÉFENSE :

10. De quelles ressources les FAC auront-elles besoin pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?

ANNEXE VII

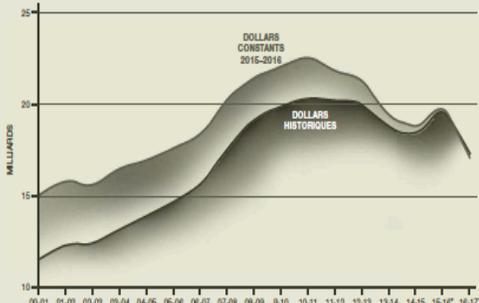
ANNEXE
FAITS ET CHIFFRES

COMPOSITION DES FAC PAR SERVICE



Note : Le contingent « Autres rattachés » inclut les membres du COMUSMACV, le COSAC, le COMNAVFORC, le CPM, le G20FC et le soutien opérationnel.

TENDANCE HISTORIQUE DES DÉPENSES MILITAIRES



Source : Comptes publics du Canada (vol. 1), Administrateurs traités ou déployés du Ministère (vol. 1), Comptes publics du Canada (vol. 2), Dépenses militaires du Ministère (vol. 2).
* Budget principal et suppléments des dépenses 2015-2016 A, 0.
* Budget principal des dépenses 2016-2017.

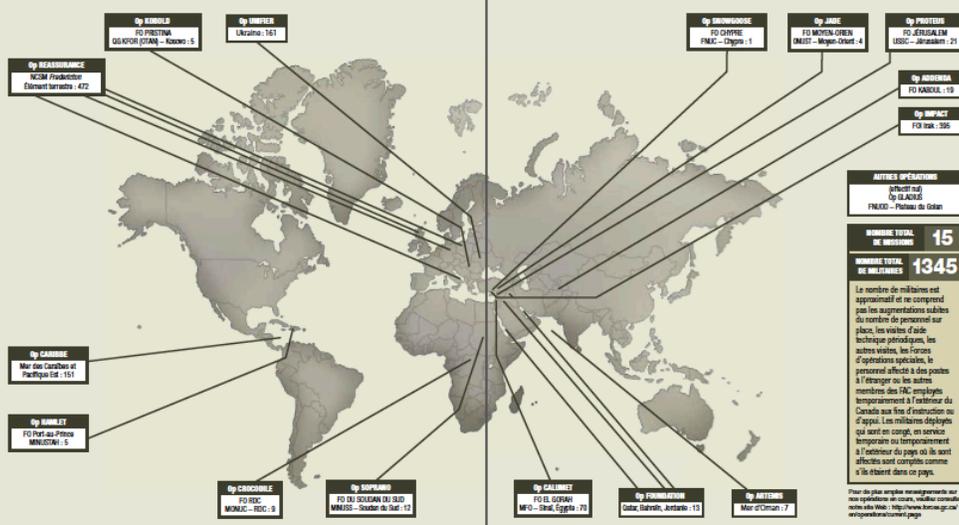
ANNEXE
OPÉRATIONS NATIONALES



Opération	Localité	Opération	Localité	Opération	Localité
1	1	5	5	9	9
2	2	6	6	10	10
3	3	7	7	11	11
4	4	8	8	12	12
13	13	14	14	15	15

Les opérations nationales ne sont pas toutes actives à l'heure actuelle, mais représentent des missions qui ont été ou seront effectuées sur demande.

ANNEXE
OPÉRATIONS INTERNATIONALES



AUTRES OPÉRATIONS

- Opération SOLEIL
- Opération IMPACT

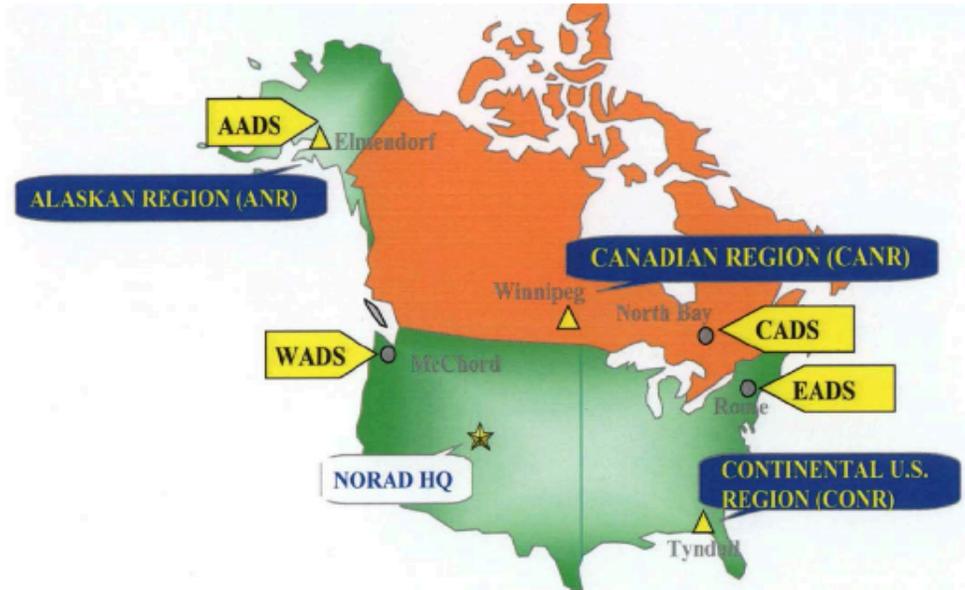
NUMÉRIQUE TOTAL DE MISSIONS : 15

NUMÉRIQUE TOTAL DE MILITAIRES : 1345

Le nombre de militaires est approximatif et ne comprend pas les augmentations subites du nombre de personnel sur place, les visites d'aide technique périodiques, les autres visites, les forces d'opération spéciales, le personnel affecté à des postes à l'étranger ou les autres membres des FAC employés temporairement à l'extérieur du Canada aux fins d'entraînement ou d'appui. Les militaires déployés qui sont en congé, en service temporaire ou temporairement à l'extérieur du pays où ils sont affectés sont comptés comme s'ils étaient dans ce pays.

Plus de plus amples renseignements sur nos opérations de routine, veuillez consulter notre site Web : <http://www.defence.gc.ca/operation/operation.htm>

ANNEXE VIII NORAD Area of Operations



AADS=Alaska Air Defense Sector
WADS=Western Air Defense Sector

CADS=Canadian Air Defense Sector
EADS=Eastern Air Defense Sector



BIBLIOGRAPHIE

Lois :

Bill C-11, « *Anti-terrorism act S.C. 2001, c. 41* », Last amended on January 6, 2003
Ministère de la Justice, 18 décembre 2001

Bill C-17, « *Legislative Summary of Bill C-17: An Act to amend the Criminal Code, investigative hearing and recognizance with conditions* », Parliament of Canada, Dominique Valiquet, Legal and Legislative Affairs Division, 31 octobre 2002

Ministère de la Justice, « *National Defence Act (R.S.C., 1985, c. N-5)* » Section 275 , 1985
Acte parlementaire, « *Iraq Liberation Act of 1998* », 105^e Congrès des Etats-Unis d'Amérique, Washington, 31 octobre 1998

Traités :

CSNU, Conseil de Sécurité des Nations unies, « *General framework agreement for peace in Bosnia and Herzegovina* », Assemblée Générale, 50e session, New York, 30 novembre 1995

Gouvernement du Canada, MAECI, « *Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis* », Affaires Mondiales Canada, 10 février 2017

Gouvernement du Canada- United-States Federal Government « *North American Free Trade Agreement (NAFTA)* » ,1^{er} Janvier 1994

Gouvernement du Canada, United-States Federal Government , « *US and CANADA Smart Border Declaration, Specifics of Secure and Smart Border Action Plan* », 12 décembre 2001

Gouvernement du Canada , United-States Federal Government, « *Agreement between the government of the United-States of America and the government of Canada on the North American Aerospace Defense Command* », Ottawa, 28 avril 2006

« *Treaty on Principles Governing the Activities of States in the Exploration and Use of Outer Space, Including the Moon and Other Celestial bodies* », Washington, Londres, Moscou, janvier 1967

Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade « *Toward a secure and trade efficient border* », Ottawa, Ontario, 2001

Résolutions :

« Désarmement du régime irakien », S/ Res /1441 (2002), CSNU

« Embargo sur les armes à destination de la Libye », S/ Res /1970 (2011), CSNU

« Instauration d'une zone d'exclusion aérienne en Libye », S/Res/ 1973 (2011), CSNU

Joint Resolution, « *Authorization for use of military force against Iraq resolution of 2002* », 107 Congrès des Etats-Unis d'Amérique, Washington, 16 octobre 2002

Ouvrages :

ALLEN (T.), « *Arctic imperatives, Reinforcing US strategy on America's Fourth Coast* », Independent Task Force Report n°75, Council on Foreign Relations Press, New York, mars 2017

BEYLIER (P-A.), « *Canada-Etats-Unis, les enjeux d'une frontière* », Éditions les Amériques, Presses universitaires de Rennes, 2016

BLAND L (D.), « *Canada Without Armed Forces ?* », Montréal, McGill-Queens University Press, 2004

BORGERSON R (S.), « *Arctic Meltdown, The economic and security Implications of Global Warming* », Foreign Affairs, mars-avril 2008

CELLUCI (P.), « *Unquiet Diplomacy* », Key Porter Books, Toronto, Canada, 2007

DAVID (C-P.), « *Le 11 septembre 2001, 5 ans plus tard, le terrorisme, les Etats-Unis et le Canada* », Chaire Raoul Dandurand, Septentrion, Québec, 2006

DE PIERREBOURG (F.), « *Martyrs d'une guerre perdue d'avance, le Canada en Afghanistan* », Stanké, Montréal, 2007

DRACHE (D.), « *Borders Matters: Homeland Security and the Search for North America* », Haliux, Fernwood, 2004

FALKENRATH (R.), « *Confronting Nuclear Biological and Chemical terrorism: NRBC threats are likely to become one of the most serious national security challenges* », Survival, Global Politics and Strategy, Vol. 40, New York, 1998

FELICETTI (G.) & LUCE (J.), « *The Posse Comitatus Act : Liberation from the Lawyers* » Army War College editions, Etats-Unis, 2004

FERGUSON G (J.), « *Canada and Ballistic Missile Defence, 1954-2009, Déjà vu All Over Again* », UBC Press, Vancouver-Toronto, 2010

FRANCIS (D.), « *Why Canada did not join the Iraq Coalition* », Harvard University, Kennedy School of Government, décembre 2005

GRANATSTEIN L (J.) et BOTHWELL (R.), « *Pirouette : Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy* », Toronto, University of Toronto Press, 1990

HILLMER (N.) & GRANATSEIN (J.), « *Empire to Umpire* », Nelson College Indigenous, 2e édition, Ottawa, 2007

HORN (B.), « Perspectives de l'extérieur: opinions de journalistes et d'analystes de la défense sur le leadership au Canada », Académie canadienne de la défense Presse de l'académie canadienne de la défense , Winnipeg, 2007

LACKENBAUER (W.), HUEBERT (R.) & GRIFFITHS (F.), « *Le Canada et l'Arctique* », Presses universitaires de Montréal, Politique mondiale, Montréal, 2015

LAJEUNESSE (A.), « *The Canadian Armed Forces in the Arctic: Purpose, Capabilities, and Requirements* », Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, St Jerome's University, mai 2015

MAECI, Foreign Affairs Canada, « *Canada's international Policy Statement, a role of pride and influence in the world* », MAECI, Ottawa, 2005

MIT Massachussetts Institute of Technology, « *Soviet and Russian Strategic Nuclear Forces* », MIT Press, Boston, 2001

MKRTCHIAN (N.) « *La politique d'immigration de la Russie* », Le courrier des pays de l'Est, 2007/2 n°1060, La Documentation Française, Paris, 2007

MORTON (D.), « *Histoire militaire du Canada* », Editions Athéna, Montréal, 2007

MUELLER P (K.), « *Precision and purpose , airpower in the Libyan Civil War* », Rand Corporation, Rand Editions, Santa Monica, California, 2015

PERRY (W.), « *Preparing for the Next Attack* », Foreign Affairs, Issue de Novembre-Décembre 2001, Washington, décembre 2001

RAZACK (S.), « *Dark Threats & White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism* », Toronto: University of Toronto Press, 2004

SEGAL (H.), « *The international environnement and Canadian foreign policy : a time for candor* » dans « *Vision into realitu : towards a new Canadian defence and security*

concept », édité par David Rudd, Jim Hanson, Nicholas Furneaux, Toronto, Canadian Institute for Strategic Studies, 2002

SHADWICK (M.), « L'héritage de Harper », Canadian Military Journal (Sociologie) Vol 16, N°2 Printemps 2016

SLOAN C (E.), « *Security and Defence in the terrorist era : Canada and North America* », 2^e édition, Montréal-Kingston Ontario, McGill-Queens University Press, 2010

SOKOLSKY (J.), « *The Bilateral Security Relationship: Will "National" Missile Defense Involve Canada?* », American Review of Canadian Studies, Vol 30 n°2, Canada, Printemps 2000

STRUCK (D.), « *Canada rejects Missile Shield Plan, Decision is a Snub to Bush, who had sought partnership* », Washington Post Foreign Service, 25 février 2005

VALEYRE (B.), « Gagner les cœurs et les esprits, origine historique du concept, application actuelle en Afghanistan », CDEF, DREX, Cahiers de la recherche doctrinale, Armée de Terre, 2010

Livres blancs de la défense et Orientations stratégiques :

BUSH W (G.), « *The National Security Strategy of the United States of America* », Washington, DC: The White House, septembre 2002

CSIS, Canadian Security Intelligence Service public report, « *An Operational Audit of the Canadian Security Intelligence Service* », Gouvernement du Canada, Ottawa, 2001

Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Defence in 1994* », Jean Chrétien, Ottawa, 1994

Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Canada First Defence Strategy* », Stephen Harper, Ottawa, 2008

Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Challenge and Commitment, a Defence Policy for Canada* », Brian Mulroney Ottawa, juin 1987

Gouvernement du Canada, Livre blanc de la défense, « *Securing an Open society: Canada's national security policy* », Paul Martin, Ottawa, avril 2004

Gouvernement du Canada, « *Statement on Canada's Arctic Foreign Policy, Exercising Sovereignty and Promoting Canada's NORTHERN STRATEGY abroad* », Gouvernement du Canada, Ottawa, 2008

Ministère de la Défense Nationale, « *Defence Policy Review* », Justin Trudeau, Public Consultation Document, MDN, Ottawa, 2016

Stratégie pour le Nord du Canada, « Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir », Ottawa, affaires indiennes et du Nord Canadien, 2009

Rapports:

CSPPO, Comité sénatorial permanent des pêches et des Océans, « Le contrôle des eaux de l'Arctique Canadien: rôle de la garde côtière canadienne », 15 avril 2010

Conseil de l'Arctique, « Arctic Marine Shipping Assesment », 2009 Report

ELBARADEI (M.) « *The status of Nuclear weapons in Iraq, an update* », Agence Internationale de l'énergie atomique, Vienne, Autriche, 7 mars 2003

Gouvernement du Canada, « Faire face à nos responsabilités - l'état de préparation des forces canadiennes », réponse du gouvernement au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, Ottawa, mai 2002

Gouvernement du Canada, « Relation de défense entre le Canada et les Etats-Unis », Défense nationale et les Forces armées canadiennes, Ottawa, 4 décembre 2014

HART (G.) & RUDMAN (W.), « *New world coming. American security in the 21st Century, major themes and implications, the phase one report on the emerging global security environment for the first quarter of the XXIst century* », Washington USCNS 1999

MANLEY (J.), « Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan, Part IV: *Canada's Future in Afghanistan* », Considerations and Recommendations, Canada, 2008

MCINNIS (K.), « *Coalition contributions to countering the Islamic State* », Congressional Research Service, Washington, 24 août 2016

National Commission on Terrorist Attacks upon the USA, « *The 9/11 Commission Report* », 26 juillet 2004

National Defence Headquarters (NDHQ), « *Instruction DCDS 2/98, guidance for the conduct of domestic operations* », 10 juillet 1998

Parlement du Canada, « *Hands accross the border, Working together at our shared border and abroad to ensure safety, security and efficiency* », réponse du gouvernement au rapport du comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, décembre 2001

PERLO-FREEMAN (S.), FLEURAN (A.), WIEZEMAN (P.), WIEZEMAN (S.),
« *Trends in world military expenditures, 2015* », Stockholm International Peace Research
Institute, Solna, Suède, avril 2016

Public Diplomacy Division, « *Operation Unified Protector, Command and Control* »,
Press and Media Operations Centre, OTAN, Mons, octobre 2011

Public Diplomacy Division, « *Operation Unified Protector, protection of civilians and
civilian populated area & enforcement of the No-fly zone* », Press and Media Operations
Centre, OTAN, Mons, octobre 2011

Rapport public du Parlement en 2009:2007-2008 « Le prénomène Al Qaeda pose la
menace principale au Canada et à ses intérêts », CSIS 2007-2008 Public Report II, 2009

US Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, « *Terrorism in the United-
States, 30 years of terrorism, a special retrospective edition* » Counterterrorism Threat
Assessment and Warning Unit Counterterrorism Division, 1999

White House, « *National Strategy for Homeland Security* », Washington DC, Office of
Homeland Security Council, juillet 2002, forewords

Articles :

ASSOCIATED PRESS, « *Obama details Afghan war plan, troop increases* » NBC
News, Etats-Unis, 1^{er} décembre 2009, mis à jour le 30 juin 2011

BANCKROFT-HINCHEY (T.), « *Climate Change, the Arctic and Russia's National
Security* », Journal Pravda, 25 mars 2010

BBC News, « *New Canadian PM rebuffs US envoy* », BBC News Americas, 27 janvier
2006, 11h19

BBC News, « *Reality Check : Who voted for Donald Trump ?* », Londres, 9 novembre
2016

BEAUREGARD (C.) « *Les Canadiens français et le maintien de la paix.* » Cap-aux-
Diamants 43, Montréal, 1995

BERTHIAUME (L.), « *Liberal Defence Policy Delay May Make for Awkward Trudeau-
Trump Meeting* », The Huffington Post Canada, Ottawa, le 15 mai 2017

BIRNBAUM (M.), « *Even as Trump seeks warmer ties with Russia, U.S. deploys troops
across Eastern Europe* », The Washington Post, Washington, 30 janvier 2017

BORGER (J.) « *Blogger bares Rumsfeld's post 9/11 orders* », the Guardian, Washington, 24 février 2006, 16h20

BOSWELL (R.), « *Drastic Arctic Shipping Rules Draw Fire* », Ottawa Citizen, 10 Juillet 2010

BRADNER (E.), « *Trump to begin renegotiating NAFTA with leaders of Mexico, Canada* », CNN, 23 janvier 2017

BREWSTER (M.), « *Canadian military works to iron out challenges ahead of Latvia deployment* », CBC News, Ottawa, 21 mai 2017

CALFAS (J.), « *President Trump speaks out against Terror in Saoudi Arabia* », Time Magazine, New York, 21 mai 2017

CAPOMACIO (A-M), « *Alena et immigration : Trump et Trudeau expriment leurs divergences* », Radio France International, Paris, 13 février 2017

CBC, Canadian Broadcasting Corporation, « *Canadian companies in Libya* », CBC News Canada, le 28 février 2011, 4h38, mis à jour le 2 mars 2011 à 10h56

CBC, Canadian Broadcasting Corporation, « *Canada's military mission in Afghanistan* », CBC News Canada, Ottawa, 10 Février 2009, mis à jour le 10 mai 2011

CBC, Canadian Broadcasting Corporation, « *Canada's military contribution in Libya* », CBC News World, publié le 20 octobre 2011 à 1h34, mis à jour le 20 octobre 2011 à 4h35

CBC, Canadian Broadcasting Corporation, « *Libya mission has cost Canada 26M, could rise to 60M if mission is extended to end of September MacKay says* », CBC news, 9 juin 2011, 6 h34 mis à jour le 9 juin 2011 à 10h27

CBC, Canadian Broadcasting Corporation News, « *PM says Canada won't fight in Iraq* », CBC News Canada, 18 mars 2003, 01h29

CBC, Canadian Broadcasting Corporation News, « *Three Amigos say relations strong amid protectionism, anti-immigrant sentiment* », CBC News Ottawa, 29 juin 2016

CLAYTON (M.) & RUSSELL-CHADDOCK (G.), « *Terrorists aided by a leaky US-Canada border* », The Christian Science Monitor, 19 septembre 2001

CTV News, « *Cellucci: Canada should control Northwest Passage* ». CTV.ca, Ottawa, 22 février 2011, mis à jour le 26 février 2011

CUDMORE (J.), « *There are signs Canadian commandos are battling ISIS in northern Iraq* », CBC News Politics, 16 novembre 2015, 5h00, mis à jour à 6h25

D'ALANÇON (F.), « Etats-Unis : Donald Trump, champion de l'isolationnisme en politique étrangère », La Croix, Paris, le 22 mars 2016

DIAMOND (J.) & COLLINSON (S.), « *Donald Trump's foreign policy : « America First »* », CNN Politics, New York, 27 avril 2016

DION (J.), « Les hauts et les bas de l'amitié canado-américaine... au sommet » , Le Devoir, Montréal, 13 février 2017

DUNHAM (J.), « *President Clinton ? Here's what it could mean for Canada* », CTV news, Ottawa, 23 mai 2017

ENRIGHT (M.), « *The Vietnam War : Canada's Role, Part One* » ; CBC Radio, Toronto, 23 avril 2015

FIFE (R.), MORROW (A.), « *Trump vows to only tweak Canadian NAFTA provisions after Trudeau meeting* », The Globe and Mail, Washington, 13 février 2017

FISHER (M.), « *What is Donald Trump's Foreign Policy ?* » The New York Times, New York, 11 novembre 2016

FOX (M.) « *Moron Bush comment stirs Canada* », BBC News, Montréal, 23 novembre 2002, 10h29

GILMORE (S.), « *Leaky Border gets leakier, Pacific Northwest Border Agents Say They're Being Shipped South To Bolster Forces On Mexican Border* », The Seattle Times, Seattle, 8 octobre 1999

G&M, Globe and Mail, édition du Samedi, « *Gen. Hillier explains the Afghan mission* » The Globe and Mail, 16 juillet 2005, mis à jour le 17 mars 2009

GOLOVNINA (M.), GEORGY (M.), « *West in « mediaeval crusade » on Gaddafi, Putin says* », Reuters Africa, 21 mars 2011, 1h45.

GRANEY (J.), « *Canadian troops to find permanent home in Latvia to deter Russian aggression* », The Edmonton Sun, Edmonton, 25 février 2017

GREGORY (D.) & O'DONNELL (L), « *Bush ordering up to 6000 in Guard to border* », NBC News, 15 mai 2006

HENDERSON (B.), ALLEN (N.), « *Donald Trump says he has changed his position on Bashar al-Assad and Syria after chemical weapons attack and has responsibility to act* », The Telegraph, Washington, 6 avril 2017

HUNT (K.), « *Trump rattles NATO with « obsolete » blast* », CNN, 17 janvier 2017

KEUNG (N.), « *Iraq war resisters meet cool reception in Canada* », The Toronto Star, Toronto, 20 août 2010

KORING (P.) & DARAGHI (B.), « *The Canadian Forces at Camp Mirage i shaving trouble staying under wraps* », Globe and Mail, 21 mai 2005

KORING (P.), « *Canada's role in Libya : its biggest military gambit in decades* », The Globe and Mail, 20 juin 2011 à 21h44, mis à jour le 21 juin 2011 à 10h09

LAGNEAU (L.), « *Le Canada pourrait renoncer au F/A-18 Super Hornet en représailles à une plainte visant bombardier* », Zone Militaire, Opex360 .com, 21 mai 2017

LYNCH (C.), « *Trumps Administration Eyes \$1 Billion in cuts to U.N. Peacekeeping* », Foreign Policy, Washington, 23 mars 2017

MAFFIONE (S.), « *L'émergence des nouvelles problématiques dans l'Arctique, et le Grand Nord , nouvel espace géopolitique* », UQUAM , Observatoire politique et sécurité Arctique , SQUY, 21 septembre 2011

MARTINEZ MONSIVAIS (P.) « *Trudeau, Trump speak at White House about strengthening ties* », The Globe and Mail, Canada, 14 février 2017

MASSIE (J), « *Canada, l'autre puissance américaine* », Diplomatie n°64 , UQAM, Montréal, septembre-octobre 2013

MCCARTHY (R.) & BORGER (J.), « *Four die as US jet bombs Canadians* » The Guardian, Washington-Islamabad, Vendredi 19 avril 2002

MCKENNA (P.) ,« *Should Canada revisit the third option ?* », The Guardian, Londres, 13 décembre 2011

MDA Corporation, « *RADARSAT-2, High Resolution, Operationally-focused SAR Data for near-real Time Applications* », juin 2011

MDN, Ministère de la défense nationale, « *Opération Apollo : Formation de l'Unité de soutien national* », Numéro de documentation BG 02.019, le 14 mai 2002, mis à jour le 5 novembre 2013, archivé

MDN, Ministère de la défense nationale, « *Opération IMPACT* », portail de la défense, Opérations en cours, historique des frappes aériennes, Ottawa, 8 avril 2017

MDN, Ministère de la défense nationale, « *Les opérations dans le Nord* », portail de la défense, Opérations, Ottawa, 28 avril 2017

MDN, Ministère de la défense nationale, « Opération MOBILE », portail de la défense, Opérations passées, Ottawa, le 22 janvier 2014

MDN, Ministère de la défense nationale, « *The Canada-US Defence Relationship* », Numéro de documentation BG 13.055, le 4 décembre 2014, mis à jour le 10 février 2015

MERCHET (J.-D.), « Une biographie du général Pierre Marie Gallois, stratège de l'âge nucléaire », Libération, Paris, 20 mai 2009, mis à jour le 28 janvier 2015

MURPHY (J.), « *Canada to end airstrikes in Syria and Iraq new prime minister Trudeau says* », The Guardian, Ottawa, 21 octobre 2015

NOUGAYREDE (N.) « La guerre de Nicolas Sarkozy », Le Monde Afrique, 23 Août 2011, 15h26 mis à jour le 20 octobre 2011 à 16h00

NYE (J.) « *Smart Power* », Huffington Post, 29 novembre 2007, mis à jour le 25 mai 2011

Office of History, North American Aerospace Defence Command, « *A Brief History of NORAD* », Peterson Air Force Base, 31 décembre 2013

OLIVER (J.), « *Border Integrity Program: Contributing to the Safety and Security of Canada by Protecting its borders, Citizens and Institutions from Transnational and Domestic Criminality* », Ottawa, GRC, octobre 2011

PANETTA (A.), « *Pentagon meeting : A first for members of Trump-Trudeau cabinets* », CBC News, Ottawa, 6 février 2017

RAE (M.) « *Operation Impact No More* », Nato Association in Canada, Ottawa, 12 novembre 2015

RAJ (A.), « *Harjit Sajjan got « ahead of Government » revealing Africa Peacekeeping Details : Staffer* », The Huffington Post, Ottawa, 11 novembre 2016

REUTERS, « *Canadian Government who called Bush a Moron resigned* », The New York Times, NY, 27 novembre 2002

SANDERS (R.) & SAVAGE (L.), « *Debunking the Myths of Missile Defense, Where does Paul Martin stand ?* », Press for conversion, n°57, octobre 2005

SHANKER (T.), « *Missile Defense System is Up and Running Military Says* », The New York Times, Washington, 3 octobre 2007

SILVERLIEB (A.), « *White House defends Libya response* », CNN, 24 mars 2011, 4 :30

SOKOLSKY (J.), « *US Ballistic Missile Defence, NORAD and the Canada Conundrum* », Bridgewater review, University Issue 1 Volume 33, Massachusetts, mai 2014

The Canadian Press, « *ISIS mission : Canadian airstrikes on Syria could come within days, Conservatives say military strikes in Syria are legally justified and necessary* », CBC news, Politics 30 mars 2015 à 6 :04, mis à jour le 31 mars 2015 à 7h05

The Canadian Press, « *Trudeau says peacekeeping plans taking « appropriate » time* », The Toronto Star, Toronto, 12 mai 2017

The Edmonton Journal, « *Northwest Passage gets political name change* », Edmonton, 9 avril 2006

TSALIKIS (C.), « *A foreign policy report card for Justin Trudeau, one year on* », Open Canada.Org, Ottawa, 19 octobre 2016

WALID (P.), « *Future Terrorism: Mutants Jihads* », Journal of International Security Studies, New York, 2 novembre 2006

WELSH (J.), « *Beyond war and peacekeeping* », Literary review of Canada, Toronto, juin 2012

WILKINSON (T.), « *Tillerson will push NATO allies to do more, faster* », Los Angeles Times, Washington, 29 mars 2017

ZAPOTOSKY (M.), NAKAMURA (D.)& HAUSLOHNER (A.), « *Revised executive order bans travelers from six Muslim-majority countries from getting new visas* », The Washington Post, Washington, 6 mars 2017

Séminaire :

Séminaire du professeur Olivier Zajec, « *La défense antimissile* », Master Relations Internationales, Sécurité et Défense, Université Jean Moulin Lyon 3, janvier-avril 2016

Entretien :

Entretien avec le diplomate canadien, Tristan Landry, Consulat du Canada à Paris, le 8 mars 2017

Discours :

Brigadier-Général BRENNAN (S.), Commandant FOI-I, « Séance d'information technique pour faire le point sur l'engagement des FC en Irak et dans la région », Ministère de la Défense nationale, Ottawa, 26 janvier 2017

BUSH W (G.), « *Government's response to recent terrorist attacks* », Address to a Joint Session of Congress, Washington, 20 septembre 2001

BUSH W (G.), « *State of the Union address* », Presse de la Maison-Blanche, Washington, 21 Septembre 2001

BUSH W (G.), « *State of the Union address* », Presse de la Maison-Blanche, Washington, 29 janvier 2002

NEGROPONTE (J.), « *US wants Peaceful Disarmament of Iraq* », discours au CSNU, New York, 8 novembre 2002

Office of the Press Secretary, « *President George Bush discusses Iraq in National Press Conference* », Washington, 6 mars 2003

TRUMAN S (H.), « *Address Before the Canadian Parliament in Ottawa* », The American Presidency Project, 11 juin 1947

Communiqués :

Agence des Services frontaliers du Canada, "Notre charte", Gouvernement du Canada, Ottawa, modifié le 12/08/2010

Commission européenne- « La Commission européenne salue le soutien apporté par le Parlement à l'accord commercial avec le Canada », Communiqué de presse, Strasbourg, 15 février 2017

Conférence publique de Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, « Non à la guerre en Irak, un autre monde est possible », UQAM, Montréal, 11 mars 2003

Interview télévisée de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, par M. Patrick POIVRE D'ARVOR pour TF1 et M. David PUJADAS pour France 2 Palais de l'Élysée, le lundi 10 mars 2003

Ministère de la défense nationale, « Le ministre Sajan annonce la prolongation de la contribution canadienne à la coalition globale de lutte contre Daech », Communiqué de Presse des Forces armées canadiennes, 31 mars 2017

Office of the Press Secretary, « *Joint Statement from President Donald J. Trump and Prime Minister Justin Trudeau* », The White House, Washington, 13 février 2017

Transports Canada, « Le gouvernement du Canada prend des mesures pour protéger les eaux arctiques du Canada », Communiqué de PresseH078/1022, Juin 2010

Statistiques :

Statistiques Canada, « *National Household Survey : Data tables* », *Gouvernement du Canada* », 17 février 2014

Télégramme :

Wikileaks, « *Canada won't join military action against Iraq without another UNSC resolution* » télégramme classifié entre Ottawa et Washington, 17 mars 2003 à 23h54 https://wikileaks.org/plusd/cables/03OTTAWA747_a.html

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
<i>§1. Une alliance continentale historique</i>	<i>3</i>
<i>§2. Entre atlantisme et politique onusienne.....</i>	<i>6</i>
<i>§3. Un pivot polémique vers l’allié américain</i>	<i>8</i>
<i>§4. L’épopée mythique d’un Canada gardien de la paix.....</i>	<i>11</i>
<i>§5. Trudeau père et la troisième voie.....</i>	<i>13</i>
<i>§6. L’ambition d’un partenariat unique.....</i>	<i>16</i>
<i>§7. Un changement de contexte international.....</i>	<i>19</i>
TITRE I- LA CONVERGENCE DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES CANADIENS ET AMÉRICAINS	21
CHAPITRE 1 – VERS UNE DÉFENSE COMMUNE DE L’AMÉRIQUE DU NORD	24
Section I - Les enjeux d’une frontière.....	25
<i>§1. Une interface d’échanges</i>	<i>25</i>
<i>§2. Une frontière vulnérable</i>	<i>27</i>
<i>§3. L’unilatéralisme américain - 9/11.....</i>	<i>29</i>
<i>§4. Coopération sécuritaire accrue.....</i>	<i>31</i>
Section II - Les outils d’une mutualisation de la défense nord américaine.....	34
<i>§1. Les maillons de la défense commune de l’Amérique du Nord.....</i>	<i>36</i>
<i>§2. Le NORAD, commandement bilatéral, collaboration unique.....</i>	<i>38</i>
<i>§3. Le Tri-Command Framework</i>	<i>41</i>
<i>§4. L’assistance aux autorités civiles.....</i>	<i>42</i>

CHAPITRE 2 – LA COOPÉRATION CANADA- ÉTATS-UNIS EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES	45
Section I – La crise afghane	46
§1. <i>Un pivot stratégique historique</i>	46
§2. <i>Les forces canadiennes au cœur de la contre-insurrection</i>	49
§3. <i>Les enjeux domestiques de la guerre en Afghanistan</i>	52
Section II – Les opérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient	57
§1. <i>Opération MOBILE</i>	58
§2. <i>Opération IMPACT</i>	62
TITRE II – LA RECHERCHE D’UNE POLITIQUE DE DÉFENSE INDÉPENDANTE	66
CHAPITRE I – LE CANADA D’ABORD, L’AMÉRIQUE ENSUITE	69
Section I - Les différends géopolitiques entre le Canada et les Etats-Unis.....	70
§1. <i>Une compétition internationale en Arctique</i>	70
§2. <i>La politique souverainiste du Canada en Arctique</i>	72
§3. <i>L’appareil militaire comme instrument de la souveraineté</i>	75
§4. <i>Le bras de fer Etats-Unis-Canada sur le passage du Nord-Ouest</i>	77

Section II - La défense antimissile balistique, syndrome de la relation spéciale Canada-Etats-Unis.....	80
---	----

§1. <i>Une posture ambiguë pendant la Guerre froide.....</i>	81
--	----

§2. <i>L'ambition renouvelée d'une défense antimissile balistique mutualisée.....</i>	83
---	----

§3. <i>Le refus de Paul Martin de participer au bouclier américain.....</i>	85
---	----

CHAPITRE 2 – UNE APPROCHE DES CRISES INTERNATIONALES

CONTRASTÉE.....	89
------------------------	-----------

Section I- La non intervention en Irak.....	90
---	----

§1. <i>Une crise résiliente, une communauté internationale divisée.....</i>	91
---	----

§2. <i>La décision de Jean Chrétien.....</i>	94
--	----

§3. <i>Un soutien indirect à l'allié américain.....</i>	98
---	----

Section II- La relation en « Trump-l'œil » de Justin Trudeau avec Washington.....	100
---	-----

§1. <i>Donald Trump, un « deal-maker » à la poigne de fer.....</i>	101
--	-----

§2. <i>Une politique étrangère américaine imprévisible et contraignante.....</i>	104
--	-----

§3. <i>Une politique de défense canadienne d'équilibre.....</i>	107
---	-----

CONCLUSION GÉNÉRALE.....	113
---------------------------------	------------